This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

DC
125
.M66
1777

MÉMOIRES
POLITIQUES
ET MILITAIRES.

MÉMOIRES
POLITIQUES
ET MILITAIRES,

Pour ſervir à l'hiſtoire de LOUIS XIV *& de* LOUIS XV,

COMPOSÉ ſur les pièces originales, recueillies par ADRIEN-MAURICE duc de NOAILLES, maréchal de France & miniſtre d'Etat.

PAR MR. L'ABBÉ MILLOT, *des Académies de Lyon & de Nanci.*

NOUVELLE EDITION,

TOME QUATRIEME.

A PARIS,
Chez MOUTARD, Libraire-Imprimeur de la Reine, Quai des Auguſtins.

M. DCC. LXXVII.

Hist. European
Grant
5-22-25
11760

MÉMOIRES

POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour servir à l'histoire de Louis XIV
& de Louis XV.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

LIVRE HUITIEME.

QUOIQUE l'on eût en Espagne des forces supérieures à celles des ennemis, rien n'étoit plus difficile que de remporter sur eux de grands avantages. Il falloit absolument prendre Tortose, qui leur ouvroit l'entrée de la Valence : il falloit pour cela vaincre tant d'obstacles, que Berwick jugeoit l'exécution impossible s'ils ma-

1708.
Projets pour la campagne.

nœuvroient bien. Mais comme on
1708. pouvoit espérer qu'ils feroient des fautes, & que la science militaire jointe au courage surmonteroit les difficultés, on résolut à Versailles de commencer la campagne par ce siége. Tandis que le duc d'Orléans le feroit, le duc de Noailles devoit faire une diversion dans les montagnes, pour s'ouvrir ensuite la communication avec son armée & tenter d'autres entreprises.

Le duc d'Orléans fait rappeler Berwick.

Le prince étoit allé en France: il hâta son retour à Madrid, & il arriva le 11 mars. Berwick qui lui déplaisoit, qui dès-lors ne pouvoit plus servir sous lui utilement, fut rappelé, non sans regret de la part du roi d'Espagne: le comte de Bezons le remplaça, & l'on devoit se repentir un jour de ce choix. Les préparatifs furent lents à l'ordinaire, malgré toute l'activité du duc d'Orléans, moins encore du côté d'Espagne que de celui de la France, d'où il attendoit de l'argent & du canon. Louis XIV venoit d'échouer dans un projet hardi, qu'il avoit formé contre l'Ecosse en faveur du prétendant: la descente n'avoit pu s'exécuter, & cette nouvelle dépense per-

due ajoutoit de nouvelles difficultés aux affaires. 1708.

Enfin les troupes se mirent en mouvement les premiers jours de mai. On avoit construit des ponts pour le passage des rivières : le débordement les rompit ; on fut contraint d'aller chercher les ponts de Fraga & de Lérida, pour passer la Cinca & l'Ebre. On attendoit du Languedoc un convoi de vivres composé de plus de cent tartanes : une escadre angloise en saisit ou dissipa la plus grande partie : il fallut attendre encore pour y suppléer. Heureusement les ennemis, soit par incapacité ou par foiblesse, ne profitèrent pas des avantages que la situation des lieux leur procuroit. Le chevalier d'Asfeld joignit l'armée avec les troupes qu'il commandoit en Valence. Un détachement surprit dans les défilé des montagnes ceux qui les gardoient, tua quatre à cinq cents hommes, en fit prisonnier un plus grand nombre.

On marche à Tortose malgré de grands obstacles.

Tortose fut investie le 12 juin, & demanda le 11 juillet à capituler. La garnison sortit le 15 avec les honneurs de la guerre; mais la déser-

Prise de cette place.

tion y fut si considérable, que d'en-
1708. viron trois mille sept cents hommes, qu'il y avoit au commencement du siége, il n'en resta pas douze cents à l'ennemi.

Courage & générosité du duc d'Orléans.

Cette conquête fut en grande partie le fruit de la valeur & la générosité du duc d'Orléans. Il venoit tous les matins donner les ordres dans une tente, à la queue de la tranchée. Ses bienfaits comme sa présence excitoient l'ardeur du soldat. Loin de vouloir s'approprier la gloire d'autrui, il écrivit au roi qu'il ne pouvoit rendre trop bon témoignage de tous les officiers, & que sans les soins & le courage du comte de Bezons, il n'auroit pu venir à bout d'une chose si difficile dans un pays si ingrat.

Noailles en Catalogne.

Le duc de Noailles fit plus de son côté qu'il ne sembloit en état de faire. Il ne trouva dans sa province de Roussillon ni les vivres ni l'argent qu'on avoit promis : les choses les plus nécessaires manquoient aux troupes, & il annonça que tout étoit à craindre pour l'avenir, si l'on ne remédioit promptement au mal. Après des retardemens forcés

dont il gémissoit, il entra le 8 mai en Lampourdan, pour faire une diversion & subsister aux dépens de la Catalogne. Il alla camper jusqu'aux bords du Ter, à une lieue de Girone. Les ennemis étoient retranchés de l'autre côté de la rivière, dans un poste inattaquable. Il resta dix-huit jours en leur présence; il s'avança même pour les cannoner, & soutint toujours un air de supériorité qui les empêchoit de rien entreprendre.

1708.

Il impose à l'ennemi.

Après cette diversion utile, il comptoit passer en Cerdagne, dès que le duc d'Orléans marcheroit dans la plaine d'Urgel, comme on en étoit convenu, pour se joindre à lui & faire ensemble le siége de Cardone. Mais il reçut le 23 juin un ordre d'envoyer six bataillons, & trois régimens de Dragons de sa petite armée, au maréchal de Villars, qui commandoit en Provence. Tandis que les ennemis faisoient passer d'Italie des troupes en Catalogne, il paroissoit fort étrange qu'on en tirât de Catalogne pour les faire passer du côté de l'Italie. C'est ce qu'il observe dans une lettre au duc d'Orléans. Avec six bataillons & dix es-

Il reçoit ordre de renvoyer une partie de ses troupes.

Besoin qu'il en avoit.

[redacted] 1708. Lettre du 26 juin.

cadrons qui lui restoient, se voyant réduit à défendre la frontière, ayant à garder onze places, une citadelle & cinq châteaux; il sentit l'impossibilité absolue d'exécuter les projets pour lesquels il avoit tout préparé. Il propose au duc d'Orléans de demander à la cour un contre-ordre, dans l'idée que Villars n'avoit pas besoin de ce renfort. « Après » cela, dit-il, quelque bonté que » vous ayez pour moi, ne songez » s'il vous plaît qu'au bien des af» faires & de la chose publique..... » Rien n'est plus important pour » ouvrir une communication avec » l'armée de V. A. R. que de me » mettre en état de pouvoir aller » au-devant d'elle. Si je puis y par» venir, & avoir la satisfaction de » servir sous ses yeux & à ses ordres, » peut être serai-je assez heureux de » trouver quelque occasion de lui » plaire, & de mériter des bontés » dont elle m'honore depuis si long» tems ».

Il ne veut que le plus grand bien public.

Confiance que lui marque Louis XIV.

Avant de recevoir ces nouvelles, le duc d'Orléans lui avoit envoyé des ordres, conformes aux projets concertés pendant l'hiver. Sa situa-

tion en devint plus embarrassante : d'un côté, il devoit obéir, de l'autre, il ne devoit pas perdre de vue la sûreté de la frontière. Il s'adressa au ministre, pour avoir un ordre précis du roi, qui pût régler sa conduite : le roi marqua dans une dépêche : « Je » me remets entiérement à vous de » faire ce que vous croirez plus con- » venable au bien de mon service, » & me persuade que votre pre- » mier objet sera de mettre en sûre- » té la frontière du Roussillon.... » Je vous laisse la liberté entière de » prendre de concert avec mon ne- » veu le parti que vous jugerez le » plus avantageux ". Cette marque de confiance étoit peu commune, dans un tems où les fautes des généraux & les malheurs de l'état inspiroient de justes inquiétudes.

1708.

Le roi au duc de Noailles, 3 juillet.

On ne peut exécuter la jonction.

Fin de cette campagne.

Noailles, margré la diminution de ses forces, resta jusqu'au 22 juillet dans la Catalogne, du côté de Roses. Les ennemis ayant passé le Ter, il ne lui restoit d'autre parti à prendre que de rentrer dans le Roussillon : il y cantonna les troupes. Deux régimens de dragons qu'il avoit encore, partirent pour le Dau-

phiné, où l'on craignoit les entre-
1708. prises des Piémontois. La communication projetée, dont le principal objet étoit la prise de Girone, devint impossible même au duc d'Orléans. Ainsi le reste de la campagne fut stérile de ce côté-là. Peu s'en fallut que Tortose ne retombât entre les mains de l'ennemi. Le comte de Stahremberg, célèbre général autrichien, s'empara de nuit d'une porte de la ville & d'un fauxbourg, le 4 décembre; mais la garnison le repoussa après un combat opiniâtre. Le chevalier d'Asfeld acheva presque la réduction de la Valence, en se rendant maître d'Alicante & de Dénia.

Pertes de l'Espagne au dehors.

Oran avoit été pris par les Maures en janvier; les Anglois s'emparèrent sans peine de la Sardaigne le 15 août, & de Port-Mahon le 29 septembre: l'infidélité & la trahison leur procurèrent ces conquêtes. On voyoit tomber par lambeaux la vaste monarchie d'Espagne. On pouvoit s'en consoler, pourvu qu'on se maintînt dans le centre; ce qui devenoit plus difficile de jour en jour.

Malheureuse campagne de Flandre.

Toutes les mesures de Louis XIV tournoient, par une sorte de fatalité,

au malheur des deux couronnes. La campagne de Flandre, dont il avoit attendu beaucoup de ſuccès, attira de nouvelles diſgraces. Le duc de Bourgogne y commandoit une grande armée, ayant ſous lui Vendôme, ſi capable de fixer la fortune. Mais une funeſte méſintelligence entre le conſeil du prince & ce général, tandis qu'Eugène & Marlborough étoient auſſi redoutables par leur union que par leurs talens, entraîna une ſuite de fautes qui favoriſèrent les vues de l'ennemi. Vendôme joignoit à ſes talens militaires, & à ſon courage héroïque, des défauts très dangereux, la négligence & la molleſſe hors de l'action, & une exceſſive confiance qui l'empêchoit de prévoir les dangers, de prendre toutes les meſures convenables. (*) Plus il éprouva de contradictions, plus il étoit expoſé à faire de fauſſes démarches. Les affaires en ſouffrirent infiniment. On fut battu à Oudenarde; on ne put empêcher le ſiége 1708.

(*) Voyez les lettres du duc de Bourgogne, parmi les *pièces détachées*.

1708. de Lille, on ne put secourir une place si importante. Le maréchal de Boufflers la défendit près de quatre mois, & ne la rendit que par un ordre exprès du monarque. C'étoit un héros citoyen..

Les ennemis veulent forcer Philippe à abandonner l'Espagne.

Avant même d'essuyer ce nouveau malheur, Louis XIV qui voyoit son royaume ruiné pour l'établissement de son petit-fils, crut devoir lui annoncer d'avance une résolution presque inévitable. L'Angleterre & la Hollande refusoient d'entendre aucune proposition de paix, à moins que pour préliminaires on ne cédât l'Espagne & les Indes à l'archiduc. Louis en informa plus d'une fois son ambassadeur, afin que Philippe ne l'ignorât point. Mais le jeune roi, dont le caractère avoit bien plus de force qu'on ne le croyoit d'abord, étoit résolu de périr plutôt que d'abandonner sa couronne. Amelot assura qu'il le feroit, & que personne n'étoit plus capable d'exécuter une pareille résolution.

M. Amelot au roi le 5 novembre.

Il est résolu de périr plutôt.

Philippe s'en étoit expliqué dans plusieurs lettres. Après la reddition de Lille, ses sentiments furent les mê-

mes ; il dit à son grand-père : « J'é- 1708.
» tois pénétré de ce que vous écri- Philippe V à Louis XIV, 12 novembre.
» viez à M. Amelot des prétentions
» chimériques & insolentes des An-
» glois & des Hollandois, pour les
» préliminaires de la paix : jamais
» on n'en avoit vu de pareilles, &
» je ne veux pas seulement croire
» que vous puissiez les écouter, vous
» qui par vos actions vous êtes ren-
» du le plus glorieux roi du monde.
» Mais je suis outré qu'on puisse
» seulement s'imaginer qu'on m'obli-
» gera à sortir d'Espagne, tant que
» j'aurai une goutte de sang dans
» les veines. Cela n'arrivera certaine-
» ment pas : le sang qui y coule
» n'est pas capable de soutenir une
» pareille honte. Je ferai tous mes Il le déclare d'une manière touchante à Louis XIV.
» efforts pour me maintenir sur un
» trône où Dieu m'a placé, & où
» vous m'avez mis après lui ; &
» rien ne pourra m'en arracher ni
» me le faire céder que la mort. Je
» ne doute pas que vous n'approu-
» viez ces sentimens, & que vous
» ne soyez entièrement porté, &
» par votre gloire, & par l'amitié
» que vous voulez bien avoir pour

1708. „ moi à les soutenir.... Mais souffrez que je vous prie instamment „ d'écouter votre cœur, l'amour „ que vous avez pour la gloire, & „ même celui que vous avez pour „ la France, qui vous parlent en „ ma faveur; & de penser que ceux „ qui vous conseillent le contraire, „ ne connoissent pas ses véritables „ intérêts, puisqu'il ne peut y avoir „ de plus grand malheur pour elle „ que de perdre l'union de l'Espa- „ ne, &c."

Mésintelligence des généraux françois.

Il est parlé dans cette lettre de la mésintelligence entre les généraux françois. Philippe en témoigne son chagrin, & dit qu'il en auroit davantage si le roi manquoit d'autres généraux : il désigne le prince de Conti, dont il a toujours entendu parler *comme d'un homme capable de commander une armée & très-aimé du peuple*. Si les preuves de talent & de courage avoient décidé les choix de la cour, sans d'autres motifs particuliers, le prince de Conti ne s roit pas demeuré en effet dans l'inaction.

Voici la réponse de Louis XIV,

également intéressante par le fond des choses, & par la manière dont il s'exprime : 1708.

Sentimens de Louis pour le roi d'Espagne

Louis XIV à Philippe V, 26. novembre.

„ Je trouve encore & je remarque avec plaisir, dans votre lettre du 12 de ce mois, les mêmes „ assurances que vous m'aviez déjà „ données de l'élévation de vos sentimens ; & vous ne devez pas „ douter qu'elles n'augmentent le „ desir que j'ai toujours eu de vous „ maintenir dans le rang où il a plu „ à Dieu de vous placer. Vous voyez „ que jusqu'à présent j'ai fait les „ derniers efforts pour vous y conserver ; & je n'examine pas si le „ bien de mon royaume le demandoit. J'ai suivi les mouvemens „ de la tendre amitié que j'ai toujours eue pour vous ; & vous „ pouvez vous assurer qu'ils me conduiront aussi long tems, que l'état „ des affaires me permettra de les „ écouter préférablement à toute autre considération. Celle des inté- „ de V. M. a été pour moi la première ; & c'est pour elle principalement que je souhaite dans la fin „ de cette campagne des événemens

1708. Il excuse les généraux, que le public juge trop sévérement

„ assez heureux, pour donner de „ nouveaux moyens de continuer la „ guerre. Les mauvais succès en „ sont ordinairement attribués aux „ généraux chargés de la conduite „ des armées; & l'on oublie ce „ qu'ils ont fait de mieux dans les „ tems précédens, pour les condamner plus aisément sur les fautes presentes. Mais le public se „ trompe souvent dans ses jugemens; „ & la prévention le porte aussi facilement à blâmer ceux qui sont „ en place, qu'à louer ceux qu'il „ n'a point vu occuper des emplois „ propres à faire connoître leurs talens. Vous avez dû remarquer „ cette vérité depuis que vous régnez. Il y a long-tems que j'en „ fais l'expérience, & je souhaite „ que la vôtre devienne aussi longue. Je n'oublierai rien pour y „ contribuer, & pour vous donner „ de nouvelles preuves de la tendre „ amitié que j'ai pour vous".

Réflexions sur la lettre du monarque.

Cette lettre fournit matière à beaucoup de réflexions: le lecteur les fera de lui-même. On conviendra que le public est souvent injuste à l'égard des généraux malheureux; chacun

les juge sévèrement : très-peu d'hommes sont dignes de les bien juger. 1708.
Mais il n'en est pas moins certain que, dans une guerre si malheureuse, les fautes palpables de plusieurs des généraux, quel qu'en fût le principe, ignorance ou passion de leur part, ou mauvaises mesures de la cour; il est certain, dis-je, que ces fautes excitèrent les justes plaintes de la France, qui en étoit la victime. On louera la généreuse tendresse du roi pour son petit-fils; mais on s'étonnera que sa *première considération* ne fût pas *ce que demandoit le bien de son royaume*. Un roi peut-il donc sacrifier l'état à sa famille? le peut il même à sa propre gloire? Ou plutôt sa gloire comme son devoir, n'est-elle pas de tout rapporter au bien de l'état? Louis le sentoit sans doute, & il soupiroit pour la paix. Ce sentiment devint plus fort, quand il vit la citadelle de Lille tomber au pouvoir des ennemis le 8 décembre.

Cabales en Espagne imputées au duc d'Orléans.

Philippe, inébranlable dans sa résolution, avoit cependant à craindre, outre les ennemis du dehors, de nouvelles cabales intestines. Le nombre

des mécontens augmentoit autour de lui. Selon les mémoires de Saint-Philippe, le duc d'Orléans entretint le feu de la discorde, en s'unissant avec quelques seigneurs contre la princesse des Ursins, *qu'il vouloit faire chasser*, & contre Amelot qui la soutenoit. Il faudroit des preuves d'une pareille imputation, ainsi que d'autres faits graves rapportés par le même auteur sur le compte des François, dont quelques-uns sont faux & plusieurs très-exagérés. Il est vrai que le duc d'Orléans donna des sujets de plainte à la cour d'Espagne; qu'il blâma en différentes occasions les ordres & la conduite du roi; qu'il fit de sa propre autorité des choses sur lesquelles il convenoit de lui écrire. Philippe le manda en secret à madame de Maintenon, pour qu'elle en avertît en cas de besoin Louis XIV; & il le fit avec la plus grande retenue, touché des obligations qu'il avoit à son oncle, ne voulant pas qu'*on crût qu'il trouvât la moindre chose à redire à sa conduite*. Quelques propos indiscrets du duc, assez naturels dans le besoin où il se trouvoit de troupes &

1708.

Torts de ce prince.

Lettre du 13 août.

de subsistances, venoient de mécontentement plutôt que de mauvaise volonté. Il avoit envoyé à Madrid un homme de confiance, pour solliciter ce qu'il jugeoit nécessaire. Il écrivit ensuite à la princesse des Ursins une lettre qui semble propre à dissiper les soupçons : la voici. 1708.

« Si vous êtes contente, madame, » de la manière dont Tanqueux » s'est acquitté de la commission » que je lui avois donnée à Madrid, » je ne le suis pas moins du compte » qu'il m'a rendu de ce que vous » l'avez chargé de me dire. Je com» mencerai même par vous en re» mercier : car je regarde comme » une marque d'amitié de votre » part, de ne point laisser ignorer » les beaux discours, qui sont ve» nus très mal-à-propos jusqu'à vous. » A vous parler naturellement, je » puis fort bien être blessé lorsque » je trouve de l'opposition dans les » projets que j'ai formés, lorsqu'ils » m'ont paru raisonnables. Mais je » suis incapable d'aller au person» nel, ni de m'échapper en rien qui » puisse inviter au moindre repen» tir. J'en sais assez pour savoir qu'en

Lettre honnête qu'il écrit à madame des Ursins. Lettre du 29 septem.

1708. » pareil cas, c'eſt ſe manquer à ſoi-
» même; & je puis dire avec vé-
» rité que dans le cours de ma vie,
» j'ai été ſur cela d'une attention
» que j'ai pouſſée juſqu'au ſcrupule.
» C'en eſt aſſez pour vous faire voir,
» madame, le cas qu'on doit faire
» une autre fois de ſemblables diſ-
» cours. Solide comme vous êtes,
» je ne ſuis pas en peine qu'ils ne
» trouvent point d'accès chez vous.
» Auſſi puis-je vous dire que vous
» êtes une perſonne du monde, de
» qui je craindrois le plus de bleſſer
» l'opinion, & cela par l'eſtime &
» l'amitié que j'ai pour vous". Ces commencemens de brouillerie ne laiſſent pas d'annoncer de loin quelques orages.

Mort du maréchal de Noailles, annoncée à ſon fils par le roi.

Le duc d'Orléans partit de Madrid à la fin de novembre, après y avoir concerté les préparatifs de la campagne prochaine. Le duc de Noailles pourvoyoit à tout dans le Rouſſillon, où ſa ſanté étoit languiſſante. Il y apprit par une lettre du roi même la mort de ſon père. « La

Le roi au duc de Noailles, 6 octobre.

» perte que vous venez de faire,
» du maréchal de Noailles votre
» père, lui marquoit Louis XIV,

„ ne contribuera pas à vous rétablir. 1708.
„ Vous ſavez l'amitié que j'ai toujours
„ eue pour toute ſa famille.
„ Vous ne devez point douter de
„ celle que j'ai pour vous ; & je
„ vous en renouvelle les aſſurances
„ dans cette occaſion : je ſouhaite
„ qu'elles puiſſent ſervir à votre con-
„ ſolation ". Conſolation bien néceſſaire à la ſenſibilité du fils le plus tendre, le plus reſpectueux & le plus chéri. Je renvoie à la fin de ce volume une lettre où il exhale ſa douleur dans le ſein du cardinal ſon oncle.

Peu de courtiſans avoient été auſſi attachés à la perſonne du monarque, peu de citoyens auſſi dévoués au bien de l'état, peu de pères auſſi dignes de la tendreſſe & de la vénération de leur famille, que le maréchal Anne-Jules de Noailles. Dans les lettres qu'il écrivit au duc, on reconnoît par-tout l'homme ſage, le vrai chrétien & le zélé patriote. Il lui donnoit les meilleurs avis ſur les opérations militaires ; il applaudiſſoit à ſa conduite & à ſes ſuccès, en homme éclairé & impartial ; il s'intéreſſoit à ſa gloire & à ſon avancement, Ses vertus.

non avec l'avidité de l'ambition,
1708. mais avec l'amitié paternelle ; il gémissoit des fautes d'autrui & des maux publics, sans aigreur ni malignité ; enfin, dans ce commerce intime, il n'inspiroit que des sentimens digne d'éclater au grand jour.

Ses maximes de bon citoyen.

Lettre du 7 Juin 1707.

« Rien ne seroit plus glorieux pour » vous, dit-il dans une de ses lettres, » & en même-tems plus nécessaire » pour les affaires du roi, que de » faire le siége de Girone & le » prendre ; & vous dites fort bien » que, dans un autre tems, le siége » sera fait par un autre & que vous » n'en aurez plus la gloire. Mais » vous avez un trop bon esprit & un » trop bon cœur, pour préférer vos » intérêts particuliers au service d'un » maître à qui nous sommes si obli- » gés, & au bien de la patrie. Je » vous ai toujours connu dans ces » principes-là, & j'espère qu'avec » l'aide de Dieu, vous ne vous en » départirez jamais ». Telles avoient toujours été ses maximes.

Ses chagrins au sujet du cardinal son frère.

La vive douleur que lui causoient les désastres de la France abrégea ses jours, ainsi que le chagrin de voir le cardinal de Noailles en butte à la

persécution pour le livre de Quesnel. Il ressentoit le contre-coup des préventions du roi contre son frère. Il marquoit à son fils : « Je suis ici dans la foule avec nulle distinction, ni marque qu'on se souvienne de longs services rendus, qui n'ont peut-être pas été aussi bons qu'il auroit fallu : mais je n'ai pas manqué de zèle ni d'attachement. Mon pauvre frère est persécuté par les jésuites, au-delà de ce que vous pouvez croire. Les jansénistes sont enragés contre lui, (*) & les molinistes le sont encore plus. Cela me fait une peine infinie, & une quantité d'autres petits incidens qui me renouvellent la mélancolie qui a fait tout mon mal de l'année passée. Il faut souffrir & tâcher d'en profiter ».

1708.

Du 3 octob. 1707.

C'est ainsi que la faveur de la cour se changeoit en amertume. Tout

Malheur au sein de la cour.

(*) Sans doute, parce qu'il ne soutenoit plus l'ouvrage de Quesnel sans restrictions. Il éprouva souvent l'extrême difficulté de tenir un juste milieu, entre deux partis de théologiens, si animés l'un contre l'autre.

[illegible] étoit le mécontentement de quelques
1709. seigneurs indignés de n'être pas les
tement de quelques seigneurs. maîtres, accoutumés à se plaindre sans cesse durement : criant qu'on ne ménageoit ni les grands, ni la
Ibid. noblesse, ni le peuple, qu'on renversoit les usages & les lois, que l'autorité des tribunaux étoit anéantie, que tout alloit périr si l'on ne prenoit d'autres mesures. A tous les voyages du duc d'Orléans, on lui avoit battu les oreilles de ces discours : il avoit paru n'en être nullement affecté.

Conduite louable du roi ; *Ibid.* Quoiqu'il pût y avoir des choses à reprendre dans le gouvernement, les plaintes de ceux qui le censuroient étoient faciles à réfuter. Le roi, équitable jusqu'au scrupule, décidoit toujours contre lui-même dans les cas douteux ; il soulageoit ses peuples autant que le permettoient les circonstances ; il déchargeoit d'impôts tous les lieux qui avoient souffert par l'invasion des ennemis ; il assistoit & récompensoit tous ses sujets d'Aragon, de Valence & de Catalogne, dont la fidélité s'étoit maintenue au milieu de la révolte ; il répandoit tous les jours des graces, &

n'avoit point de favoris qui s'enrichissent aux dépens de l'état, ou qui arrachassent pour eux & pour leurs proches les récompenses, que d'autres avoient mieux méritées. La reine, gracieuse & bienfaisante, n'avoit jamais voulu recevoir aucun présent même du roi, n'avoit jamais acheté un bijou; & l'un & l'autre ne dépensoit pas cinq cents pistoles au-delà du pur nécessaire. La princesse des Ursins étoit si éloignée de tout ce qui s'appelle intérêt, que souvent elle n'étoit pas payée de ses appointemens ni de ses pensions, parce qu'elle ne songeoit point à les demander : elle faisoit du bien à ceux même qu'elle connoissoit pour ses ennemis.

1709.

de la reine

de la princesse des Ursins.

Si les grands ont peu d'autorité, si le roi ne se confie presque à personne, si les tribunaux ne disposent plus de beaucoup de choses dont ils étoient les dispensateurs, c'est que Philippe ne peut autrement se maintenir; & la cour de France en est persuadée depuis long-tems. Ce prince, il y a quatre ans, n'avoit ni troupes, ni armes, ni artilleries; ses domestiques n'étoient pas payés;

Le gouvernement meilleur que quand les conseils faisoient tout.

Ibid.

ses gardes-du-corps, mourant de faim,
1709. alloient manger la soupe qu'on distribue aux portes des couvens : les ministres du cabinet gouvernoient alors, les conseils régloient tout. Qui pourroit conseiller de reprendre les anciennes coutumes, de se mettre à la discrétion des gens qui, en tems de paix, ne laissoient pas au roi Charles II de quoi s'aller promener à Aranjuez ou à l'Escurial ?

Fermeté d'Amelot. « Il n'y a sorte de discours, de » tentatives & d'artifices, dit Ame-
Ibid. » lot, qu'on n'ait employés pour obli- » ger à changer de mesures, & pour » intimider l'ambassadeur de V. M. » Mais quand on agit avec des in- » tentions pures, qu'on n'a d'autre » intérêt & d'autre règle que son » devoir, qu'on peut se flatter d'a- » voir acquis quelque connoissance » par un long usage, & que l'on » suit les ordres d'un maître à qui » l'on est pleinement dévoué ; on » ne se laisse point ébranler par la » crainte ni par le faux espoir de » contenter tout le monde, & l'on » suit son objet avec courage, mal- » gré les obstacles qui se présentent.

» Je crois, fire, que c'eſt ainſi que
» V. M. veut être ſervie ». 1709.

Les chefs de la cabale contre le gouvernement étoient les ducs de Montalto & de Montellano, le comte d'Aguilar le père, & le comte de Monteri. Ils attaquoient ſurtout la ſuppreſſion des lois & des priviléges du royaume d'Aragon, & ſe plaignoient du peu de ménagement qu'on avoit pour ces peuples. Amelot, dans un entretien avec Montellano qui ſe diſoit de ſes amis, lui témoignant ſa ſurpriſe de ce qu'après avoir été comblé de graces & d'honneurs, il blâmoit le gouvernement d'un roi dont il étoit miniſtre, l'Eſpagnol répondit qu'il n'avoit eu pour motif qu'un excès de zèle; qu'il avoit ſouhaité que ſes diſcours revinſſent aux oreilles du roi, & l'engageaſſent à ſuivre d'autres maximes; qu'il garderoit dorénavant le ſilence, puiſqu'on le jugeoit convenable au bien du ſervice. Etrange diſcours dans la bouche d'un miniſtre qui aſſiſtoit chaque jour au *deſpacho*! mais du moins on n'y voyoit pas la diſſimulation d'un traître.

Objets des plaintes.

M. Amelot au roi, 14 janv.

Trait ſingulier d'un miniſtre.

Enfin Amelot entroit dans toutes

1709. Pourquoi on en veut à Amelot. Id. 21 janv.

les affaires ; il en ſupportoit le poids, parce qu'il s'y croyoit obligé par les circonſtances. Toujours prêt à entendre les remontrances & les plaintes, il ne s'étoit jamais arrêté dans l'exécution, à moins qu'on ne lui fît connoître un meilleur parti. Mais les ſeigneurs pouvoient-ils ſouffrir qu'un François gouvernât, que les Eſpagnols ne fuſſent pas les maîtres ? On avoit cabalé auprès du duc d'Orléans, pour obtenir le rappel de l'ambaſſadeur, & celui de la princeſſe des Urſins avec laquelle il étoit parfaitement d'accord. De pareilles cabales devoient ſe perpétuer tant qu'il y auroit des mécontens & des jaloux.

Danger, ſi la France retire ſes troupes. Id. 28 janv. 18 février.

Amelot avoue que ces mauvais diſcours ont redoublé, depuis la malheureuſe campagne de Flandre ; que les *raiſonnemens mélancoliques* auxquels on s'eſt livré produiſent des effets dangereux : il eſt perſuadé néanmoins que les diſpoſitions du peuple & de la moyenne nobleſſe ſont favorables, qu'il n'y a aucun ſoulèvement à craindre, ſurtout quand le roi d'Eſpagne aura une forte armée : ſeulement il juge que ſi Louis XIV retire ſes troupes,

les Espagnols les plus fidèles croiront qu'on abandonne leur roi, & pourront se détacher de sa fortune, en le voyant hors d'état de se maintenir. 1709.

Les richesses du Mexique & du Pérou, cette ressource inépuisable en apparence, étoient comme perdues pour l'Espagne; & rien ne lui faisoit plus de tort. Non-seulement les plaintes contre les négocians françois, à qui l'on attribuoit la ruine du commerce de Cadix & de Séville, se renouveloient continuellement, malgré les ordres de la cour de France contre les infracteurs des régles établies; mais les abus énormes de l'administration des vicerois subsistant toujours, l'avarice exerçant des brigandages impunis, les places & les garnisons étant négligées, tout sembloit menacer d'une fatale révolution.

Désordres dans le nouveau monde.

Ibid.

On résolut de rappeler les deux vicerois, & de fixer les profits de leurs successeurs à des sommes très-considérables, de manière qu'ils eussent l'assurance de s'enrichir, sans manquer à leur devoir. Amelot reconnoît que ce n'est pas un moyen sûr pour contenir la cupidité dans

Moyen insuffisant d'y remédier.

1709. de juftes bornes; il ne voit cependant rien de mieux à faire en choififfant même les fujets qu'on croira les plus vertueux. Tant il lui paroiffoit impoffible de trouver parmi les grands une ame affez forte, pour être à l'épreuve de la féduction de l'exemple & de l'intérêt.

Efforts des ennemis contre la France.

Ces détails prouvent que le gouvernement d'Efpagne, dont Amelot étoit le mobile, avoit de l'activité, de la vigueur, de la prévoyance, & pouvoit réfifter aux orages, fi la France continuoit à le fecourir. Les ennemis vouloient lui arracher un fecours fi néceffaire, ils raffembloient leurs plus grandes forces dans les Pays-bas, ils fe bornoient à une foible défenfive pour la Catalogne; perfuadés qu'ils accableroient l'Efpagne par leurs efforts contre la France, & que les troupes françoifes étant rappelées, les efpagnoles pafferoient bientôt fous les étendards de l'archiduc. C'eft ce que marquoit Louis XIV à l'ambaffadeur, en louant fes foins & fa vigilance. Il approuva fort en particulier les mefures prifes pour rétablir l'ordre dans le gouvernement des Indes; quoique l'on ne pût ef-

Le roi à M. Amelot, 28 janvier, février.

pérer, quelle que fût la probité d'un viceroi, qu'il vînt à bout d'extirper les anciens désordres dont profitoient les subalternes. 1709.

Pendant qu'on s'occupoit ainsi des affaires intérieures du gouvernement, celles du dehors empiroient du côté de Rome. Clément XI, pressé par les impériaux, menacé de toutes les rigueurs de la guerre, céda d'autant plus vite à la force, qu'il étoit d'un caractère foible. Il accorda le traitement de roi à l'archiduc; & prévoyant que la cour de Vienne ne s'en contenteroit pas, il employa des finesses pour colorer les démarches ultérieures qu'il seroit obligé de faire. Son nonce à Madrid s'efforça de persuader que le titre de *roi catholique* pouvoit se donner à l'archiduc, sans tirer à conséquence, puisque ce prince étoit catholique, & d'ailleurs possédoit quelques états de la monarchie espagnole: il appliqua même son raisonnement au titre de *très-chrétien*, par rapport au roi de France. Amelot réfuta avec chaleur ses sophismes; Philippe fut indigné de l'injure que lui faisoit le pape; les ministres espagnols parurent d'abord

Le pape accorde le traitement de roi à l'archiduc.

M. Amelot au roi, 25 février 4 mars.

Sophismes de la cour de Rome.

1709. décidés aux partis les plus vigoureux : on convint néanmoins d'attendre la décision de Louis XIV, que cette affaire intéressoit également ; en attendant, on forma une junte pour examiner ce qui convenoit aux circonstances.

Résolutions vigoureuses en Espagne.

L'avis unanime de la junte fut de faire sortir du royaume le nonce du pape, de fermer le tribunal de la nonciature, & de ne plus envoyer d'argent à Rome pour l'expédition des bénéfices. On devoit publier un manifeste, en forme de consulte de la junte, afin de détruire les impressions qu'une rupture avec la cour de Rome pourroit produire sur les ames superstitieuses.

Louis XIV ne veut pas rompre avec le pape.

Amelot représenta au roi de France que, s'il agissoit de son côté avec plus de douceur, les Espagnols en concluroient qu'il vouloit les abandonner, comme on le publioit déjà ; que les mal-intentionnés en deviendroient plus audacieux ; qu'il pourroit en résulter des effets sinistres. Le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne, insista sur les mêmes raisons. Mais Louis conseilla d'exécuter ce que les Espagnols avoient résolu, sans vou-

Le roi à M. Amelot, 11 mars.

loir donner l'exemple d'une rupture éclatante. Il préféra de conserver assez de relation avec le pape, pour faire l'office de médiateur, quand l'intérêt de son petit fils demanderoit une réconciliation. Quelque effet qu'un tel ménagement dût faire en Espagne, il étoit décidé à suivre toujours ce projet. « Les tems viendront, » dit-il, où l'on en connoîtra l'uti- » lité ". Etoit-ce prudence ou foiblesse? peut-être l'un & l'autre. Louis XIV, dans la vieillesse & les malheurs, ne pouvoit guère agir ni même penser comme autrefois. 1709.

Sa réponse étonna les Espagnols, & affoiblit leur résolution. Quelques uns des ministres dirent qu'ils avoient cru d'abord, que le pape reconnoissoit l'archiduc pour roi d'Espagne, & que la France agiroit avec la fermeté qui leur paroissoit convenable: voyant le contraire, ils opinoient à examiner l'affaire de nouveau. Philippe avoit pris son parti: il décida sans hésiter, que l'avis de la junte ayant été approuvé par son grand-père, il ne s'agissoit plus que de proposer la forme de l'exécution. La junte eut ordre d'y travailler;

Les Espagnols changent d'avis sur ce point. M. Amelot au roi, 25 mars, 8 av.

Phillippe plus ferme dans sa résolution.

1709. mais sa nouvelle consulte parut tendre à détruire la première. Le roi n'en fut pas moins ferme, & renouvela ses ordres de la manière la plus précise. On convint de faire des prières publiques, pour demander à Dieu que le saint-siége & la personne du pape sortissent de l'oppression; car il importoit de persuader aux peuples que le pape ne cédoit qu'à la violence : on convint aussi de renvoyer le nonce avec tous les égards & tous les honneurs possibles. Tout s'exécuta, & Philippe rappela de Rome son ambassadeur.

Tribunal de la nonciature fort onéreux. *Ibid.*

Malgré l'influence des préjugés, la conduite du monarque fut approuvée dans le public. Le tribunal de la nonciature, si contraire à la juridiction royale & aux droits primitifs de la nation, étoit une source d'abus onéreux : une multitude de petits officiers, des taxes excessives pour l'expédition des moindres choses, tous les manèges anciennement inventés par la cour de Rome, faisoient desirer aux Espagnols raisonnables d'être à jamais délivrés de cette dure servitude.

Négociation en Hollande.

On éprouvoit déjà en Espagne, &

ſurtout en France, les fléaux de la disette, que l'hiver de 1709 devoit rendre ſi accablans. Nouveau motif de ſoupirer pour la paix. Louis XIV crut que les eſprits y étoient plus diſpoſés en Hollande. Il obtint qu'on entamât une négociation. Le préſident Rouillé fut ſon plénipotentiaire. Philippe avoit chargé en ſecret le comte de Bergheick d'offrir toutes ſortes d'avantages aux Hollandois, pour le commerce des Indes, s'ils renonçoient au deſſein de mettre l'archiduc ſur le trône. Mais le prince Eugène & Marlborough, intéreſſés à la continuation de la guerre, excitoient par ambition le grand-penſionnaire Heinſius, enorgueilli comme eux de l'humiliation de la France: ces ennemis de l'humanité (car ils méritoient ce nom, en s'opiniâtrant à prolonger les maux de toute l'Europe) exigeoient, avant même de traiter, une ceſſion totale de l'Eſpagne & des Indes en faveur du prince d'Autriche.

1709.

Dureté odieuſe des ennemis.

L'idée ſeule d'une pareille négociation inquiétoit d'autant plus Amelot, que le miniſtère de France ne donnoit point d'ordres, ne faiſoit

Repréſentations d'Amelot à la cour de France.

point de préparatifs pour la campagne, & laissoit le roi d'Espagne dans une cruelle incertitude. Il écrivit avec force à Louis XIV : « Si l'on étoit » une fois convenu par des articles » préliminaires d'abandonner l'Espagne, quelle figure feroit ici le roi » votre petit-fils ? de quel œil pourroit-il regarder ses sujets, & être » regardé par ses sujets ? comment » pourroit-il leur commander, & » comment pourroient-ils lui obéir ? » que deviendroient ses troupes ? » quels moyens de les maintenir ? » comment tirer les revenus de ses » fermes ? & où trouver des financiers qui lui avancent de l'argent ? » Car enfin il ne faut pas croire » que les préliminaires de cette nature demeurent dans le secret, entre tant de puissances qui auroient » intérêt à ne le pas garder ? " Et si Philippe persistoit à ne vouloir pas se retirer, quel parti prendre alors ? L'ambassadeur prévoyoit de terribles événemens : il demandoit avec raison des ordres pour se conduire.

1709.

M. Amelot au roi, 25 mars.

Réponses inquiétantes du roi. Louis XIV

Toutes les réponses de Louis ne pouvoient qu'inquiéter davantage la cour d'Espagne. Elles annonçoient

au roi ainsi qu'à l'ambassadeur que la France n'étoit plus en état de soutenir le poids de la guerre; qu'il falloit enfin la terminer *à quelque prix que ce fût*; que plus il différeroit a conclure, plus la condition de Philippe deviendroit mauvaise; & que pour soutenir la dignité de ce prince, & lui donner des preuves de son amitié, il seroit obligé lui-même de faire des sacrifices considérables.

1709. à Philippe V, 15 av.

Mais si la grandeur d'ame de Louis XIV cédoit à l'empire de la nécessité, celle de Philippe V se roidissoit invinciblement contre des conditions de paix qui lui paroissoient honteuses. « Mon parti est pris il y » a long tems, dit-il encore, & rien » au monde n'est capable de m'en » faire changer. Dieu m'a mis la » couronne d'Espagne sur la tête: » je la soutiendrai tant que j'aurai » une goutte de sang dans mes vei» nes. Je le dois à ma conscience, » à mon honneur & à l'amour de » mes sujets. Je suis sûr qu'ils ne » m'abandonneront pas, quelque » chose qui m'arrive; & que si j'ex» pose ma vie à leur tête, comme

Philippe V est inébranlable.

Philippe V à Louis XIV, 17 av.

1709. » j'y ſuis réſolu, juſqu'à la dernière
» extrémité, pour ne les pas quitter,
» ils répandront auſſi volontiers
» leur ſang pour ne me pas perdre.
» Si j'étois capable d'une lâcheté pa-
» reille à celle de céder mon royau-
» me, je ſuis certain que vous me
» déſavoueriez pour votre petit-fils.
» Je brûle d'envie de le paroître par
» mes actions, comme j'ai l'hon-
» neur de l'être par mon ſang : ainſi
» je ne ſignerai jamais de traité in-
» digne de moi.... Je ne quitterai
» jamais l'Eſpagne qu'avec la vie ;
» & j'aime ſans comparaiſon mieux
» périr, en y diſputant le terrein
» pied-à-pied à la tête de mes trou-
» pes, que de prendre aucun autre
» parti qui terniroit, ſi je l'oſe dire,
» la gloire de notre maiſon, que je
» ne deshonorerai certainement pas
» ſi je puis ; avec la conſolation qu'en
» travaillant pour mes intérêts, je
» travaillerai auſſi pour les vôtres &
» pour ceux de la France, à qui la
» conſervation de l'Eſpagne eſt ab-
» ſolument néceſſaire ".

Circonſtances qui ſoutiennent ſa fermeté.

La priſe du château d'Alicante, qui ſe défendoit depuis le commencement de l'année, ſeule place dont

les ennemis fussent encore maîtres dans la province de Valence; l'assemblée des cortès, où le prince des Asturies fut reconnu avec de grandes démonstrations de joie pour héritier de la couronne; la confiance de Philippe en la justice de sa cause & en la fidélité de son peuple; son courage excité sans doute par celui de la reine, augmentèrent de jour en jour sa fermeté dans une situation si périlleuse. Pour Louis XIV, il ordonnoit à son ambassadeur de le préparer à tous les partis qu'on pourroit prendre, c'est-à-dire, au parti dont Philippe avoit horreur. « Il y » a des conjonctures, disoit-il, où » le courage doit céder à la pruden» ce; & comme les peuples, zélés » présentement, pourroient bien ne » pas penser toujours de même ni » comme lui, il vaut mieux songer » à régner en quelque endroit, que » de perdre en même-tems tous ses » états ».

1709.

Louis toujours plus porté à la paix.

Lettre du 29 avril.

On ne douta bientôt plus à Madrid que le roi de France ne traitât pour la paix, avec l'intention de céder l'Espagne & les Indes à l'archiduc. On le disoit publiquement;

Les seigneurs espagnols changent tout-à-coup de conduite.

1709. M. Amelot au roi, 30 avril.

& cette nouvelle produisit parmi les seigneurs un effet imprévu, étrange, mais qui développa le caractère espagnol dans toute son énergie. Non-seulement ils éclatèrent en plaintes contre Louis XIV, l'accusant de vouloir leur ôter un roi qu'il leur avoit donné; ils parurent encore vouloir sacrifier leurs biens & leurs vies pour soutenir Philippe V. Le duc d'Arcos assura, quoique mécontent, que la satisfaction de remplir les devoirs de bon sujet, en se dévouant de la sorte, seroit fort augmentée en lui par celle d'agir contre les intentions de la France. Tous les grands se livrèrent plus ou moins aux mêmes idées. Jamais on ne les vit plus assidus au palais: ils y alloient en foule, au lieu que les principaux officiers y paroissoient à peine auparavant.

Ils éclatent contre la France.

Le roi les consulte, & ils lui déclarent leurs sentimens. *Ibid.*

Alors le roi, craignant avec raison d'être abandonné par Louis XIV, prend le parti de leur témoigner une confiance propre à échauffer leur zèle. Il parle en particulier à plusieurs, ministres ou grands: il leur expose l'état d'inquiétude où le jettent les bruits publics, & sa ferme résolution de ne point renoncer au trône

d'Espagne ; il leur déclare qu'il compte sur leur fidélité comme sur celle du peuple ; il leur demande conseil, après leur avoir déclaré ses sentimens. Tous lui protestent qu'indépendamment de leur devoir, & de leur affection pour sa personne, ils ne souffriroient point que l'Angleterre & la Hollande disposassent de la monarchie espagnole ; que si le roi de France étoit forcé de retirer ses troupes, on s'efforceroit d'y suppléer ; & que la nation entière, les grands comme les petits, prendroient les armes, se sacrifieroient pour conserver leur roi, leur patrie & leur honneur. Quelques-uns saisissent l'occasion de parler du gouvernement, & proposent déjà de changer le ministère.

1709.

Il se montre résolu de s'abandonner à eux. *Ibid.*

Philippe n'avoit pu consulter sur cette démarche l'ambassadeur de France. La princesse des Ursins l'en instruisit. Le roi & la reine, par le conseil de la princesse, ne tardèrent point à lui dire que c'étoit un moyen nécessaire pour se soutenir, en cas qu'ils fussent privés d'autre secours ; que les seigneurs avoient paru sincères, puisqu'en nommant les sujets

1709. qu'on pourroit charger du gouvernement, ils avoient proposé chacun séparément, des hommes qui n'étoient point de leurs amis. Ils témoignèrent la plus vive reconnoissance à l'égard de Louis XIV, la plus grande satisfaction des services qu'ils avoient reçus de l'ambassadeur : mais la nécessité de se mettre entre les mains des Espagnols rompoit les anciennes mesures. Amelot sentoit trop bien la force de cette raison, dès que Philippe vouloit absolument garder l'Espagne, pour ne pas prévoir l'effet qui devoit suivre. Il donna les meilleurs conseils; il ne dissimula ni les inconvéniens ni les dangers : courageux lui-même, il ne pouvoit blâmer un parti inspiré par le courage.

Amelot ne blâme point cette résolution.

Il sent la nécessité de demander son rappel. *Ibid.*

Ce ministre avoit grand besoin de repos : des atteintes de gravelle lui fournissoient une raison plausible de se retirer; & il l'auroit fait valoir plutôt, si la bienséance & le zèle l'avoient permis, dans le tems où ses services étoient nécessaires. Comme on devoit s'attendre qu'il seroit exclu du *despacho*, & réduit aux fonctions de l'ambassade, si les troupes de France recevoient ordre de

partir, il repréſenta à Louis XIV que le bien du ſervice, la dignité 1709.
de ſa couronne demandoient qu'on lui accordât d'avance ſon congé, pour cauſe de maladie, congé dont il n'uſeroit qu'au tems convenable.

Bruits répandus à Madrid.

Madrid retentit bientôt de fauſſes nouvelles, occaſionnées par la démarche du roi. On publie que Philippe V eſt abandonné par la France, qu'il eſt prêt à quitter l'Eſpagne : qu'il n'a fait venir les ſeigneurs que pour leur annoncer ſon deſſein. On ajoute des circonſtances telles que la malignité ou la ſottiſe en imaginent toujours. La haine contre les François ſe réveille. On menace de les égorger, de ſaccager leurs maiſons. Un autre motif ſoulève encore le peuple contre eux. Il s'étoit repandu dans la ville une très-grande quantité de monnoie d'argent de France, qu'on appeloit pieces de dix ſous, & qui avoient baiſſé de valeur. Elles étoient de bas aloi, pluſieurs même ſe trouvèrent fauſſes : elles furent tout-à-coup décriées ; le commerce journalier où elles avoient cours, fut troublé & interrompu ; les cris augmentèrent ; on ne manqua pas

M. Amelot au roi, 6 & 13 mai.

Mouvemens contre les François.

de dire que les François avoient em-
1709. ployé frauduleusement ce moyen, pour profiter de l'argent d'Espagne. C'étoient pourtant des banquiers ou espagnols ou italiens qui avoient fait venir ces espèces: un seul négociant françois s'en étoit mêlé. En pareil cas le peuple ne réfléchit point: il se livre avec fureur aux impressions de la souffrance ou à celles de la cabale.

Les esprits se calment. Deux choses calmèrent les esprits, autant qu'on pouvoit l'espérer dans une crise pareille. Le marquis de Bai défit les Portugais à la Gudina, avec les troupes espagnoles; & cette agréable nouvelle excita des transports de joie, parmi tant de sujets de douleur. Comme on vit d'ailleurs le duc d'Albe & le comte de Bergheick, nommés plénipotentiaires du roi d'Espagne, pour les négociations de paix, on jugea bien qu'il ne se disposoit point à abandonner son royaume. Il en étoit si éloigné que les plénipotentiaires avoient ordre de ne jamais signer la cession, quoiqu'ils dussent pour le reste se conformer aux vues de la France.

Instruc- Leurs instructions, ouvrage du

marquis de Méjorada, contenoient quelques articles dictés par la jalousie nationale. Il y étoit dit *que le temple de la paix doit être orné des meubles de l'une & l'autre monarchie ; que l'habit ne doit pas être coupé d'une seule pièce de brocard ; qu'il est contraire à l'équité que l'Espagne seule soit démembrée par la paix ; & qu'enfin, quoi qu'il en coûte à la France & quoi qu'elle sacrifie, elle ne viendra jamais à se dépouiller de ce qui formoit l'ancienne Gaule.* Amelot fit observer à Philippe que cette idée étoit injuste, & contraire même aux faits historiques : car elle supposoit que les conquêtes de Louis XIV ne faisoient pas autrefois partie de la Gaule. Comment les Espagnols, après que la France s'étoit ruinée pour leur roi, pouvoient-ils honnêtement proposer qu'elle subît un démembrement, ainsi que leur monarchie ? On corrigea ce que ces instructions avoient de répréhensible. Je ne rapporte le fait que parce qu'il peut servir à la connoissance des hommes.

1709. tions des plénipotentiaires d'Epagne. M. Amelot au roi, 27 mai.

Amelot les fait corriger.

Telle étoit l'affreuse situation de la France, épuisée d'argent, man-

Torci va négocier lui même en Hollande.

1700. quant de pain, découragée par de honteuses défaites, prévoyant un avenir toujours plus sinistre, que Louis XIV vouloit sincèrement acheter la paix au prix de sacrifices considérables (*). Son ministre, le marquis de Torci, passa lui même en Hollande, soit pour hâter la conclusion, s'il étoit possible de conclure, soit pour approfondir & constater les vues des Hollandois, qui, dans les conférences avec Rouillé, s'étoient conduits avec autant de mauvaise foi que d'ambition. Cette démarche courageuse que le zèle inspira au ministre, servit du moins à mettre au grand jour l'indignité de la conduite des ennemis, & à ranimer par-là le zèle des François pour l'honneur de la nation & de la couronne.

Offres humiliantes de Louis XIV.

Louis consentoit à la cession que son petit-fils pourroit faire de l'Espagne & des Indes; il offroit plusieurs de ses places de Flandre, que la Hollande demandoit pour lui servir de barrière; il offroit de démo-

(*) Voyez, *Mémoires de Torci.*

lir Dunkerque, d'abandonner Strasbourg; il se contentoit du royaume de Naples pour Philippe V. Si Eugène & Marlborough, si les Hollandois, ivres de leur prospérité, ne ne s'étoient pas livrés aveuglément aux chimères de l'orgueil, ils devoient se croire trop heureux de terminer ainsi une guerre, dont les vainqueurs souffroient comme les vaincus. 1709.

Odieuses prétentions des ennemis.

Ils s'opiniâtrèrent à vouloir pour fondement des préliminaires que Philippe abandonnât dans l'espace de deux mois toute la monarchie d'Espagne; que l'archiduc la possédât sans autre démembrement que ceux qu'ils avoient promis au duc de Savoie & au Portugal; que Louis les mît d'avance en possession des places qu'il offroit de céder; bien plus, qu'il répondît du consentement de son petit-fils à la cession, ou qu'il s'engageât à joindre ses forces aux leurs pour l'y contraindre.

Le roi à M. Amelot, 3 juin.

Louis rappelle Amelot & ses troupes.

Ne pouvant accepter des conditions si révoltantes, ni désapprouver les sentimens du jeune roi, ni préférer les intérêts de l'Espagne au salut de la France, Louis rappelle toutes

1709. ses troupes, afin de les opposer à ses ennemis. Il accorde le congé que demandoit Amelot; &, selon l'avis de l'ambassadeur, il nomme pour le remplacer en qualité d'envoyé extraordinaire Blécourt, le même qui avoit déjà rempli cette fonction en Espagne; que les Espagnols estimoient comme un honnête homme, tel enfin qu'il le falloit pour ne leur donner aucun ombrage.

Il console Philippe.

Lettre du 3 juin.

Le monarque écrivit à Philippe que le départ de ses troupes & de son ambassadeur, laissant aux seuls Espagnols le soin de défendre leur roi, augmenteroit sans doute leur zèle & leur fidélité; mais qu'Amelot, en lui rendant compte de ses ordres ne pouvoit assez lui exprimer tout ce que sa tendresse lui faisoit sentir dans ces tristes conjonctures.

Il excite le zèle des François.

En même-tems, il fit connoître à toute la France, par une lettre circulaire aux gouverneurs des provinces, comment les prétentions odieuses des ennemis avoient rendu inutiles ses démarches. Quel François pouvoit être insensible aux expressions qu'il employa? « Quoique ma tendresse » pour mes peuples ne soit pas moins vive

» que celle que j'ai pour mes pro- 1709.
» pres enfans, quoique je partage
» tous les maux que la guerre fait
» souffrir à des sujets aussi fidèles,
» & que j'aye fait voir à toute l'Eu-
» rope que je desirois sincèrement
» de les faire jouir de la paix, je
» suis persuadé, qu'ils s'opposeroient
» eux-mêmes à la recevoir, à des
» conditions également contraires à
» la justice & à l'honneur du nom
» françois ".

Trop peu de patriotisme à la cour.

Mais il restoit trop peu de François, surtout à la cour, qui eussent le zèle & le courage du patriotisme. Les lettres de madame de Maintenon au duc de Noailles en sont une preuve.

Madame de Maintenon au duc de Noailles 9 juin.

Tout le monde avoit demandé la guerre, après les indignes propositions de paix faites à Torci: presque tout le monde retomba bientôt dans un lâche abattement. « Quand » vous étiez ici, (je copie madame » de Maintenon) combien de fois » avez-vous entendu dire : *Pour-* » *quoi nous laisse-t-on de la vaisselle* » *d'argent? le roi nous feroit plaisir* » *de tout prendre.* Depuis que les » plus zèlés en ont donné l'exem- » ple, tout est consterné & mur-

1709. » murant ; on trouve que c'est au » roi à commencer & à se retrancher : » on lui plaint toutes ses dépenses » les voyages de Marli sont la cause » de la ruine de l'état : on voudroit » lui ôter ses chevaux, ses chiens, » ses valets ; on attaque ses meu- » bles : en un mot on veut le dépouil- » ler le premier. Ces murmures se » font à sa porte. On veut me la- » pider, parce qu'on suppose que » je ne lui dis rien de fâcheux, de » peur de lui faire de la peine. Ce- » pendant le roi a diminué sa table » de Marli ; il a envoyé sa vaisselle » d'or à la monnoie ; il met ses » pierreries entre les mains de M. » Desmarets, pour les engager si » on le peut. Mais on ne veut comp- » ter que ce qu'il ne fait pas. Je » vous avoue que de telles disposi- » tions me glacent le sang dans les » veines, & que vous me seriez bien » nécessaire ici... J'ai été des pre- » mières à envoyer ma vaisselle. » Vous y perdez plus que moi, & » vous ne vous y seriez pas opposé. » Il y en a pour treize ou quatorze » mille francs. S'il n'y avoit qu'à » manger sur de la faïence, nous en

Murmures contre le roi.

» en ferions quittes à bon marché (*)".

On fe déchaînoit en particulier contre Chamillart ; on lui attribuoit plus qu'à tout autre les infortunes publiques. Desmarets l'avoit déjà remplacé pour le contrôle général ; il perdit encore le département de la guerre, qui fut donné à Voisin. Changemens utiles, mais qu'il auroit fallu faire avant que le mal parût à son comble. Madame de Maintenon, auparavant protectrice de Chamillart, fut témoin de la foiblesse avec laquelle il regretta le ministère, & gémit sans doute de l'avoir cru capable de ce fardeau en qualité d'honnête homme.

1709. Chamillart renvoyé du ministère.

C'étoit un grand bonheur pour le roi d'Espagne, que Louis XIV continuât la guerre ; sans quoi la con-

Philippe demande quelque infanterie.

(*) La Baumelle a considérablement altéré les lettres de madame de Maintenon au duc de Noailles : on en peut juger par un morceau de celle-ci : *Ces murmures se font à sa porte*, &c. Des lettres si intéressantes méritent d'être publiées fidellement. Je me propose de le faire, avec d'autant plus de raison, que la Baumelle ne les a pas toutes connues.

quête de ſon royaume devenoit fa-
1709. cile à tant d'ennemis puiſſans & victorieux. Il ſe voyoit cependant très-embarraſſé par le rappel des troupes françoiſes; & n'ayant point d'infanterie à mettre en campagne, il ſupplia ſon grand-père de lui laiſſer une vingtaine de bataillons. Amelot jugea que l'intérêt même de la France l'exigeoit. Il écrivit au roi ſur ce point en politique zélé & clairvoyant. Selon lui, l'Eſpagne riſquoit d'être perdue cette année, ſi toutes les troupes ſe retiroient; parce que les ordres pour de nouvelles levées s'exécuteroient mal, & feroient une foible reſſource : l'Eſpagne une fois perdue avant la concluſion de la paix, il falloit s'attendre que l'armée de l'archiduc, renforcée par les troupes eſpagnoles, tomberoit auſſitôt ſur nos frontières : alors on auroit beſoin contre elle d'un plus grand nombre de bataillons que n'en demandoit Philippe : il y avoit un avantage certain à les laiſſer en Eſpagne, ce roi s'engageant à les payer, & l'armée françoiſe y ayant ſubſiſté depuis la fin de 1706, preſque uniquement à ſes frais : ainſi on pou-

Raiſons de l'accorder pour l'intérêt de la France.

M. Amelot au roi, 13 & 24 juin.

voit faire une diversion fort utile, qui ne coûteroit rien à l'état. 1709.

Louis XIV sentit la force de ses raisons, y ajouta tout ce que la tendresse paternelle peut inspirer, mais ne se rendit point. Il répondit que les maux de la France augmentoient, que la famine se joignoit à la guerre, que la révolte commençoit dans quelques provinces; qu'au milieu de ces fléaux, tenant lieu de père à ses sujets, il devoit préférer leur conservation à tout le reste; qu'elle dépendoit essentiellement de la paix; qu'il étoit impossible de l'obtenir tant que son petit-fils demeureroit maître de l'Espagne; que s'il lui continuoit ses secours, il autoriseroit les bruits répandus contre la sincérité de ses intentions; que, pour avoir la paix, il étoit obligé de retirer toutes ses troupes; & que l'on pouvoit juger du cruel état de son royaume, par une résolution si contraire aux mouvemens de la nature & à sa conduite passée. On voit dans cette dépêche un cœur déchiré par la tendresse.

Louis refuse malgré lui.

Le roi à M. Amelot, 4 juin.

A peine le courier venoit de partir, chargé d'une lettre si affligeante, que Louis en reçut du roi & de la

Il se laisse attendrir, sur-tout par la reine

1709. reine d'Espagne, qui l'attendrirent au point de lui faire changer tout-à-coup de résolution. La reine lui marquoit que, selon toute apparence, les ennemis viendroient bientôt jusqu'à Madrid, s'il refusoit un secours de vingt bataillons pour le reste de la campagne. Elle étoit grosse, près d'accoucher (*); elle l'intéressoit par ce motif. "Que deviendrois-je
„ moi & mes enfans? Cela ne se-
„ roit-il pas capable de nous faire
„ mourir? & pourriez-vous me met-
„ tre dans un tel risque, quand il
„ dépend de vous de ne m'y pas
„ hasarder? Je ne saurois croire que
„ votre humanité, & la tendresse
„ que vous m'avez toujours fait
„ l'honneur de me témoigner, vous
„ puissent permettre de m'abandon-
„ ner dans une telle occasion". Une lettre de l'ambassadeur, écrite le même jour, ne laissoit pas lieu de douter que le péril ne fût réel & pressant, si toutes nos troupes se reti-

d'Espagne. La reine d'Espagne à Louis XIV, 17 juin.

(*) Elle accoucha quinze jours après, d'un fils qui ne vécut que huit jours.

roient ſans qu'on pût y ſuppléer par les Eſpagnols. 1709.

Cette conſidération frappa tellement Louis, qu'il rétracta les ordres, deux jours après les avoir renouvelés. Il conſentit à laiſſer vingt-cinq bataillons & toutes les garniſons françoiſes, en avertiſſant néanmoins qu'il les retireroit au bout d'un mois ou de ſix ſemaines; qu'il les accordoit ſeulement pour donner à Philippe le tems de pourvoir à ſa ſureté; qu'il attendoit de ſon amitié les réflexions les plus ſérieuſes, ſur les ſuites d'une guerre inſoutenable. " Il eſt impoſſible qu'elle finiſſe, diſoit encore le monarque, tant qu'il demeurera ſur le trône d'Eſpagne. La déclaration eſt dure à lui faire, mais elle eſt véritable; & il eſt néceſſaire qu'il ſoit informé de cette triſte vérité ".

Il accorda des troupes pour bien peu de tems.

Le roi à M. Amelot, 26 juin.

Amelot craignoit avec raiſon que le zèle des Eſpagnols ne ſe refroidît, par l'eſpérance de voir toute leur monarchie réunie ſous le même prince, comme on ſuppoſoit que les alliés vouloient la réunir ſous l'archiduc. Cette idée flattoit beaucoup en effet l'orgueil national, & ſur-tout l'am-

Les Eſpagnols animés par les vues ambitieuſes des ennemis.

M. Amelot au roi, 1 juillet.

1709. bition des grands. Elle s'évanouit fort à propos, quand on vit en détail les articles préliminaires que les ennemis avoient proposés. On y remarqua outre les démembremens promis au roi de Portugal & au duc de Savoie, que la Hollande se réservoit une bonne partie des Pays-bas; que les alliés se réservoient de plus différens points à traiter avec l'archiduc, lorsqu'il s'agiroit de la paix générale, sans expliquer leurs intentions. Pouvoit-on douter que chacun ne prétendît garder pour soi tout ce qu'il seroit possible d'avoir? Il importoit de convaincre la nation de leurs projets intéressés: on le fit par une lettre aux évêques & aux gouverneurs ou commandans de province; & l'on eut soin d'insister sur l'ambition des puissances hérétiques: car le nom d'hérétique ajoutoit beaucoup aux motifs de patriotisme.

Difficulté d'avoir de l'argent, & de mettre de l'ordre dans les affaires.

La plus grande difficulté étoit de trouver des fonds pour la guerre. Amelot l'avoit surmontée jusqu'alors; mais depuis la résolution forcée du roi, de se mettre entre les mains des Espagnols, les projets de cet habile ministre tomboient nécessairement;

on ne savoit où trouver un homme pour la partie la plus essentielle du ministère ; les bourses étoient fermées ; l'incapacité & la lenteur, jointes aux manèges de l'intérêt personnel, sembloient déjà ramener l'ancien chaos. L'ambassadeur, en butte à la haine des Espagnols, parce qu'il avoit suivi avec fermeté un plan contraire à leurs vues & à leurs usages, ne pouvoit plus agir efficacement. Il retardoit malgré lui son départ, en attendant l'arrivée de Blécourt, comme Philippe le desiroit & comme Louis l'avoit ordonné. Il continua d'assister au conseil, de travailler en particulier avec le roi, pour prévenir un dérangement subit des affaires. Mais l'intention de Louis étoit que l'intérêt de l'Espagne parût désormais séparé de celui de la France. Il vouloit qu'on pût juger quelle seroit la conduite des ministres espagnols, & quelles ressources ils seroient capables de procurer à leur souverain : le besoin pressant de la paix rendoit nécessaire cette expérience : il restoit trop peu de tems à l'ambassadeur, pour en voir & apprécier les effets.

1709.

Amelot ne peut plus y contribuer.

Le roi à M. Amelot, 19 août.

Ronquillo, président de Castille,

Déchaînement con-

1709. tre les François. M. Amelot au roi, 26 août.

& le marquis de Bedmar, nouveau ministre de la guerre, deux hommes dont on avoit toujours vanté le mérite, se déchaînèrent contre la France & les François, dès que le gouvernement fut abandonné aux Espagnols. C'étoit de leur part une marque d'ingratitude; mais c'étoit le moyen de plaire aux seigneurs: on oublioit tous les services rendus, on ne se souvenoit que du chagrin d'avoir vu des étrangers arbitres du gouvernement.

On retient la princesse des Ursins, qui veut se retirer.

La princesse des Ursins demandoit aussi à se retirer. Elle ne prévoyoit que désagrémens pour elle-même: son crédit dans le palais devoit la rendre suspecte, & entretenir la jalousie nationale. D'un autre côté, elle étoit nécessaire à la reine & au prince des Asturies. La reine écrivit lettres sur lettres à madame de Maintenon pour qu'on la fît rester en Espagne; assurant que les Espagnols eux mêmes n'en seroient pas fâchés, & que la princesse ne pouvoit leur faire ombrage, puisqu'elle ne se mêloit ni de guerre ni de finances. Louis s'en rapporta au sentiment de Philippe & de la reine: tous deux

avoient besoin de cette consolation.

C'est à la princesse des Ursins que le marquis de Saint-Philippe, & après lui la plupart des écrivains, attribuent presque toutes les cabales de la cour d'Espagne. On a vu dans l'affaire des ambassadeurs, que l'impartialité de l'histoire doit rabattre beaucoup des reproches, dont la passion ou la prévention l'a chargée. Selon le même auteur, le duc d'Orléans agissoit contre elle à la cour de France; & la princesse vint à bout, par ses espions, d'exciter contre lui un grand orage, qui le rendit suspect aux deux rois. Mais Saint-Philippe est peu exact dans les récits de ce genre (*): car il suppose qu'Amelot étoit de retour de son ambassade, qu'il entretenoit un secret commerce avec madame des Ursins, & l'aidoit par ses avis: erreur notable, puisque que tout s'étoit passé pendant le séjour d'Amelot en Espagne. Nul historien n'a été suffisam-

1709.

Erreur sur la princesse & sur Amelot.

(*) *Voyez*, Mémoires de Saint-Philippe, tome II.

1709. ment instruit de l'affaire, faute de pièces originales : elle mérite de nous arrêter quelques instans.

Plaintes de Philippe V contre le duc d'Orléans.

Dès le 13 avril, Philippe V avoit écrit à Louis XIV, qu'un secrétaire du duc d'Orléans, nommé Regnault, homme d'esprit, adroit & dangereux, voyoit secrétement des seigneurs mal-intentionnés, qui se vantoient d'avoir ce prince à leur tête contre le gouvernement d'Amelot, assuroient qu'ils vouloient le faire rappeler. Regnault s'attiroit leur confiance, en montrant des lettres de son maître, propres à leur persuader qu'il étoit autorisé pour les choses les plus importantes.

Réponse du roi.

Louis XIV à Philippe V, 29 av.

« J'ai parlé à mon neveu, répon- » dit Louis XIV ; il m'a protesté » que pendant son séjour en Espa- » gne, il n'a jamais entré en rien » de ce qui regardoit le gouverne- » ment ; il m'a pris même à témoin » de son silence au sujet de mon am- » bassadeur, qu'il n'a pas songé, » comme il est vrai, à faire rappeler : » à l'égard du nommé Regnault, » il m'a dit qu'il l'avoit employé, » uniquement à cause de la connois- » sance qu'il avoit de la langue es-

» pagnole, & que sa conduite vous
» ayant déplu, il alloit lui écrire 1709.
» de revenir incessamment. Je crois
» que c'est ce que vous pouvez de-
» mander de sa part. De la mienne,
» j'ai pris des prétextes pour ne pas
» envoyer cette année mon neveu
» en Espagne; & vous devez être
» assuré qu'en quelque occasion que
» ce soit, vous recevrez toujours des
» marques de mon attention à vous
» faire plaisir ".

Agens du duc d'Orléans arrêtés.

Cependant on arrêta le secrétaire, & un officier françois son ami, nommé Flotte, employé aussi par le duc d'Orléans. On saisit leurs papiers; on les interrogea; on trouva des preuves de correspondance avec les ennemis. L'indiscrétion de Flotte, qui s'étoit expliqué témérairement à plusieurs personnes, donna lieu aux bruits publics les plus étranges. Une prétendue conspiration du duc, pour détrôner Philippe, devint le sujet des conversations, en France surtout, où quelques mots hasardés font naître d'abord tant de vains discours. Quoique Philippe fut affligé de cet éclat, il vouloit approfondir un mystère qui intéressoit sa couronne. Flotte eut la

Conspiration dont on le soupçonne.

Philippe V

hardiesse de proposer une alliance entre lui & le duc d'Orléans ; il eut l'effronterie d'assurer qu'on n'avoit rien fait sans la permission de Louis XIV. Les deux prisonniers se contredisoient ; mais leurs réponses tendoient également à écarter toute idée de crime, & rien n'étoit plus difficile que de s'assurer de la vérité.

1709. à Louis XIV, 28 juillet-12 août.

Quels étoient ses véritables projets.

Il paroît certain que le duc d'Orléans, génie vaste & hardi, avoit conçu ou adopté quelque projet sur l'Espagne, pour son avantage particulier, dans la supposition que Philippe, abandonné par son grand-père, seroit contraint de renoncer à cette couronne ; supposition fondée sur toutes sortes de vraisemblances. Il paroît qu'il avoit commencé lui-même à disposer les esprits, & que ses agens avoient poussé leurs intrigues beaucoup plus loin. Philippe avoit sujet de s'en tenir offensé ; mais le meilleur parti à prendre étoit d'assoupir une affaire si désagréable, où le duc, en travaillant pour ses intérêts, n'avoit surement pas prétendu conspirer contre le monarque. C'est ce que desiroit Louis XIV : c'est ce

qu'il conseilla au roi d'Espagne par la lettre suivante. 1709.

Louis le disculpe.

Louis XIV à Philippe V, 5 août.

« Je vous avois écrit qu'avant de
» parler à mon neveu, j'attendrois
» de vous de nouveaux éclaircisse-
» mens, sur l'affaire dont vous m'a-
» vez infomé. Mais elle fait tant de
» bruit, que j'ai cru qu'il ne con-
» venoit plus de garder le silence,
» & que je devois pour vos propres
» intérêts l'engager à me rendre
» compte des ordres qu'il a don-
» nés à mon insçu. Je suis persuadé,
» par la manière dont il s'est expli-
» qué qu'il ne m'a rien caché. Ainsi
» je puis vous assurer qu'il n'a ja-
» mais eu intention d'agir contre
» votre service. Il dit lui-même que,
» quand il auroit pu former un pro-
» jet aussi contraire à ses devoirs,
» il savoit assez que j'aurois été très-
» éloigné de l'appuyer, & que si
» je ne soutenois pas les droits de
» votre majesté, je soutiendrois en-
» core moins, à votre préjudice,
» ceux qu'il ne peut avoir qu'après
» vous & vos enfans. Il attribue à
» la légéreté & à l'imprudence de
» deux hommes qui agissoient en

1709. „ ſon nom, ce qu'ils ont dit & fait „ au-delà des ordres qu'il leur a „ donnés & qui ſe réduiſoit à pro- „ teſter contre les changemens qui „ ne ſont que trop à craindre dans „ l'état préſent des affaires. Il vou- „ loit vous écrire & vous éclaircir „ lui-même de ſa conduite; mais je „ l'en ai empêché, comptant que „ vous me croirez quand je vous „ aſſure qu'il a pris confiance en „ deux hommes incapables de le „ ſervir. Au moins il n'a pas eu la „ penſée de vous nuire, comme leurs „ démarches ont donné lieu de le „ croire. Non-ſeulement mon neveu „ déſavoue leurs intrigues; mais il „ ſe remet à vous de prendre, à „ l'égard de l'un & de l'autre, les „ réſolutions que vous jugerez à „ propos. La meilleure à mon avis „ eſt d'aſſoupir inceſſamment une „ affaire, dont l'éclat n'a déjà fait „ que trop de mal. Une plus grande „ recherche de la part de V. M. ac- „ querroit de nouveaux partiſans à „ ſes ennemis; & quand ce mal ne „ ſeroit pas à prévoir, c'en ſeroit „ toujours un très-grand de leur „ donner l'eſpérance de voir naître

Il conſeille de ne pas pouſſer les recherches plus loin.

„ des divisions dans ma famille. Re- 1709.
„ cevez donc le conseil que je vous
„ donne comme une marque de la
„ tendre amitié que j'ai pour vous ".
Ce conseil étoit prudent, mais les cœurs étoient aigris.

Philippe ne se rend pas.

Philippe croyoit que le duc d'Orléans avoit voulu le rendre méprisable par ses discours : il en croyoit bien plus aisément tout ce que l'on concluoit des papiers & des dépositions de Flotte. Il répondit au roi qu'il ne pouvoit se persuader que ce prince lui eût paru innocent : que les papiers saisis prouvoient assez des vues criminelles ; qu'il lui importoit trop de connoître les Espagnols qui étoient entrés dans le complot, pour ne pas tâcher d'éclaircir la vérité.

Philippe V à Louis XIV, 26 août.

L'affaire enfin assoupie.

Enfin on interrogea encore les deux François. Leurs réponses furent très-différentes des premières, & presque entièrement conformes entre elles : ce qui fit juger à Amelot qu'elles contenoient les véritables circonstances des faits, & que l'affaire finiroit bientôt. Effectivement elle tomba presque dans l'oubli, sans doute parce qu'on ne la trouva point telle qu'on l'avoit imaginée.

M. Amelot au roi, 26 août.

1709. Cet ambassadeur alloit partir, extrêmement regretté du roi & de la reine, & digne de leurs regrets par ses talens, son zèle & ses services. il eut encore à s'acquitter d'une triste commission. Louis demandoit à Philippe des ordres pour la cession de cinq places, que l'Espagne conservoit dans les Pays-bas; cession sans laquelle il désespéroit d'avoir la paix : en cas de refus, il annonçoit que peut être il seroit obligé d'accepter les conditions dont il avoit le plus d'horreur, c'est-à-dire de joindre ses forces à celles des ennemis pour s'emparer de ces places. Philippe se roidit contre une proposition si dure. « Je ne puis croire, répondit-il à son grand-père, que vous vouliez » faire une action aussi peu digne » de vous, que le seroit celle de » prendre les armes contre un petit-» fils qui croit n'avoir jamais mé-» rité que votre amitié ». Il sembloit devenir plus ferme, à mesure que son défenseur devenoit plus foible.

Amelot chargé d'une commission très-dure.

Réponse ferme de Philippe à son grand-père.

Philippe V » Louis XIV, 15 octobre.

Les négociations pour la paix, & la crise qu'elles occasionnèrent en Espagne, y avoient suspendu les

Bezons en état d'agir.

préparatifs & les opérations militaires. Cependant les troupes françoises é- 1709. toient en fort bon état : le maréchal de Bezons qui les commandoit, l'avoit écrit lui-même, en regrettant qu'on ne les fît point agir. L'occasion se présenta, tandis qu'il se trouvoit encore sur les lieux avec l'armée des deux couronnes ; mais ce fut pour lui un malheur. Supérieur en forces à l'ennemi, il n'osoit l'attaquer ni courir les risques d'une bataille. Le général Stahremberg profita de ses craintes, lui déroba une marche de nuit, passa la Sègre en sa présence, pour s'emparer de Balaguer. Alors Bezons s'avança comme pour combattre. Les Espagnols le desiroient avec une extrême ardeur, croyant la victoire infaillible. Il en jugea autrement ; il recula, il laissa prendre Balaguer, où trois bataillons se rendirent prisonniers.

Il recule & laisse prendre Balaguer.

Jamais Philippe ne fut aussi indigné qu'en recevant cette nouvelle. Sur le champ, il résolut d'aller se mettre à la tête de l'armée, pour réparer l'honneur des armes françoises & espagnoles. Amelot qui touchoit au moment de son départ, lui

Philippe va aussitôt à l'armée.

1709. dès le commencement de juin ; & demanda, si la paix ne se faisoit point, un renfort médiocre avec lequel il seroit en état d'agir.

Extrême misère des troupes & des peuples.

Quand Louis XIV résolut de retirer ses troupes d'Espagne, le maréchal de Bezons eut ordre d'envoyer au duc de Noailles douze ou quinze bataillons & autant d'escadrons. Il les attendit long tems, sans en avoir aucune nouvelle. Les besoins augmentoient, étoient extrêmes. Chamillart, comptant sur la paix, n'avoit rien préparé pour la guerre. Nul magasin dans toute la frontière, nul moyen d'y suppléer. Tout étoit mangé en vert ; il falloit tenir la maréchaussée en campagne, pour empêcher qu'on ne fourageât les blés ; & néanmoins la plupart des officiers en faisoient couper la nuit, pour la nourriture de leurs chevaux. On n'avoit pas un grain d'avoine ; les entrepreneurs ne fournissoient rien depuis plusieurs mois, sous prétexte qu'on ne leur remettoit point de fonds. Cette esquisse peut faire juger de la misère du royaume.

A M. Voisin, 26 juin.

On vendoit cependant

Cependant les ennemis tiroient

des vivres de France même. Les habitans du comté de Foix leur vendoient des moutons en si grande quantité, qu'il y en avoit plus de dix-huit mille qui devoient passer en Catalogne. Sur l'avis qu'en donna le duc de Noailles, le ministère révoqua les passe-ports, que la disette d'argent faisoit accorder pour ce commerce.

1709. des vivres à l'ennemi. *Id.* 30 juin.

Ne recevant aucun secours, il fut obligé d'emprunter sur ses propres billets; & son zèle suppléant à ce que la cour ne pouvoit fournir, il évita les malheurs qu'une cessation totale de paye auroit entraînés. Encore fallut-il nécessairement recourir à la capitation, dont il avoit auparavant fait décharger la province, que tant d'autres charges accabloient déjà. Le peu qu'on pouvoit tirer de cet impôt, devenoit une ressource essentielle. Desmarets, habile contrôleur-général, lui peint l'embarras cruel des finances, par une lettre particulière : il avoue qu'il ne sait comment procurer des fonds aux armées, *dans un tems où les peuples ne payent rien, & où les ressources du crédit & des emprunts manquent,*

Noailles emprunte sur ses billets.

Epuisement total des finances.

M. Desmarets au duc de Noailles, 24 juillet.

parce qu'on les a épuisées. " Ce que
1709. ,, je vous dis est vrai, ajoute le mi-
,, nistre, & m'afflige d'une manière
,, accablante. Je comprends bien que
,, cette confidence ne remédie point
,, à vos maux, & ne soulage point
,, vos besoins : il faut quelque chose
,, de plus solide. Je vais remuer
,, toute la finance pour vous envo-
,, yer quelques secours. Je compte
,, assez sur l'honneur de votre ami-
,, tié, pour croire que vous con-
,, noissez ce que j'ai trouvé de res-
,, sources depuis dix-huit mois, &
,, pour me plaindre d'être bien plus
,, mal que le premier jour, après
,, avoir fait de si grands efforts pour
,, se tirer d'oppression". Voilà ce que coûtoit à la France une guerre dont l'unique objet étoit d'établir en Espagne le petit-fils de Louis XIV.

Marche du général en Catalogne.

Noailles attendit jusqu'au mois d'août le détachement qu'on lui avoit destiné. Il paya aux troupes quinze jours de prêt, sur ce qu'il avoit pu ramasser d'argent ; il marcha le 5 pour entrer en Catalogne. Sa marche fut si prompte, si secrette & si bien ordonnée, qu'il étoit sûr d'enlever plus de six mille hommes aux en-

nemis,

nemis, en différens quartiers, à moins qu'une sorte de fatalité ne dérangeât son projet. Deux mille grenadiers ou fusiliers marchent pendant la nuit à un rendez-vous, au sommet des montagnes, sur la gauche de Bellegarde; la cavalerie s'assemble dans ces montagnes sur la gauche des grenadiers; le reste de l'armée prend la route de Bellegarde & du col de Pertus. La cavalerie est malheureusement retardée par la négligence de quelques officiers, qui s'égarent dans les bois au lieu de suivre les autres. Six escadrons seulement arrivent à la petite pointe du jour. Déjà la garnison de Figuières se retiroit, au nombre de trois cents chevaux & de plus de six cents hommes de pied. Le général les fait charger par ses escadrons. Tout est tué ou pris après quelque résistance.

1709. Le duc de Noailles à M. Voisin, 8 août.

Expédition des Figuières.

Il y avoit de quoi s'applaudir de ce début. Mais Noailles crut avoir fait peu de chose, parce qu'il n'avoit pu exécuter qu'une partie de son projet. Si la cavalerie étoit arrivée à tems, tous les quartiers des ennemis ne pouvoient manquer d'être enlevés; car celui de Figuières étoit le

Perte qu'auroient dû faire les ennemis.

1709. plus difficile par sa situation, & par la facilité de la retraite. Le reste se retira précipitamment sous Girone.

Noailles propose d'assiéger Girone.

Depuis long-tems le duc pensoit au siége de cette place, comme à une expédition qui seroit également avantageuse aux deux couronnes. Il ne s'en dissimuloit pas les périls; il croyoit qu'on ne devoit l'entreprendre qu'avec la certitude du succès; mais le roi d'Espagne le desirant, voulant y concourir de toutes ses forces, il proposa enfin ses vues au ministère de France. Si l'on vouloit le renforcer des troupes du Dauphiné, lorsque la saison les rendroit inutiles, vers la fin de septembre, & lui fournir les choses qu'il jugeroit absolument nécessaires, il comptoit prendre Girone; il comptoit faire en sorte que la guerre d'Espagne fût finie au mois d'avril, ou du moins que les Espagnols fussent en état de la finir, sans qu'on pût reprocher à la France d'avoir abandonné Philippe V. « Je crois, dit-il au ministre, qu'il est ridicule à moi de vous représenter combien il importe que cette entreprise soit tenue secrette, en cas que le roi

Le duc de Noailles à M. Voisin, 8 août.

Il recommande le secret.

„ l'approuve ; mais comme depuis
„ trois ou quatre ans, j'ai vu gar- 1709.
„ der peu de mesures par rapport au
„ secret, je vous demande bien par-
„ don si j'ose vous parler sur pa-
„ reille chose". Ce n'étoit pas en effet la moindre cause des malheurs, ni la moindre preuve que le gouvernement se ressentoit de la vieillesse du monarque.

Quoique les circonstances ne permissent guères de tenter une si grande entreprise, on demanda au général les éclaircissemens nécessaires pour se décider. Tout étoit arrangé dans sa tête ; & il envoya bientôt son plan. Il ne demandoit que ce qui étoit absolument indispensable : les frais extraordinaires du siége devoient être sur le compte de l'Espagne, sans que la France y contribuât en rien. En un mot, exposant les choses avec la plus scrupuleuse exactitude, sans autre passion que le zèle du bien public, sans cette confiance présomptueuse qui hasarde un projet, avant d'en avoir pesé tous les inconvéniens, il démontroit que l'expédition de Girone pouvoit s'exé-

Son plan proportionné aux circonstances.

Id. 26 août.

cuter d'une manière peu onéreuse pour l'état.

1709.

Avantage pour la France d'agir du côté de l'Espagne.

Ibid.

„ Ne croyez pas, disoit-il au mi-
„ nistre, que je ne voie point des
„ bords du Ter, comme je le pour-
„ rois faire du milieu de la cour,
„ que la France ne soupire qu'après
„ une prompte paix, sans peut-être
„ même, si j'ose le dire, en exami-
„ ner les conditions. La Flandre,
„ par la proximité de ce qui est re-
„ gardé comme le centre du royau-
„ me, paroît avec justice l'objet le
„ plus considérable; mais je crois
„ pouvoir hasarder de dire qu'il ne
„ doit pas être considéré comme l'u-
„ nique; & je crois que rien ne
„ pourroit contribuer davantage à
„ déterminer les alliés à se relâcher
„ des insolentes propositions qu'ils
„ ont faites, que de voir la guerre
„ presque éteinte dans le continent
„ d'Espagne, & le roi notre maître
„ en état de rassembler toutes ses
„ forces à un seul point: ce qui ne
„ peut arriver que par la réduction
„ de Girone, & la communication
„ qui se feroit avec M. le comte
„ d'Aguilar ". Il ajoutoit que l'ar-
chiduc, resserré dans Barcelone, hors

d'état de faire subsister la cavalerie, pour mettre une armée en campagne l'année prochaine, presseroit vivement ses alliés de conclure à des conditions plus raisonnables ; puisque s'il quittoit une fois l'Espagne, toutes les forces maritimes de l'Angleterre & de la Hollande ne pourroient l'y établir. 1709.

Ces raisonnemens politiques étoient justes, mais n'eurent pas si tôt leur effet. En attendant les résolutions de la cour, Noailles conçut & exécuta un projet hardi, moins considérable par son objet, que par la réputation qu'il pouvoit donner aux armes françoises. Il étoit venu camper près de Toroella-de Mongris. A son approche, l'infanterie de l'archiduc entra dans Girone, & la cavalerie campa sous le canon de la place. Il résolut de surprendre & d'enlever ce camp. Deux grands chemins y conduisoient, par lesquels on ne pouvoit réussir, l'attention des ennemis étant tournée de ce côté-là. Le duc, appliqué à toutes les connoissances utiles, surtout à l'histoire, qui doit diriger le général & l'homme d'état, savoit qu'en 1640, D. Juan d'Autriche

Projet d'enlever un camp de cavalerie sous Girone.

Le duc de Noailles à M. Voisin, 5 septemb.

L'histoire fait trouver un moyen de l'exécuter.

1709. avoit jeté du secours dans Girone, par un autre chemin très-difficile, peu connu, à travers des montagnes. Ce fait lui servit de base pour son opération.

Ordre pour l'exécution.

Il avoit commandé plusieurs fourages jusqu'à une lieue de la ville, afin d'accoutumer l'ennemi à voir sans inquiétude de gros détachemens de cavalerie, & de leur dérober ses mouvemens & son projet. Le 1 septembre, à cinq heures du soir, il part avec sa cavalerie & mille grenadiers. L'infanterie avoit ordre de se mettre en marche la nuit, par le grand chemin de Girone : elle devoit arriver à une heure & demie du soleil au Pont-mayor, qui est proprement un faubourg : sa marche devoit jeter de la confusion dans les avis que les ennemis pourroient recevoir; sa présence devoit empêcher la garnison de sortir. Toutes les mesures étoient parfaitement combinées; l'exécution y répondit.

Noailles réussit dans cette entreprise.

Malgré les difficultés du chemin inconnu qu'avoit pris le général, il arrive à une demi-heure de jour. On rencontre une petite garde; on la culbute; les fuyards jettent l'alarme

dans le camp; le général Frankemberg, qui le commandoit, s'avance avec les principaux officiers, ne se doutant pas que toute la cavalerie françoise puisse arriver par un tel chemin; quoique surpris, il résiste dans un poste avantageux; on le charge brusquement; on tue, on renverse toute sa troupe; il est blessé lui-même & fait prisonnier. Le reste des ennemis étoit en bataille à la tête de leur camp, ayant devant eux un grand ravin. Ils font d'abord bonne contenance; mais le duc de Noailles se portant rapidement vers le ravin pour le passer, ils n'osent l'attendre, & se retirent sous le feu de la contre-escarpe. Comme on alloit les y attaquer, ils se réfugièrent dans la ville même. Tout leur camp fut pillé. Les équipages des officiers faisoient un objet considérable; on trouva dans les tentes des soldats plus de deux cents paires de bottes, que la précipitation ne leur avoit pas laissé le tems de mettre.

1709.

Général autrichien prisonnier.

Le camp pillé.

Le général françois profita de l'occasion pour reconnoître Girone. Il espéra plus que jamais de réussir à ce siége, malgré les nouvelles fortifi-

Louis XIV ne pense plus au siége de Girone.

cations que les ennemis avoient fai-
1709. tes; mais Louis XIV, en lui témoignant son contentement de ce qu'il venoit d'exécuter, lui marqua qu'il ne pensoit plus à une pareille entreprise. Les moindres dépenses effrayoient ; on étoit si dépourvu de moyens, que le trésorier de l'armée de Catalogne n'avoit pas touché un sou depuis le commencement de la campagne. C'est un prodige, que le duc de Noailles, sans secours, pût se maintenir, se faire craindre, & même préparer des magasins pour la grande expédition qu'il méditoit ; mais la sagesse, l'habileté & le zèle ont des ressources inconnues au commun des hommes.

Un débordement submerge le camp de Noailles.

Peu s'en fallut qu'un accident terrible ne fît périr son armée, après qu'elle eut répandu la terreur dans le pays. Il campoit à San-Pedro-Pescador, aux bords de la Fluvia. Tout-à-coup la mer enflée par un coup de vent, fait gonfler cette rivière ; les digues se rompent en trois endroits ; le camp est submergé ; à peine on a le tems de retirer l'infanterie ; dix bataillons restent séparés de tout commerce, entre la mer, la

Le duc de Noailles à M. Voisin, 2 octobre.

rivière & l'inondation. Si le débordement étoit arrivé à minuit, & non à la pointe du jour; si le tems, devenu bientôt calme, n'avoit pas fait écouler les eaux, le quartier général ne pouvoit même échapper au péril. Cependant on ne perdit personne. Noailles, au risque de sa vie, se porta où sa présence étoit nécessaire. Son activité prévint toutes les suites de ce désastre. Les ennemis, profitant de l'occasion, devoient s'emparer le lendemain d'un dépôt considérable de farine: ils ne le trouvèrent plus. — 1709. — Tout est bientôt réparé.

On étoit au mois d'octobre; les subsistances manquoient. Pour continuer de vivre aux dépens de la Catalogne, le général alla camper à Aulot, non sans vaincre encore de grandes difficultés. Il falloit forcer le passage des montagnes, où les ennemis l'attendoient. Quelque avantageuse que fût leur position, ils se retirèrent pendant la nuit, quand ils le virent se disposer à l'attaque. Il rentra en Roussillon vers la fin du mois, après une campagne d'autant plus honorable, que le roi n'avoit rien fourni pour la subsistance de son armée. — Fin de cette campagne.

1709. Mais en arrivant dans la province, il y trouva des besoins affreux. En vain il avoit pourvu à l'approvisionnement par les mesures les plus exactes; ses ordres n'étoient point exécutés. Sans le blé qu'il rapportoit de Catalogne, il n'y auroit pas eu de pain à donner aux troupes. On manquoit absolument de fonds pour la paye du soldat. L'officier encore plus à plaindre, étoit réduit, *sans aucune exagération, à la mendicité* La cour n'avoit pas même fourni les sommes que le général avoit empruntées sur ses billets. " S'il n'étoit question que „ de mon seul intérêt, écrivoit-il „ au ministre, je n'en ferois nulle „ mention dans les conjonctures pré„ sentes. Mais comme il s'agit du „ crédit qu'on peut avoir dans une „ province, il est d'une extrême im„ portance, pour le service du roi, „ de se le conserver pour les divers „ cas qui peuvent survenir, sur-tout „ dans un tems tel que celui-ci ".

Tout manque dans la province.

Id. 3 octob.

La cour ne paye rien.

Son attention à faire valoir les services des officiers, à demander pour eux les graces qu'ils méritoient, à fournir aux besoins des soldats, & à les contenir dans la discipline en mê-

Soins d'un bon général.

me-tems qu'il leur donnoit des soins de père avoit empêché jusqu'alors les désordres les plus dangereux. Mais les maux pouvoient devenir incurables, si la cour n'y apportoit de prompts remèdes. Il les sollicitoit en bon citoyen, plutôt qu'en général, jaloux de sa gloire.

1709.

Bataille de Malplaquet & pertes en Flandre.

La sanglante bataille de Malplaquet, le 11 septembre, releva en Flandre l'honneur de la nation françoise, qui ne montra jamais plus de valeur. Si le maréchal de Villars n'avoit pas été blessé dans l'action, on remportoit une victoire signalée. Mais quoique la perte des ennemis, malgré la supériorité de leurs forces, fût énorme en comparaison de la nôtre, comme ils restèrent maîtres du champ de bataille, cette journée devint un nouveau malheur. Ils assiégèrent & prirent Mons. Ils avoient pris Tournai au commencement de la campagne. On se croyoit heureux qu'ils n'eussent pas gagné davantage. « J'ai » souvent fait la même réflexion que » vous, écrivit madame de Maintenon au duc de Noailles : il faut » être bien mal pour sentir un tel » soulagement ».

1709.

Inertie dans le gouvernement espagnol.

M. de Blécourt au roi, 15 nov.

Le roi indolent pour les affaires.

En Espagne, la retraite d'Amelot laissoit carrière aux préjugés & aux intrigues des seigneurs. Le systême qu'il avoit suivi avec autant de vigueur que de génie, & qui avoit mis dans les affaires de l'ordre, de la diligence, de la solidité, ce systême alloit probablement tomber en ruines : il étoit fort à craindre que les anciens vices du gouvernement ne lui succédassent. Philippe, assez courageux pour braver la mort, assez ferme pour soutenir jusqu'à l'extrémité une résolution héroïque, conservoit un fond de timidité & d'indolence pour les affaires. S'étant livré aux Espagnols, n'ayant plus de ministre françois qui le dirigeât & l'excitât, il étoit exposé à de fâcheuses incertitudes, à des dégoûts habituels. Selon Blécourt, les peuples se plaignoient qu'il fît de la chasse son occupation, & négligeât tous les soins du gouvernement. Tant il est facile de tomber dans l'inertie, quand on n'a pas en soi le ressort qui anime au travail !

Il demande Vendôme pour général.

Cependant Philippe songeoit aux moyens de se défendre avec ses propres forces. Rien ne lui parut plus

nécessaire qu'un bon général. Dès le commencement de 1710, il pria instamment Louis XIV de lui envoyer le duc de Vendôme, qu'on cessoit d'employer, parce que le duc de Bourgogne étoit mécontent de lui. Il le supplia aussi de mettre le duc de Noailles en état de faire une puissante diversion. Mais Louis, prêt à renouer des négociations de paix, lui demanda du tems pour se décider sur ces deux points. S'il avoit accordé le premier (& il le pouvoit sans inconvénient notable), Philippe n'auroit pas été réduit encore une fois aux dernières extrémités ; mais Vendôme n'auroit pas eu la gloire de le rétablir sur le trône.

1709.

Louis XIV à Philippe V, 4 fév. 1710.

1709.

LIVRE NEUVIEME.

1710. Etat de l'Europe dans cette guerre.

PRESQUE toute l'Europe étoit en feu depuis neuf ans pour la succession d'Espagne. L'ambitieux & fortuné empereur Joseph se flattoit de rendre à sa maison, par la force des armes, ces vastes états qu'elle avoit acquis autrefois par des mariages. Le duc de Savoie & le roi de Portugal, pour en arracher quelques minces démembremens, persévéroient dans une alliance, où la foi des traités étoit sacrifiée à l'intérêt. L'Angleterre & la Hollande s'acharnoient aveuglément à une guerre odieuse, qu'elles pouvoient finir avec de grands avantages; qu'elles ne pouvoient prolonger qu'en s'exposant aux revers de la fortune. La France humiliée & abattue, gémissant d'une longue suite de disgraces, murmuroit avec aigreur contre un monarque longtems adoré, dont l'ancienne gloire rendoit plus vif le sentiment des ca-

lamités actuelles (*). Louis XIV vouloit acheter la paix par des sacrifices ; qui lui auroient paru honteux, si la nécessité avoit moins d'empire sur les couronnes. Mais Philippe V étoit inébranlable dans sa résolution de garder l'Espagne ; & sa fermeté d'une part, de l'autre, la tendresse & la générosité de son aïeul, concouroient, avec l'arrogance des ennemis, à rendre la paix extrêmement difficile.

1710.

Sentimens de Louis XIV & de Philippe V.

Avant que d'entamer de nouvelles négociations, on envoya en Espagne d'Iberville, homme d'esprit, exercé aux affaires délicates. Sa commission secrette étoit, non comme Saint-Philippe le suppose, de communiquer des propositions faites à la Hollande, mais de solliciter au nom de l'électeur de Bavière, en exécu-

D'Iberville envoyé en Espagne.

(*) « On est fort occupé du soulagement des peuples, dit madame de Maintenon dans une lettre du 30 juillet 1709 ; mais jusqu'ici ce qu'on fait pour eux les irrite : il y a des gens de mauvaise volonté qui les excitent ».

1710. tion des traités & pour dédommagement de ses pertes, les quatre places qui restoient des Pays-bas espagnols, Luxembourg, Namur, Charleroi & Newport. C'étoit un agent prêté à ce prince; & il devoit instruire la cour de France des dispositions qu'il observeroit dans celle de Madrid.

Représentations du duc de Médina-Céli.

M. d'Iberville à M. de Torci, 5 & 7 janv.

D'Iberville avoit ordre de ne point traiter avec le duc de Médina-Céli, chargé des affaires étrangères depuis quelques mois. Il ne laissa pas de le voir, parce que Philippe lui témoigna le desirer. Ce ministre, dans une conversation pleine de confiance & de franchise, du moins apparentes, lui peignit des plus vives couleurs le mauvais état des affaires du royaume; assurant que, si Louis XIV abandonnoit l'Espagne, il falloit s'attendre aux derniers malheurs; que les Espagnols ne garderoient aucunes mesures dans leur ressentiment, se livreroient sans réserve aux ennemis de la France, leur accorderoient pour le commerce tous les avantages possibles, à l'exclusion des François; qu'une haine irréconciliable s'allumeroit entre les deux nations; que les

alliés, avec le ſecours des troupes eſpagnoles, porteroient la guerre en Guienne, en Languedoc, & que les religionnaires profiteroient de l'occaſion pour ſe révolter. 1710.

On remédieroit à tout, ajoutoit Médina-Céli, en faiſant une diverſion du côté de la Catalogne, ſurtout par le ſiége de Girone, qui forceroit l'archiduc à repaſſer la mer. Mais ſi l'on vouloit prendre ce parti, il importoit de travailler au plutôt & publiquement à faire des préparatifs; ſans quoi l'ennemi profiteroit des mauvaiſes impreſſions, que les bruits d'une paix particulière de la France augmentoient ſans ceſſe. D'autres perſonnes tinrent à-peu-près les mêmes diſcours à d'Iberville: l'opinion générale étoit, ſelon lui, qu'on verroit bientôt une cataſtrophe en Eſpagne, & même en France, ſi on ne la prévenoit par des remèdes prompts & efficaces.

Propoſition du ſiége de Girone.

On lui fit eſpérer un heureux ſuccès de ſa négociation, ſans rien promettre de poſitif. Le ſecret n'en tranſpira point avant ſon départ, quelque envie qu'euſſent les principaux Eſpagnols de le pénétrer. Comme

Départ d'Iberville ſans qu'on lui ait rien promis.

Ibid.

1710. il avoit ordre de retourner incessamment, le roi & la reine d'Espagne insistèrent avec force sur les objets que Médina-Céli avoit développés en particulier. On lui remit les réponses aux lettres du roi & de l'électeur; on le laissa ignorer ce que portoient ces réponses.

Les Espagnols s'opposent à la cession des Pays-bas.

Philippe V à Louis XIV, 2 & 27 janvier.

Philippe marquoit à Louis XIV, que l'affaire étoit trop importante, pour prendre si vîte une résolution: il demandoit une copie du traité fait avec l'électeur de Bavière, traité inconnu à ses ministres, & qu'il falloit cependant voir pour se décider. Peu de tems aprés, n'ayant pas obtenu cette copie, il consulta les ministres sur la demande de l'électeur. Leur avis fut qu'il ne pouvoit l'accorder dans la situation présente, sans se faire à lui-même beaucoup de tort; que ce prince d'ailleurs n'en tireroit aucune utilité, parce que le roi de France offriroit probablement les quatre places aux ennemis, pour avoir la paix dont la nécessité lui paroissoit si pressante; & que cependant le roi d'Espagne, en les cédant, s'ôteroit un moyen de parvenir de son côté à la paix. Ces raisons des Es-

pagnols, quoique opposées aux engagemens de Philippe avec l'électeur, n'avoient rien à quoi on ne dût s'attendre. Il les exposa simplement à Louis, & le pria de les faire valoir auprès de son malheureux allié. 1710.

Une telle réponse étoit peu satisfaisante. Les nouvelles qu'on reçut ensuite d'Espagne ne l'étoient pas davantage. Les négocians françois y essuyoient des vexations; les égards dûs à la France paroissoient oubliés, non par le prince, mais par les sujets. En même tems les préparatifs de guerre se faisoient si mal; l'état des affaires empiroit tellement, qu'il y avoit tout à craindre pour Philippe. Son grand-père ne voulant pas lui faire la guerre, comme les alliés l'exigeoient, & ne pouvant plus le secourir, se contenta de lui écrire en ces termes: Mauvaise situation des affaires.

« Si vous êtes informé, comme » je n'en doute pas, de ce qui se » passe en Flandre, vous comprendrez aisément que, pendant que » Douai est assiégé, la conjoncture » n'est pas propre au siége de Girone; & que ce ne seroit pas contribuer au repos de l'Espagne, que Louis XIV refuse de se prêter au siége de Girone. Louis XIV à Philippe V, 28 av.

1710.

» de laisser la France ouverte à mes
» ennemis. L'état des affaires chan-
» gera peut-être avant la fin de la
» campagne ; &, si je puis alors dis-
» poser de quelque partie de mes
» troupes, je ferai bien aise de les
» employer comme vous le souhai-
» tez ».

Il insiste sur la nécessité de la paix.

« Profitez cependant, autant qu'il
» vous sera possible, de la foiblesse
» de l'archiduc, & songez que votre
» sort est entre vos mains. La cam-
» pagne que vous allez faire en dé-
» cidera ; &, si elle est glorieuse pour
» V. M., nos ennemis en seront
» moins difficiles sur les conditions
» de la paix. Il seroit inutile de vous
» dire encore à quel point elle est
» nécessaire à mon royaume ; & je
» crois que vous savez que je l'ex-
» pose aux plus grands périls, en
» rejetant les propositions odieuses
» qui m'ont été faites à votre pré-
» judice ».

Il se plaint des traitemens que les François essuient en Espagne.

« Je vous avoue que j'avois lieu
» de croire que, risquant tout pour
» vous, mes sujets ressentiroient au
» moins en Espagne les effets de la
» reconnoissance dont vous m'assu-
» rez, & que je crois être vérita-

» ble. Ils éprouvent cependant des traitemens que je n'aurois pas souf- 1710.
» ferts sous le régne de votre pré-
» décesseur. J'ordonne à Blécourt de
» vous en parler fortement. Vous me
» ferez plaisir de l'écouter avec at-
» tention, & de lui rendre une ré-
» ponse décisive. Car il ne suffit pas
» que vous disiez que vos ministres
» agissent sans vos ordres : j'ai trop
» bonne opinion de vous pour ad-
» mettre une pareille excuse. Elle ne
» vous seroit pas honorable, comme
» elle ne seroit pas conforme aux
» sentimens d'estime & d'amitié que
» je conserverai toujours pour vous ".

Réponse ferme de Philippe.

Philippe répondit, après avoir témoigné combien il étoit sensible à ces plaintes : qu'il n'étoit nullement capable de souffrir que ses ministres, à portée d'attendre ses résolutions, eussent la témérité d'agir contre ses ordres ; qu'il leur ordonnoit lui-même tout ce qu'ils devoient faire, & tâchoit d'ordonner avec justice & avec prudence ; que si, dans l'éloignement, ils croyoient devoir prendre des résolutions précipitées sans attendre les siennes, il ne pouvoit empêcher qu'ils n'en prissent quel-

Philippe V à Louis XIV, 14 mai.

quefois de mauvaises; mais qu'en ce
1710. cas il sayoit les punir; qu'il avoit fait réparer les violences commises à l'égard des capitaines de vaisseaux françois, dès qu'il en avoit été informé; & qu'il avoit donné ses ordres pour prévenir de nouvelles plaintes.

Emprisonnement de Médina-Céli.

L'emprisonnement du duc de Médina-Céli, seigneur si puissant prouvoit bien que le jeune monarque ne se livroit pas sans réserve à ses ministres. Il l'avoit fait arrêter dans le palais, le 15 avril, & conduire au château de Ségovie, sans s'expliquer sur les motifs de sa détention. Il écrivit seulement à Louis XIV, que le duc abusoit de sa confiance pour agir contre son service. Selon les mémoires de Saint-Philippe, le roi de France fut, par ses avis, le premier auteur de ce coup d'autorité. Cependant il ne se doutoit pas même des raisons qui pouvoient y avoir déterminé le roi d'Espagne: « Je suis persuadé, » lui marqua-t-il sagement, que » vous n'aurez pas fait une telle démarche, sans en avoir bien pesé » toutes les conséquences, & sans » considérer que si la fermeté est nécessaire dans les tems difficiles,

Id. 21 av.

Louis n'y avoit aucune part.

Louis XIV à Philippe V, 5 mai.

» elle ne convient qu'autant qu'elle
» appuie la justice & la raison. Je 1710.
» crois donc qu'il est de votre in-
» térêt d'instruire vos sujets des cor-
» respondances criminelles, que je
» suppose que le duc de Médina-
» Céli entrenoit contre votre servi-
» ce; pourvu toutefois que ses liai-
» sons avec les ennemis de V. M.
» n'enveloppent pas des gens qu'elle
» jugera peut-être à propos de mé-
» nager ".

Il en fut de cette affaire comme de plusieurs autres, où la vérité resta toujours sous des nuages. Cinq commissaires, du conseil de Castille furent chargés de l'instructiou du procès; mais rien ne transpira. Les évènemens de la guerre, la mort de Médina-Céli l'année suivante, peut-être des ménagemens politiques pour son illustre maison, suspendirent les recherches & le jugement. Blécourt dit, dans une dépêche, que le duc instruisoit les ennemis de tous les secrets de l'état, & les exhortoit vivement à entrer en Espagne. Une si noire trahison auroit dû être constatée & punie avec plus d'éclat.

Cette affaire n'est point éclaircie.

M. de Blécourt au roi, 29 mai.

Moins Louis XIV avoit lieu d'être

Conférence de Ger-

1710. Gertruidenberg; offres humiliantes de Louis. content des Espagnols, plus il désiroit ardemment la paix si nécessaire à son royaume Le maréchal d'Huxelles & l'abbé de Polignac, ses plénipotentiaires, tâchoient de l'obtenir dans les conférences de Gertruidenberg, par des offres aussi humiliantes pour lui qu'avantageuses pour les alliés. Un fol orgueil & une barbare ambition s'opposèrent encore à l'accomplissement de ses vœux. Outre ce qu'il cédoit de ses états, il offrit des secours d'argent contre son petit-fils, en cas qu'il voulût se maintenir sur le trône.

Mémoire de Torci.

Demandes des ennemis.

Les ennemis persistèrent à exiger que seul, avec ses propres armes, il détrônât ce prince dans l'espace de deux mois de trève ; sans quoi ils recommenceroient la guerre, même après avoir été mis en possession des places qu'il falloit d'abord leur céder. Conçoit-on que, dans notre siécle, la fureur ait pu monter à un tel excès ? que des politiques, d'ailleurs éclairés, ayent pu insulter de la sorte à l'infortune d'un grand monarque ? qu'ils n'ayent pas prévu qu'un événement pouvoit détruire leurs prétentions, & leur arracher ce qu'un trait de plume

plume leur assuroit ? Leur absurde dureté fit rompre les conférences vers la fin de juillet : la France y gagna, & ce fut en particulier le salut de l'Espagne. 1710.

Philippe étoit parti le 3 mai pour joindre son armée. La reine, en qualité de régente, écrivit à Louis XIV, au sujet des négociations, une lettre où l'on reconnoîtra la trempe de son caractère :

« Le sieur de Blécourt m'ayant „ communiqué la résolution que V. „ M. a prise de rappeler ses plénipotentiaires, sur les propositions „ barbares que les alliés leur ont „ faites en dernier lieu, j'ai cru devoir vous marquer par un exprès „ l'extrême reconnoissance que j'en „ ai, & la sincère disposition où nous „ sommes d'aider la France, en tout „ ce que nous pourrons, à soutenir „ une guerre que la témérité de nos „ ennemis rend tous les jours plus „ nécessaire & plus juste de notre „ part. Il y a long-temps que nous „ prévoyions quelle devoit être la „ fin des conférences de Gertruidenberg, persuadés que les Anglois „ & les Hollandois ne veulent ni le

Le reine d'Espagne excite Louis XIV.

Lettre du 1er. août.

1720. „ roi votre petit-fils en Espagne, mi „ la France en état de tirer un jour „ vengeance de la tyrannie qu'ils „ exercent à son égard. Nous avons „ vu, par cette raison, avec un dé„ plaisir infini, le parti que vous „ avez pris de nous abandonner, „ pour ainsi dire, croyant, par cette „ conduite, porter à des sentimens „ plus modérés un ennemi que la „ bonne fortune aveugle, & qui ne „ reconnoît plus d'autre loi que celle „ de la force qu'il a malheureuse„ ment en main. Aujourd'hui que „ nous devons attribuer à un arti„ fice toutes les insinuations qu'on „ nous a faites, d'affecter une dé„ sunion qui nous a causé tant de „ mal, tâchons, je vous supplie „ très-humblement, de regagner par „ une route tout-opposée ce que nous „ avons perdu; & n'ayant plus qu'un „ même intérêt, efforçons-nous de „ tirer, par des mesures mieux con„ certées que par le passé, les avan„ tages que nous pouvons espérer de „ l'union effective des deux couron„ nes. Nous ne vous serons point „ à charge, mais nous demandons „ comme une chose absolument né-

Effets d'une désunion affectée.

On demande le duc de Vendôme pour général.

„ cessaire, pour persuader aux Es- 1710.
„ pagnols que nous allons agir avec
„ le même esprit, de nous envoyer
„ au plutôt le duc de Vendôme pour
„ commander notre armée en Ca-
„ talogne. Le roi qui connoît par
„ lui-même combien il a besoin d'un
„ bon général, le souhaite avec pas-
„ sion ; & je puis vous assurer que
„ cela sera le meilleur effet du mon-
„ de, même par rapport à la Fran-
„ ce, dans le cœur de nos sujets.
„ On ne peut être plus sensible que
„ je le suis aux bontés de V. M.,
„ & je vous prie de l'être un peu
„ aussi à la tendresse que le roi &
„ moi avons pour vous ".

Louis XIV, il faut l'avouer, paroît foible dans ces derniers tems, en comparison du roi & de la reine d'Espagne. Mais la jeunesse & l'intérêt le plus puissant animoient leur courage : le sien, affoibli par la vieillesse, cédoit aux besoins de la France, dont il espéroit finir les maux, en achetant une paix plus humiliante que les revers. Il eut bientôt lieu de se repentir de n'avoir pas du moins accordé Vendôme, sur la première demande qui lui avoit été faite. Le

Il auroit fallu l'envoyer plutôt.

Vil'adarias commande mal.

1710. marquis de Villadarias, général de Philippe, étoit d'une capacité très-médiocre : il fit de grandes fautes dont les ennemis profitèrent. On consomma en vain les subsistances au camp d'Ivars, pour attendre l'occasion d'une bataille qu'on ne pouvoit livrer; on reçut un échec considérable à Alménara, le 27 juillet, & sans le secours de la nuit, le roi seroit peût-être tombé entre les mains des impériaux. Croyant alors devoir changer de général, il appela le marquis de Bai qui commandoit en Estramadoure.

Préjugé répandu parmi les troupes espagnoles.

Mémoires de St.-Philippe.

Celui-ci fut encore plus malheureux que le premier. La terreur s'étoit répandue parmi les troupes : des partisans secrets de l'archiduc insinuoient même, qu'on vouloit les sacrifier à la politique de Louis XIV, pour que son petit-fils eût un prétexte honnête de quitter l'Espagne : les préventions étoient si fortes, qu'une telle absurdité pouvoit produire son effet.

Bataille de Sarragosse.

Enfin le marquis de Bai laissa passer l'Ebre à Stahremberg. Un renfort que les ennemis avoient reçu, les rendoit supérieurs en infanterie. Ils marchèrent droit à Sarragosse. Le 20

août, ils livrèrent bataille aux Espagnols, qui les attendoient aux portes de cette ville; l'infanterie d'Espagne jeta les armes presque sans combat; la cavalerie, après avoir battu l'ennemi à l'aîle droite, ne put se rallier parce qu'elle avoit chargé avec trop peu d'ordre. Tout se dissipa. 1710.

La victoire de l'archiduc n'est point décisive.

Sarragosse, avec ce qui n'étoit pas fortifié en Aragon, se soumit d'abord au vainqueur. Le roi reprit la route de Madrid. Le marquis de Bai rassembla, comme il put, les débris de son armée: on la croyoit presque entièrement perdue; mais la plus grande partie se rallia peu-à-peu sous les drapeaux. Après une victoire, en apparence décisive, l'archiduc étoit encore bien éloigné du terme de ses espérances; il n'avoit même rien gagné, si la nation demeuroit ferme contre lui.

Vendôme prévoit de loin les choses.

Le duc de Vendôme alloit enfin commander les troupes d'Espagne. Il apprit à Bayonne le triste événement de Sarragosse. C'étoit, à son avis, la suite des fautes qu'on avoit faites. Les huit jours de marche avant la bataille lui paroissoient *un tissu continuel de mauvaises manœuvres & de*

puérilités : il annonçoit à Louis XIV, avant d'être sur les lieux, que les peuples étant toujours fidèles, on pouvoit remédier à tout : il répondoit même que les choses changeroient de face, si l'on mettoit le duc de Noailles en état d'agir, comme on l'avoit projeté.

1710. Le duc de Vendôme au roi, 2 septembre.

Son estime pour Noailles.

Noailles étoit arrivé à Bayonne pour conférer avec lui. " Il est parfaitement instruit, ajoute Vendôme, non-seulement des affaires de Roussillon & de Catalogne, mais aussi de celles d'Espagne ; & j'avoue qu'il y a plaisir d'avoir à faire avec des gens aussi intelligens, d'aussi bonne volonté & aussi zélés pour le bien de votre service. Enfin, si V. M. lui donne des troupes, comme je l'espère, je me fais caution pour lui qu'il s'en servira très utilement, & qu'il fera tout ce qu'il sera possible de faire ".

Descente des Anglois en Languedoc.

Ce témoignage d'un héros étoit bien dû à Noailles. Il venoit de sauver le Languedoc d'une invasion, par des prodiges de zèle & d'activité. Une escadre angloise de vingt-quatre vaisseaux débarqua des troupes à Cet-

te, la nuit du 25 juillet. Les ennemis ne trouvèrent presque aucune résistance, se rendirent maîtres de ce port, ensuite d'Agde; & ils se préparoient à s'emparer de Béziers. Leur général étoit Seissan, gentilhomme languedocien, qui avoit été colonel en France, qu'on avoit cassé & irrité; ennemi d'autant plus dangereux, qu'il ne permettoit aucune violence à ses soldats, & qu'il s'efforçoit de gagner les esprits par la douceur. Les religionnaires, les nouveaux convertis n'avoient en général que trop de penchant à la révolte. Le peu de troupes de la province servoit à contenir le Vivarais & les Cévennes. Tout sembloit favorable aux vues des Anglois. Une fois établis, fortifiés, renforcés par les secours qu'ils pouvoient bientôt recevoir, quelle inquiétude n'auroient-ils pas donnée à la France? 1710. Lettres des ducs de Roquelaure & de Noailles à M. Voisin.

Le duc de Roquelaure, commandant en Languedoc, dépêcha d'abord un courrier au duc de Noailles, pour lui demander le plus de secours qu'il seroit possible d'envoyer. Son courrier arrive le 25 à huit heures du soir au Boulou. Noailles y étoit Noailles vole au secours.

campé, & se disposoit à passer les monts, quoiqu'il eût fort peu de troupes. Sur le champ, frappé de l'importance de cette affaire, des suites funestes qu'elle entraîneroit, si le remède n'étoit prompt & efficace, il se détermine à voler lui même où le danger du royaume l'appelle. Il arrange tout pour la sureté de la frontière; il remet au marquis de Brancas l'exécution de ses ordres; il fait marcher les troupes avec douze pièces de gros canon; il arrive à Béziers & y rassure les esprits; il joint Roquelaure le 26, visite avec lui les bords du canal, retourne en poste au-devant de sa petite armée jusqu'à Pezenas, se met à la tête, & continue la marche toute la nuit. Enfin il s'empare du poste d'Agde, que l'ennemi avoit abandonné. Les Anglois se retranchoient à Cette. Le 30 au matin on tombe sur eux, on les charge, on les poursuit jusques dans la mer; plusieurs dragons entrent même dans leurs chaloupes. Noailles avec son canon auroit foudroyé deux frégates qui gardoient l'entrée du port, si elles n'eussent coupé leurs cables avec précipitation pour mettre à la voile.

1710.

Marche étonnante.

Les ennemis chassés.

Il fait attaquer le fort de Cette, & les grenadiers pénètrent par les embrasures. On ne perdit qu'un soldat dans toute l'expédition; tant les ennemis étoient frappés de surprise & d'épouvante. 1710.

Ce qui la rend sur-tout remarquable, c'est l'activité, la diligence du chef, jointes à une conduite si prudente. Il passa cinq jours & cinq nuits de suite à cheval. Le chemin étoit de plus de quarante lieues: la cavalerie le fit en trente heures, l'infanterie en quarante-huit, l'artillerie en quarante-trois, sans qu'un seul homme restât derrière. « Le peuple » de Paris dit que, si vous êtes arrivé le jour que l'on marque, le » diable vous a porté. Ainsi vous » voilà regardé comme sorcier, pen- » dant que nous vous admirons ». C'est ce que madame de Maintenon écrivit au duc de Noailles. Circonstances de cette expédition.

Il reçut du roi les marques d'approbation les plus honorables. Voici la dépêche: elle fera connoître la manière dont on louoit les services: Louanges que le roi donne à Noailles.

» Mon cousin, la descente que » les ennemis avoient faite à Cette, » auroit pu avoir des suites fâcheu- Le roi au duc de Noailles, 4 août.

» ses, si vous n'aviez pas marché
1710. » avec autant de diligence que vous
» avez fait, pour vous opposer à l'é-
» tablissement qu'ils vouloient pren-
» dre sur la côte de Languedoc.
» Dans le moment que la nouvelle
» m'en fut mandée par le duc de
» Roquelaure, je vous envoyai mes
» ordres pour faire un détachement
» de l'armée que vous commandez;
» mais ce secours auroit été trop lent,
» si vous n'aviez pas pris de vous-
» même le parti de faire ce qui a
» paru être le plus important, & le
» plus nécessaire pour mon service.
» Votre zèle & votre bonne volonté
» vous ont fait vaincre des difficul-
» tés, qui auroient paru insurmon-
» tables à beaucoup d'autres. Jamais
» marche de troupes n'a été faite
» avec plus d'activité & de vigi-
» lance, & il n'est presque pas croya-
» ble que vous ayez pu arriver du
» camp où vous étiez au-delà de
» Perpignan, en moins de trois jours;
» surtout conduisant avec l'infanterie
» douze pièces de canon. C'est cette
» diligence qui a surpris les enne-
» mis, dans le tems qu'ils ne pou-
» voient pas s'y attendre, & qui les

» a déterminés à se rembarquer avec
» précipitation & désordre, lorsqu'ils 171
» ont vu arriver les premières trou-
» pes, qui malgré la fatigue de leur
» marche, les ont attaqués avec
» beaucoup de vigueur. Le duc de
» Roquelaure avoit donné de par-
» faitement bons ordres, pour éviter
» que cette descente ne causât quel-
» ques troubles & mouvemens au-
» dedans de la province; mais il
» n'auroit pas été en état, sans vous,
» de s'opposer aux établissemens que
» les ennemis prenoient sur la côte,
» & de les en chasser: vous ne pou-
» viez rien faire de plus utile pour
» mon service, ni qui me fût plus
» agréable. Comme j'ai donné mes or-
» dres pour faire en Languedoc trois
» bataillons de la marine & des ga-
» lères, le duc de Roquelaure en
» aura suffisamment pour rassurer la
» côte, & rien ne vous empêchera
» de retourner en Roussillon avec
» les mêmes troupes que vous avez
» amenées pour tâcher de prendre
» quelque avantage sur mes ennemis
» dans le Lampourdan, ou du moins
» faire subsister mes troupes aux dé-
» pens de leur pays, pendant que

1710. » les leurs sont occupées du côté de » l'Aragon. Tous les mouvemens » que vous ferez seront avantageux » au roi d'Espagne; & j'ai assez de » preuves de votre capacité & de » votre zèle, pour ne pas douter que » vous ne profitiez de tout ce que » la conjoncture vous permettra de » faire pour le bien de mon service. » Et la présente n'étant pour autre » fin" &c.

Zèle sincère. Noailles saisit l'occasion de cette dépêche, pour rendre témoignage au roi même, comme il l'avoit fait au ministre, de l'application & de la bonne volonté des officiers-généraux, & des officiers d'artillerie. Il le conjure en finissant, de vouloir bien le distinguer du reste de ses sujets, non par les graces qu'il a coutume de prodiguer, mais en discernant le zèle qui l'attache à sa personne & à son service. Ces protestations partoient du cœur, & furent toujours confirmées par les effets. L'intendant de Languedoc, Basville, dont il fait beaucoup d'éloges, étoit aussi un de ces hommes rares, qu'un roi doit s'estimer heureux d'employer aux grandes affaires.

Le duc de Noailles au roi, 17 août.

De retour en Rouffillon dès le 6 août, méditant, écrivant, agiffant presque fans relâche, le duc de Noailles, à la nouvelle que les conférences de Gertruidenberg étoient rompues, fentit plus que jamais l'importance de l'expédition de Girone. Il jugeoit avec raifon que la guerre étoit l'unique moyen de parvenir à la paix; que le meilleur moyen d'obtenir des conditions moins dures, étoit de faire perdre aux ennemis l'idée de conquérir l'Efpagne; que la prife de Girone feroit pour eux un coup mortel; que la France, malgré fes difgraces, pourroit encore les faire bientôt repentir de leur barbare obftination.

1702.

Politique fage & courageufe.

Le duc de Noailles à M. Voifin, 9 août.

Il propofa de nouveau fes vues au miniftre. L'entreprife lui paroiffoit poffible en hiver; les troupes qui l'auroient exécutée, pouvoient être envoyées ailleurs au mois d'avril; avec cinquante mille écus, il comptoit fournir aux dépenfes du fiége; il ne demandoit même cette fomme que comme un prêt, s'engageant à la remplacer aux dépens du pays. Il calculoit tout, il defiroit qu'on prît toutes les mefures convenables; il obfervoit avec douleur, que depuis

Projet pour le fiége de Girone.

Id. 17 août.

1710. cinq ans, la conquête de la Catalogne avoit manqué faute d'ordre & de précautions. Il disoit avec raison qu'il faut quelquefois abandonner tout un côté, pour finir absolument ce qu'on doit faire dans un autre, & il citoit l'exemple des ennemis, qui avoient si bien réussi par-là en Bavière.

Bien concerter les opérations. Comme rien n'étoit plus essentiel que de concerter les opérations avec le roi d'Espagne, afin que les deux armées concourussent au succès, il offroit de faire lui-même dans cette vue le voyage de Madrid; nouvelle peine qu'il prendroit volontiers pour le bien public. On peut tout se promettre, disoit il, lorsqu'on a su préparer les choses, & prévoir toutes les suites & tous les inconvéniens qui peuvent arriver; autrement on agit au hasard: la fortune souvent n'est favorable, qu'autant qu'on a pris des précautions pour la mettre de son parti. Un général consommé n'auroit pas mieux vu les choses.

Noailles espère encore pour l'Espagne. Ayant appris que Vendôme étoit envoyé en Espagne, il desira de s'aboucher avec lui. Vendôme le desiroit de son côté. Ces deux généraux se

rencontrent à Bayonne. Ils y apprennent la déroute de Sarragosse. Nous avons déjà rapporté ce que le premier écrivit au roi sur un si triste événement. Le second pense de même, & persiste à croire qu'il importe de suivre l'entreprise de Girone. Outre qu'il y a encore de l'espérance, comme il le remarque, plus l'Espagne seroit en péril, plus on seroit intéressé à la soutenir, de peur qu'elle ne fût subjuguée, & que les forces des deux partis ne se tournassent ensuite contre la France: or c'est par le Roussillon que les secours doivent être le plus utiles: ils obligeront Stahremberg de repasser en Catalogne. D'ailleurs le roi y sera plus maître des mouvemens de ses troupes, & pourra les faire agir jusqu'au point qu'il jugera convenable pour son service. Noailles sembloit prévoir les événemens.

1710. Le duc de Noailles à M. Voisin, 2 septemb.

Intérêt de la France à la soutenir.

Il est certain qu'on ne pouvoit obtenir que par les armes une paix qui ne fût pas honteuse; & on l'auroit déjà obtenue, si l'on eût montré moins de foiblesse. Torci le pensoit lui-même. « Je vous avoue, marquoit-il au duc de Noailles, que

Foible politique à la cour de France.

M. de Torci au duc

1710. Noailles, 15 août.

» je suis du nombre des imbécilles, » qui croient que vous pourriez contribuer davantage à la paix, que » les négociations de Hollande & » les conférences de Gertruidenberg » ne l'ont pu faire. Les grands politiques, animés par leur zèle pour » la gloire du roi & pour le bien » de la patrie, ne pensent pas de » même, & répandent leur avis dans » le public par plus de bouches que » la renommée n'en eût jamais. J'aime mieux que leurs discours vous » reviennent par d'autres que par » moi : ce seroit tout au plus matière » à être traitée dans les jardins de » Marli ". Ces politiques, dont quelques-uns étoient du premier rang, se trompoient alors, & nuisoient aux affaires avec de bonnes intentions. La suite le prouvera.

Noailles envoyé au roi d'Espagne.

Objet de sa commission.

Quand on sut à Versailles que le roi d'Espagne étoit vaincu, les inquiétudes & les craintes redoublèrent. On suspendit les préparatifs du siége de Gironne, on revint aux idées de pacification ; on résolut d'envoyer le duc de Noailles à Madrid, non-seulement pour examiner l'état des affaires, mais pour décider Philippe à

facrifier fa couronne, s'il n'étoit plus en état de la foutenir. En lui adreffant fon inftruction, Torci lui marque: « Elle vous fera voir la confiance entière que le roi prend en » vous. La commiffion eft difficile; » mais nous fommes dans un tems, » où il y en a peu de faciles. Si vous » pouviez réuffir, vous abrégeriez » bien des peines & des embarras, » & le royaume vous devroit beau» coup ».

1710.

Cette inftruction porte, qu'il faut examiner férieufement avec le roi d'Efpagne le véritable état de fes forces, de fes moyens, de toutes fes affaires. Le duc de Noailles doit lui faire des queftions au nom du roi même, fur les particularités les plus intimes. La flatterie, pernicieufe en tout tems, feroit plus mortelle que jamais dans les circonftances préfentes: en achevant de précipiter le roi d'Efpagne, la France acheveroit auffi de fe ruiner.

Parler avec liberté & fans flatterie.

Inftruction du 7 feptembre.

Si les efpérances dont il fe repaît font fauffes & chimériques, il faudra fans perdre de tems mettre à profit la vérité qu'on lui aura dévoilée. Ne pouvant conferver l'Efpagne & les Indes, il n'auroit de reffource que

Propofer un petit partage, ne pouvant mieux faire.

Ibid.

1710. dans le partage que ses ennemis étoient disposés à lui offrir. La Sicile & la Sardaigne, partage si modique & peut-être mal assuré, ne peuvent sans doute compenser la perte d'une des premières couronnes du monde. « Mais
» il y a moins de proportion encore
» entre le rang d'un roi qui posséderoit ces deux îles, & la vie privée d'un prince dépouillé de ses
» états, sans espérance de pouvoir
» jamais remonter sur le trône dont
» ses ennemis l'auroient chassé. Celui qui règne, quoique sur une
» petite étendue de pays, peut, par
» sa sagesse & par sa bonne conduite,
» se faire considérer des autres nations de l'Europe; &, lorsqu'il voit
» devant lui une longue suite d'années, il peut espérer des conjonctures favorables pour rendre sa fortune meilleure. Un prince réduit
» à la condition d'un particulier est
» bientôt oublié. Ses vertus sont comme ensevelies: il devient inutile
» au reste de la terre, souvent à
» charge à son propre pays; & loin
» de trouver des occasions de faire
» valoir ses droits, il ne laisse à sa

Faire sentir que cette condition est bien préférable à une vie privée.

» postérité que de vains titres & de
» vaines prétentions ». 1710.

Dans le cas que l'on suppose, le duc de Noailles ouvrira les yeux du roi d'Espagne en présence de la reine, & leur laissera ensuite sentir l'embarras de chercher des remèdes aux malheurs dont ils sont menacés : il ne proposera encore aucun expédient pour adoucir ces malheurs : l'essentiel est de dissiper leur illusion. Ensuite il parlera séparément à l'un & à l'autre, ou même à la princesse des Ursins. Il représentera leur perte comme certaine & imminente ; il leur inspirera le desir de mettre fin aux calamités de la guerre, en acceptant un partage. Il persuadera en particulier à la princesse des Ursins l'impossibilité absolue de rétablir & de soutenir les affaires, quand-même on prendroit Girone.

Dissiper les illusions avec prudence.

Ibid.

Il lui fera entendre du reste, qu'il n'est pas question d'abattre le courage, ni d'éteindre le zèle des peuples ; que si le roi d'Espagne prend le parti d'abandonner sa couronne, sa résolution doit rester dans un profond secret ; que ce prince ne doit la confier qu'au

Dissimuler la résolution.

Ibid.

roi son grand-père, afin que S. M.
1710. puisse renouer & conclure la paix, en lui procurant le partage le plus avantageux qu'il sera possible. On laisse au négociateur la liberté d'employer auprès de la princesse des Ursins les considérations particulières, soit d'espérance ou de crainte, qu'il jugera propres à la toucher personnellement; jusqu'à lui dire, mais à la dernière extrémité, qu'on la rendra responsable des mauvais conseils, qui entraîneroient le roi d'Espagne dans le précipice, lorsqu'il reste encore une voie pour lui conserver quelques états.

Faire entrer la princesse des Ursins dans les vues du roi.

Difficulté d'une pareille commission.

Ibid.

“ Sa majesté connoît combien la „ négociation est pénible dans tou„ tes les circonstances; mais elle sait „ en même-tems que le duc de Noail„ les, plein de zèle pour son service, „ ne se rebutera jamais par les diffi„ cultés; que plus elles seront gran„ des, plus il s'efforcera de trouver „ les moyens de les applanir; & que „ souvent il surmontera celles que „ d'autres regarderoient comme in„ vincibles ”. Il confiera au duc de Vendôme, sous un secret inviolable, l'objet de sa mission.

1710.

Noailles devance Vendôme, & joint Philippe V à Valladolid.

Noailles étoit à Bayonne avec Vendôme, lorsqu'il apprit par une lettre du ministre de la guerre, que le roi lui avoit envoyé ordre de passer incessamment à Madrid. Il ne douta point que ce ne fût uniquement pour examiner & concerter ce qui regardoit les opérations militaires; car il n'avoit encore aucun ordre de l'autre ministre. Vendôme desirant qu'il l'accompagnât, ils partirent ensemble. Mais en chemin ils reçurent la nouvelle que Philippe V, à l'approche des ennemis, s'éloignoit de sa capitale & se retiroit à Valladolid avec la reine. La diligence devenoit plus nécessaire. Vendôme avoit eu des accès de fièvre; il ne pouvoit presser sa marche dans un pays où il est impossible de courir en chaise. Il consentit volontiers que Noailles prît les devants: celui-ci arriva en poste à Valladolid, au moment que le roi y entroit.

Grande preuve de le fidélité espagnole.

Tout ce qu'il avoit vu jusqu'alors, tout ce qu'il vit en arrivant, étoient autan de preuves de la fidélité & de la constance espagnole. Les grands, sans exception, les principaux membres des conseils, les seigneurs, la

1710. mie étoit foible, & qu'il importoit à l'Espagne, après de si grandes démonstrations de zèle & de courage, de faire voir qu'elle pouvoit se défendre, se maintenir sans secours: il ajouta qu'une diversion lui paroissoit la seule chose possible, utile, vraiment solide, & qu'il espéroit que le roi ne refuseroit pas de s'y prêter. Ses raisons entraînèrent les suffrages. On forma une espèce de junte, pour travailler deux fois par jour sur les détails de la guerre: il y assista souven, comme on le desiroit.

Il fait espérer une diversion plus utile.

Au milieu de ces opérations, il reçoit par la poste une lettre de Torci, qui lui annonce une instruction & une lettre de créance. Il devine d'abord sur quoi la commission doit rouler.. Ses ordres arrivent deux jours après: il les avoit prévenus en maniant déja un sujet si épineux.

Il prévient les ordres de sa cour.

Les bontés du roi & de la reine à son égard, leur confiance en lui, l'épanchement de leur cœur, applanissoient les voies aux tristes représentations qu'il devoit leur faire. Tout ce qu'il imagina de plus capable de les toucher, il le mit en œuvre, motifs de tendresse, de reconnoissance, de

Attachement de Philippe & de la reine pour leurs sujets.

Ibid.

de respect pour Louis XIV. Il trouva ces sentimens gravés dans leur cœur; mais on y opposa toujours ce qu'un souverain doit à ses peuples, à un peuple sur-tout dont le zèle avoit éclaté de tant de manières, dont la fidélité étoit à l'épreuve de tous les coups de la fortune. 1710.

En vain il représenta que les Espagnols, depuis long-tems, ignoroient la guerre & la politique; qu'on devoit être sensible à leurs démonstrations d'attachement & de zèle, sans les croire suffisantes pour soutenir un état; qu'on pouvoit même regarder ces démonstrations comme l'effet de l'amour-propre, d'un orgueil national qui craignoit de se démentir; que peut-être la nation céderoit sans peine à la force, quand elle pourroit le faire sans deshonneur; que l'incapacité des sujets pour le gouvernement, les justes soupçons que l'on avoit eus contre plusieurs, la dure nécessité de se servir d'eux; la foiblesse de troupes battues, sans discipline, sans expérience, sans chefs habiles; le manque de vivres & d'argent; tout enfin donnoit lieu de

Fortes représentations que leur fait Noailles.

Ibid.

1710. craindre une funeste révolution; que si le général Stahremberg joignoit les Portugais, il pouvoit forcer le roi de se réfugier dans les montagnes, sans espérance de retour; que la diversion même de Catalogne pourroit être inutile à l'Espagne, quoique avantageuse à la France; qu'une bataille perdue en Estramadoure, où l'on se proposoit d'unir toutes les forces, ne laisseroit plus ni retraite, ni partage, ni aucunes ressources. Quelle confiance peut-on avoir en des peuples désarmés, dont le zèle stérile & l'amour aveugle ne produisent que de l'attendrissement, que la résolution de périr avec eux, & d'entraîner dans sa ruine les personnes les plus respectables & les plus chères? n'y auroit-il pas plus de sagesse, plus de générosité même à prendre son parti dans une occasion si pressante, & à se contenter d'une partie de ses biens, en cédant le reste, qu'à risquer évidemment de tout perdre, en s'obstinant à vouloir tout conserver?

Dangers qu'il annonce.

Pour frapper davantage, Noailles dit encore que plusieurs personnes,

On avoit pensé en France à

respectées en France pour leurs vertus, avoient été d'avis qu'on pouvoit déclarer la guerre au roi d'Espagne, s'il refusoit ce qui lui seroit offert dans le traité de paix. Effectivement, dès la fin de 1708, madame de Maintenon avoit écrit au duc lui-même : „ Si nous faisons la „ guerre au roi d'Espagne, vous n'en „ serez point chargé : vos remon„ trances ont été trouvées fort justes; „ & je me presse de vous ôter l'in„ quiétude que je vous ai vue". Peut-être les ennemis n'exigeoient-ils cette atrocité, que parce qu'ils savoient qu'à la cour même de Louis XIV ; elle ne révoltoit pas tous les esprits, dans l'abattement où ils étoient sous les coups de la fortune.

1710.

faire la guerre au roi d'Espagne.

Lettre de madame de Maintenon.

Aucune des raisons de Noailles ne demeura sans replique ; & tantôt le roi, tantôt la reine ; les combattirent avec force. Selon eux, „ Quoi„ que des mécontentemens particu„ culiers eussent produit des exem„ ples d'infidélité, la nation avoit „ donné des preuves si sûres d'une „ fidélité inviolable, qu'il leur étoit „ impossible de la soupçonner & de „ se détacher d'elle. Les troupes

Réponses aux raisons de Noailles.

Mémoire du duc de Noailles.

1710. „ manquoient de discipline ; mais „ on alloit les discipliner. L'armée „ d'Aragon avoit souffert, mais celle „ d'Estramadoure étoit entière & „ meilleure. Il n'y avoit pas de bon „ général, mais le duc de Vendôme „ y suppléeroit. On devoit regarder „ comme un bonheur que les An- „ glois eussent déterminé l'archiduc „ à marcher à Madrid : il y con- „ noîtroit la disposition des peuples; „ il verroit que c'est une volonté „ ferme, & non la force, qui les „ maintient dans le devoir. Les en- „ nemis ont pris de fausses mesures, „ négligé des choses essentielles, „ mal profité de leur avantage : pour- „ quoi ne pas profiter de leurs fau- „ tes ? Quels progrès solides peu- „ vent-ils faire, sans places, sans ma- „ gasins, ayant contr'eux la nation, „ éloignés de plus de quatre - vingt „ lieues de l'endroit où ils ont com- „ mencé la campagne ? quelle appa- „ rence que l'archiduc veuille aban- „ donner l'Aragon & la Catalogne, „ pour joindre les Portugais ? La „ diversion que l'on demande l'obli- „ geroit bientôt de revenir sur ses „ pas. D'ailleurs on fera les derniers

On doit profiter des fautes de l'ennemi.

„ efforts pour empêcher cette jonc- 1710.
„ tion ; on tâchera d'éviter une ba-
„ taille décisive ; on suivra les con-
„ seils de la prudence. Et ne peut-
„ on pas dire avec plus de raison
„ de l'archiduc, qu'il seroit entiè-
„ rement perdu s'il venoit à perdre
„ une bataille au cœur de l'Espagne ?
„ Cette dernière ressource doit être
„ tentée plutôt que d'abandonner le
„ royaume".

„ Après tout, ajoutoit-on, les affaires ne sont pas si désespérées. Nous sommes presque au courant des revenus ordinaires : il n'y a pas deux mois d'engagés sur l'année prochaine. Ces revenus sont très-médiocres ; mais les secours extraordinaires des peuples & les emprunts rempliront le vide des finances. On se trouvoit en 1706 dans une situation encore plus cruelle, puisque l'on avoit perdu toutes les places de la Valence & & de la frontière de Catalogne".

Rien n'est désespéré. *Ibid.*

La proposition d'accepter la Sicile & la Sardaigne fut constamment rejettée, comme un piége des ennemis pour parvenir à dépouiller entièrement Philippe, à qui il seroit

Philippe résolu de ne point céder l'Espagne.

impossible de conserver même ce par-
1710. tage. *Encore si on proposoit l'Italie !...*
Ibid. Ce mot échappé donna lieu au négociateur d'insinuer que peut-être on obtiendroit Naples, si l'on étoit sûr que le roi d'Espagne voulût entrer dans le traité de paix. Mais la seule chose décisive qu'il put tirer de Philippe, fut la promesse de faire tout ce qu'on voudroit, pourvu qu'on lui laissât le continent de l'Espagne & les Indes. Le monarque se montra toujours persuadé, ainsi que la reine, que loin de désapprouver ce parti, Louis XIV le leur conseilleroit comme particulier, s'il se trouvoit dans une circonstance moins fâcheuse. Tous deux témoignèrent la plus grande confiance en son amitié.

Conduite du négociateur à l'égard de madame des Ursins. *Ibid.*

Noailles ne fit aucun usage de ce qu'il y avoit dans son instruction par rapport à la princesse des Ursins. Les dispositions, dit-il, ne m'ayant pas paru favorables pour pouvoir réussir dans ce qu'on m'ordonnoit, j'aurois cru commettre une indiscrétion, si j'avois inutilement employé les offres des graces de S. M., & la crainte de son indignation. La princesse avoit sans doute l'ame trop haute, pour

conſeiller au roi & à la reine de prendre un parti foible, qu'ils n'enviſageoient qu'avec horreur. 1710.

Il étoit important que le duc allât lui-même rendre compte de l'état des choſes. Philippe le deſiroit, & lui confia un ſecret qui ne pouvoit s'écrire, que nous ignorons encore. On ne doutera point de la fermeté invincible de ce prince, en liſant la lettre qu'il écrivit à ſon grand-père.

Philippe ſouhaite qu'il aille expoſer en France l'état des choſes.

Lettre de Philippe V à Louis XIV.

» Le duc de Noailles m'a remis » la lettre que V. M. m'a fait l'hon» neur de m'écrire. J'ai beaucoup » de confiance en lui, & il ſuffit » qu'il ſoit chargé de vos ordres » pour qu'elle augmente encore. » Quelques raiſons qu'il m'ait pu » dire, & quelques malheurs qu'il » m'ait fait enviſager, je préférerai » toujours le parti de me ſoumettre » à ce que Dieu voudra décider de » mon ſort en combattant, à celui » de le décider moi-même en con» ſentant à un accommodement, » où mon honneur & ma gloire pa» roiſſent auſſi intéreſſés, & à aban-

Fermeté de ce prince.

Lettre du 27 ſeptem.

1710. „ donner des peuples, sur lesquels „ mes malheurs n'ont produit, jusqu'à cette heure, d'autre effet que „ d'augmenter leur zèle & leur affection pour moi. Ainsi j'ai encore „ recours à vos bontés pour implorer votre assistance & vos secours.

Ses motifs d'espérance.

„ Au reste l'archiduc est à la vérité „ à Madrid avec son armée; mais „ bien loin de croire tout perdu „ pour cela, je pense que cette démarche peut tourner à sa perte. „ Je songe à rassembler le plus de „ forces qu'il me sera possible, pour „ le combattre de nouveau, ou du „ moins l'obliger à retourner sur ses „ pas. La Catalogne est comme abandonnée, & exposée à tout ce que „ vous voudrez y faire entreprendre. „ Mes sujets me donnent toujours „ des marques de leur fidélité. M. „ le duc de Noailles ne peut vous „ aller rendre compte de mes dispositions sans un ordre précis de V. „ M. étant chargé de commander „ vos troupes en Roussillon. Il peut „ m'y être à la vérité d'une grande „ utilité. Cependant, de quelque importance qu'il soit pour vous & „ pour moi qu'il y agisse incessam-

» ment, je crois qu'il eſt encore
» plus eſſentiel qu'il ait l'honneur 1710.
» de vous entretenir ſur tout ce qu'il
» a vu & entendu ici..... Je ne ſau-
» rois aſſez vous repréſenter com-
» bien je crois qu'il eſt important
» pour votre ſervice & pour le mien,
» qu'il ait lui-même l'honneur de
» vous expoſer toutes choſes au na-
» turel, d'autant plus que les mou-
» vemens continuels dans lequels
» je me trouve, ne me permettent
» pas de vous écrire auſſi au long
» que je le voudrois pour vous en
» rendre compte. Je vous dirai de
» plus que je lui ai confié pour vous
» une choſe trop importante pour
» être miſe ſur le papier, & qui ne
» peut ſe communiquer qu'à un
» homme comme lui : ce qui rend
» ſon voyage auprès de vous encore
» plus néceſſaire. Je vous demande
» par avance un ſecret impénétrable
» ſur cette affaire. Vous en connoî-
» trez toute la conſéquence par ce que
» le duc de Noailles aura l'honneur
» de vous en dire, &c. ».

Sa confiance en Noailles.

Vendôme étoit arrivé le 20 à Valladolid, cinq jours avant le départ de Noailles, qui lui fut encore d'un

Vendôme augure bien pour l'avenir.

1710. grand ſecours. Il trouva comme lui l'état des affaires beaucoup moins mauvais, qu'on ne devoit l'imaginer de loin. Outre les gardes eſpagnoles & Wallones, au nombre de plus de quatre mille, il reſtoit de l'armée d'Aragon cinq mille chevaux & huit mille hommes d'infanterie; ſur les frontières de la vieille Caſtille & du Portugal, huit bataillons & douze eſcadrons; autant en Andalouſie; en Eſtramadoure, trente-deux bataillons & trente-cinq eſcadrons. Comme les ennemis avoient entièrement dégarni la Catalogne, une diverſion pouvoit y produire de grands effets. Les Eſpagnols donnoient tous les jours de nouvelles preuves de fidélité; & Vendôme jugeoit impoſſible que l'archiduc les ſubjuguât, à moins d'entretenir toujours une armée étrangère, au moins de cinquante mille hommes. D'où auroit-il pu la tirer?

Le duc de Vendôme au roi, 25 ſeptembre.

A M. de Torci, 2 octobre.

Les Anglois commencent à ſe laſſer.

On avoit lieu de croire que la cour de Londres étoit laſſe de le ſecourir. La conduite & les diſcours du général Stanhope en étoient une bonne preuve. Au ſortir d'un conſeil de guerre tenu chez l'archiduc après la bataille de Saragoſſe, un officier an-

glois lui demandant, *eh bien milord, où allons-nous? est-ce à Valence ou à Madrid?* Il répondit, *à Madrid. J'ai ordre de la reine Anne & des alliés d'y conduire le roi Charles. Quand il y sera une fois, que Dieu ou le diable l'y maintienne, ou l'en fasse sortir: je ne m'en soucie point, ce n'est pas mon affaire.* Si Stahremberg avoit été cru, on auroit évité cette marche: elle donna le tems de se reconnoître; elle fit perdre aux ennemis tous les fruits de leur victoire; elle fit même que la victoire leur devint funeste.

1710.

Ibid.

Le roi & la reine admirés par Vendôme.

Temporiser, laisser le vainqueur se détruire de lui même, c'est ce que Vendôme conseilla, c'est ce qui fut exécuté. Le roi se mit à la tête de l'armée, dont cet illustre général étoit l'ame; & la reine alla se mettre en sureté à Vittoria. L'un & l'autre excitoient son admiration. Il trouvoit que Philippe prenoit toujours le meilleur parti, & que sa prudence égaloit sa fermeté. Il assuroit que la reine étoit fort au-dessus de tout ce qu'il en avoit entendu dire. Leurs qualités personnelles, leurs vertus, enflammoient certainement le zèle national.

Ibid.

1710. Il empêche la jonction des ennemis.

Les ennemis après avoir perdu beaucoup de tems, soit faute d'habileté ou de moyens, tentèrent enfin de se réunir. Les Portugais se disposèrent à passer la Guadiana ; Stahremberg devoit s'avancer à Tolède. Cette jonction eût été infiniment dangereuse : Vendôme la prévint. L'armée marcha le 7 octobre à Salamanque, le lendemain à Placentia, le 17 au pont d'Almaraz sur le Tage. Là on étoit sûr d'empêcher la communication entre les ennemis, & de pouvoir joindre l'armée d'Estramadoure. Celle de l'archiduc resta cantonnée entre l'Escurial & Madrid : elle évacua cette capitale le premier novembre, mais dans le dessein de se maintenir en Castille pendant l'hiver. Toutes ces espérances s'évanouirent bientôt.

Leur retraite après avoir évacué Madrid & Tolède.

Déjà Philippe avoit près de vingt-quatre mille hommes. Il s'avance sur la fin du mois pour resserrer l'archiduc, & lui ôter les subsistances. La nouvelle répandue alors qu'on alloit faire le siége de Girone, augmente l'effet que produit ce mouvement. Tolède est évacué : les Allemands y laissent leur nom en horreur, surtout par la destruction du palais des rois,

qu'ils livrent aux flammes. Enfin l'archiduc se retire le premier avec un détachement ; & Stahremberg ne tarde pas beaucoup à le suivre. Philippe rentre à Madrid le 3 décembre, au milieu des transports de joie d'un peuple fidèle jusqu'à l'héroïsme : il reçoit de nouveaux dons de ce peuple ruiné par la guerre ; il part le 6 pour marcher à la poursuite de l'ennemi. 1710.

Stanhope, avec cinq à six mille Anglois qui faisoient l'arrière-garde, étoit renfermé dans la petite ville de Brihuéga. On l'apprend, on court investir la place, on fait brèche le lendemain, (6 décembre) on donne l'assaut, on pénètre de rue en rue malgré les retranchemens des ennemis, on les force de se rendre prisonniers de guerre. Les Anglois pris dans Brihuéga.

Le général Stahremberg venoit au secours. On marche à lui ; on livre bataille (le 10) dans la plaine de Villaviciosa ; on remporte une victoire complette par les plus grands efforts de valeur, quoiqu'une terreur panique eût dissipé des corps entiers. Canon, bagages, tout reste aux Espagnols : ils font un grand nombre de Bataille de Villaviciosa.

1710. prisonniers les jours suivans: enfin, de cette armée qui devoit conquérir l'Espagne, il reste à peine cinq mille hommes. Chose étrange! Stahremberg envoya une relation à l'archiduc datée du 12, où il assuroit qu'il avoit battu les ennemis jusqu'à les mettre *dans une fuite générale*. Cette relation imprimée pouvoit se tourner en ridicule; mais on doit dire à l'honneur du général autrichien, qu'il avoit disputé long-tems la victoire malgré l'infériorité du nombre. Il regagna Sarragosse, pour l'abandonner peu de tems après. Vendôme ne finit la campagne qu'après y avoir conduit le monarque victorieux.

Fausse relation de Stahremberg.

Vendôme est enfin loué en France.

On célébra d'autant plus en France les succès de Vendôme, qu'on les avoit jugés impossibles, & que rien n'avoit pu affoiblir encore les préventions répandues contre sa personne depuis ses campagnes de Flandre. « Vous savez, dit madame de Maintenon dans une lettre au duc de Noailles, combien on juge à notre cour d'après les événemens: toutes les fautes de M. de Vendôme sont oubliées, & c'est un héros: il n'au-

» roit aucun mérite s'il étoit malheureux ».

1710.

Noailles avoit prédit l'événement.

Noailles avoit jugé bien différemment, parce qu'il jugeoit sans passion & avec connoissance de cause : il avoit eu part aux projets du général, il en avoit pronostiqué les suites. A son dernier voyage, il avoit été assez hardi (je rapporte ses expressions) pour oser prédire l'événement au roi, *& assez téméraire pour le déclarer publiquement à tout le sallon de Marli, peuple vraiment endurci & encore plus incredule.* Aussi écrivoit il à Vendôme, qu'un retour d'amour-propre se joignoit aux autres motifs, qni le rendoient infiniment sensible à ce triomphe ; mais qu'aucun motif n'étoit au-dessus des sentimens qui l'attachoient à lui pour toujours. Unis par l'estime & l'amitie, ils se rendoient mutuellement justice, & ne se donnoient pas de vaines louanges.

Le duc de Noailles au duc de Vandôme, 3 janvier 1711.

Il détermine à pousser la guerre en Espagne.

Après sa négociation infructueuse, dont l'inutilité même étoit un bonheur, Noailles avoit eu ordre comme le desiroient Philippe V & le duc de Vendôme, d'aller rendre compte au roi des affaires. Il ranima les es-

pérances, il inſpira des réſolutions
1710. vigoureuſes; & le ſiége de Girone fut de nouveau décidé, malgré le découragement qui avoit ſuivi la bataille de Sarragoſſe. On reconnut la vérité de ce qu'il aſſuroit depuis longtems, qu'un des meilleurs moyens de parvenir à la paix, étoit de pouſſer vivement la guerre du côté de l'Eſpagne.

Changement de diſpoſitions à Londres.

Les nouvelles de Londres confirmèrent cette politique. Marborough perdoit déjà ſon crédit auprès de la reine Anne : l'ambition meurtrière d'un général, qui ſacrifioit les peuples à ſon intérêt, n'avoit plus la même influence dans le conſeil : on ſe laſſoit de prodiguer tant de tréſors & de ſang pour la cauſe de la maiſon d'Autriche : de petites intrigues de cour jetoient les fondemens d'un nouveau ſyſtême ; & Meſnager, agent ſecret de Louis XIV, trouvoit des diſpoſitions favorables à la paix, que toute l'Europe devoit deſirer.

Torci au duc de Vendôme, 19 octob. & 2 ſeptem.

Coup porté au commerce des Hollandois.

C'étoit la Hollande qui fourniſſoit la plus grande partie de l'argent. Epuiſée enfin comme la France, elle ne pouvoit plus envoyer de ſecours à l'archiduc, elle pouvoit à peine con-

tinuer ses efforts dans les Pays-bas. Pour la punir de sa cruelle obstination par le coup le plus sensible, en lui arrachant une des principales ressources de son commerce, on interdit l'entrée des ports de France à tous vaisseaux hollandois, & l'on cessa de leur accorder des passe-ports : en même-tems l'entrée fut ouverte, non-seulement aux vaisseaux neutres, mais encore aux Anglois. Quoique ce changement dût nuire à quelques provinces maritimes, & aux finances du roi, on eut le courage de l'exécuter, parce qu'il pouvoit forcer la Hollande à devenir plus traitable. Louis XIV demanda que le même plan fût suivi en Espagne ; & il n'y eut qu'une voix pour y consentir

1709. Louis XIV à M. de Blécourt, 10 novem.

Les raisons du duc de Noailles, sans être encore soutenues par les succès de Philippe V. ayant déterminé à l'entreprise de Girone, il retourna promptement en Roussillon. Il y arriva au commencement de novembre, mais ne trouva rien de prêt, ni subsistances ni voitures. C'étoit une création à faire, comme il le disoit. Des pluies continuelles & des inondations augmentèrent les difficultés. Actif,

Préparatifs difficiles pour le siége de Girone.

Le duc de Noailles à Vendôme, 14 novem.

1710. pas lieu : les lettres dont il fut le sujet méritent néanmoins d'être conservées.

Lettre de la reine d'Espagne à Louis XIV.

Elle desire d'aller prendre les eaux de Bagnères.

Lettres du 28 novem.

« Ayant éprouvé inutilement toutes sortes de remèdes, pour guérir des glandes que j'ai depuis quatre ans, & craignant qu'elles ne grossissent assez à l'avenir pour me défigurer, j'ai trop d'intérêt à ne le pas être par rapport au roi & à nos sujets, pour manquer à chercher le seul remède que tous les médecins m'ont assuré être le plus sûr, qui sont les bains & les eaux chaudes. C'est par cette raison que me trouvant à 50 lieues de Bagnères, j'ai cru devoir profiter de l'occasion, pendant que je ne puis être auprès du roi, & que je ne lui suis ici d'aucune utilité...... Comme le duc de Vendôme croit que nos affaires n'ont point été en meilleur état qu'elles sont, je m'en irai sans inquiétude. Mais les Espagnols, qui sont naturellement un peu soupçonneux,

Précautions pour

» & dont le zèle est exrême pour nous, aimeroient peut-être mieux que je ne misse pas le pied en France. Pour moi, je me fie entièrement à vous, & je serois bien fâchée d'avoir la moindre défiance; persuadée que rien au monde ne seroit capable de vous obliger à me retenir dans votre royaume. Je vous supplie néanmoins de m'honorer d'une réponse, le plus promptement qu'il vous sera possible, de votre main, que je puisse montrer aux seigneurs qui m'ont suivie. Encore une fois, je répète à V. M. que je ne me pardonnerois pas moi-même, s'il m'avoit passé un moment par la tête la moindre pensée qui fût contre sa gloire & la tendresse que le roi votre petit-fils & moi nous nous flattons que vous avez pour nous. Plût à Dieu que nous fussions les uns & les autres assez tranquilles pour que je pusse vous aller rendre une visite à Marli, y embrasser ma sœur de tout mon cœur, & y jouir en si bonne compagnie des plus délicieux lieux du monde, que vous y avez faits. L'idée seule m'en ravit: jugez de

1710.

dissiper les soupçons des Espagnols.

1710. » ce que ce seroit si la chose étoit » réelle. Conservez-moi je vous supplie un peu de part dans votre » amitié ".

Réponse de Louis XIV.

Egards & trendresse de Louis pour la reine d'Espagne.

« Je m'intéresse trop tendrement » au rétablissement de votre santé, » pour ne pas approuver tout ce qui » peut y contribuer. Je souhaiterois » que la saison fût plus favorable » pour user des eaux de Bagnères. » Mais si l'on vous conseille de vous » en servir, je vous prie moi-même » de ne pas perdre un moment à » tenter ce remède. Le repos d'esprit doit y donner une vertu nouvelle, & vous le devez avoir, sachant que vos affaires sont en aussi » bon état que vous le pouvez desirer. C'est le seul sujet d'inquiétude qui doit naturellement vous » agiter. Mais puisqu'il est nécessaire » de rassurer d'autres que votre majesté, je lui promets qu'elle ne sera » pas moins maîtresse dans mon » royaume qu'elle l'est en Espagne; » qu'il dépendra d'elle d'en sortir » avec le prince des Asturies, com-

» me il dépend d'elle d'y rester tant » qu'elle voudra. Je ne vous laisse- 1710. » rois peut-être pas une liberté si » absolue, si des tems plus tranquil- » les permettoient que vous vinssiez » ici. Mais il faut attendre la paix » pour concerter les moyens de nous » voir, & je vous assure que je n'au- » rois trouvé en ma vie de moment » plus heureux, que celui où je » pourrois vous dire moi-même que » mon amitié pour vous est aussi » tendre & aussi parfaite que vous » le méritez ".

Lettre de la reine d'Espagne à madame de Maintenon.

Sentimens de cette princesse pour le duc de Noailles.

» ... Il y a apparence que les » ennemis se réduiront à très peu de » chose, avant qu'ils rentrent en Ca- » talogne, & que le duc de Noail- » les achèvera de les détruire. Je » vous estime bien heureuse d'avoir » un neveu de son mérite, & le roi » & moi de l'avoir pour ami ; car » nous le regardons sur ce pied-là. » Je n'ai point de peur que cela me » brouille avec vous, si vous avez

1710. Lettre du 10 décem. Ce qu'elle pense du roi & de madame de Maintenon.

» pour lui autant de tendresse qu'il
» le mérite & que nous l'estimons.
» Au reste, ma chère madame, je
» suis charmée de la réponse que le
» roi mon grand père m'a faite, sur
» la permission que je lui avois de-
» mandée d'aller dans son royaume
» pour y chercher ma guérison Je
» n'ai rien vu de plus poli ni même
» de plus galant, & je ne m'étonne
» pas que les personnes qui ont l'hon-
» neur de le voir de près l'admirent &
» l'aiment. J'ai les mêmes sentimens
» pour lui, quoique j'en sois éloignée,
» & vous ne sauriez m'obliger da-
» vantage qu'en lui persuadant bien
» cette vérité. Je vous en dis une
» bien constante, quand je vous as-
» sure que je suis à vous de tout
» mon cœur. Vous nous seriez d'un
» grand secours à Bagnères; mais
» comme il n'y a pas d'apparence
» que j'aye le plaisir de vous y em-
» brasser, je me flatte que j'irai un
» jour à Marli, dans un tems plus
» tranquille que celui où nous som-
» mes. Quelle satisfaction aurois-je
» de me trouver au milieu de toute
» la maison royale, & de courir
» dans

» dans les jardins avec ma sœur! » 1710.

Le dauphin, le duc & la duchesse de Bourgogne, &c. avoient pour madame de Maintenon les mêmes égards & la même confiance; fruits de son mérite réel autant que de son crédit. Madame de Maintenon n'en étoit que plus malheureuse, par sa sensibilité aux malheurs publics.

LIVRE DIXIEME.

1710. On ne pouvoit assiéger Girone qu'au cœur de l'hiver.

ON avoit perdu en 1710, dans les Pays-bas, Douai, Béthune, Saint Venant, Aire. Les François s'y étoient bien défendus ; mais trop foibles pour attaquer l'ennemi, ils ne purent que retarder ses progrès. La France, menacée de toutes parts, avoit par-tout besoin d'armées pour se tenir sur la défensive. Le siége de Girone n'auroit jamais pu s'entreprendre, si le duc de Noailles n'y avoit consacré l'hiver, tems où les troupes de Dauphiné pouvoient le joindre. Voyons le succès de son entreprise.

Capacité & modestie du duc de Noailles.

Il joignoit à une profonde capacité cette noble modestie qui, sans rien ôter au courage, garantit des écueils de la présomption. Se défiant de ses propres lumières, il avoit demandé pour ingénieur en chef Vallori, dont la réputation lui paroissoit la mieux établie. On jugea plus à propos de lui donner la-Cour, qui avoit servi plusieurs années en Espa-

gne. Celui-ci, rendant compte au ministre des premières opérations du siége de Girone : « Si j'avois quelque peine en tout ceci, dit-il ce » seroit d'y être inutile ; car sûrement notre général est plus habile » ingénieur que nous tous, & d'un » détail sur toutes choses qui m'a » étonné : il n'y a qu'à dire *amen* » avec lui ".

1710. M. de la Cour à M. Voisin, 25 décembre.

Aux anciennes fortifications de Girone, les Anglois avoient ajouté deux forts, du côté par où le maréchal de Noailles prit la place en 1694. Son fils l'attaqua par le fort Rouge, du côté opposé. Il l'avoit investie le 15 décembre. Les chemins rompus, le manque de voitures, rendoient le transport de la grosse artillerie extrêmement difficile. On l'attendit plusieurs jours. Mais ce qui faisoit le plus de peine au général, c'est que malgré les difficultés d'une campagne d'hiver, malgré les promesses de la cour d'envoyer des fonds, il n'en avoit encore point, ni pour les officiers, ni pour les soldats. Il sentoit combien la situation des affaires exigeoit de réserve sur cet article : il représentoit néanmoins au

Difficultés de son expédition.

Le duc de Noailles à M. Voisin, 26 décemb.

1710. ministre que la disette de l'armée deviendroit trop dangereuse, si l'on n'y apportoit un prompt remède. Le principal obstacle au succès, dans les guerres d'Espagne, étoit toujours le besoin d'argent.

Commencemens du siège.

Pour épargner les hommes & pour éteindre le feu de l'ennemi, Noailles ne fit ouvrir la tranchée que lorsque les batteries furent prêtes. On l'ouvrit le 27 décembre : on se préparoit le 29 à donner l'assaut : les ennemis ne l'attendirent point, & abandonnèrent le fort rouge. Quelques jours après, on emporta une redoute entre ce fort & la ville; poste essentiel, que la garnison s'efforça en vain de reprendre par une sortie : elle fut repoussée à coups de sabre jusqu'aux palissades.

1711. Inondation terrible.

Noailles croyoit toucher au moment de la conquête. Un déluge affreux, accompagné de grêle & de tonnerre, le met tout-à-coup, lui & son armée, dans la situation la plus périlleuse. En vingt-quatre heures le Ter s'enfle de plus de quinze pieds; tous les ponts de communication se rompent; on ne peut passer d'une brigade à l'autre; les batteries sont

presque ruinées. Cet orage dura cinq jours, depuis le 9 janvier jusqu'au 13; & le moindre des maux qu'on éprouva, fut l'interruption totale des travaux. Il ne restoit de farine que pour huit jours, lorsque tout fut inondé. Nulle solde encore pour les soldats, malgré les rigueurs du tems; la plupart des officiers réduits au pain de munition; le découragement & le mécontentement répandus dans les troupes; les plus zélés ne remplissant leur devoir qu'avec tiédeur: c'étoit de quoi désespérer un général qui auroit eu moins de ressources au fond de son ame.

1711.

Le duc de Noailles au roi & à M. Voisin.

Situation critique de l'armée.

Cependant dès que les pluies ont cessé, il répare tout, il redouble ses efforts, il ranime les troupes. Le canon tire le 14 janvier; on bat une muraille construite depuis près de mille ans, d'une épaisseur & d'une dureté prodigieuses: au bout de six jours le brèche ne paroît pas suffisante, parce qu'il auroit fallu descendre environ dix huit pieds, les ennemis ayant creusé derrière, & ayant fait de plus un retranchement considérable. On attache donc le mineur à côté de la brèche: on pratique deux

On continue les travaux avec vigueur.

Le duc de Noailles au roi & à M. Voisin, 26 janvier.

mines : à l'inſtant qu'elles ont joué,
1711. les troupes montent à l'aſſaut, percent à travers les coupures & les retranchemens, dans toute la ville baſſe. Alors l'ennemi demande à capituler.

Capitulation de Girone.

Noailles refuſe toute capitulation, à moins qu'elle n'embraſſe la ville entière, trois forts & deux redoutes qui reſtoient à prendre. On y conſent, & Girone eſt rendue le 25. Quelque envie qu'il eût de prendre la garniſon priſonnière, il regarda comme un bonheur de finir de la ſorte cette entrepriſe, & de pouvoir donner à ſon armée le repos dont elle avoit beſoin, en même tems qu'il ſauvoit la ville du pillage.

Eloge du général.

Il choiſit pour porter au roi la capitulation, Planque, ancien brigadier très-diſtingué par ſes ſervices, mais accoutumé à voir paſſer devant lui ſes cadets dans pluſieurs promotions. Ce choix, vraiment digne du général, lui procura un éloge ſingulier, auquel il ne s'attendoit point. Planque, après avoir expliqué à Louis XIV les détails de ce ſiége : « J'ai » ſervi ſous tous vos généraux, lui » dit-il : vous n'en avez point qui » ait plus promis que celui-ci : il a

Madame de Maintenon au duc de Noailles, 6 février.

„ la prudence & la prévoyance de 1711.
„ Turenne, la valeur & la vigilance
„ de Créqui, l'intelligence pour l'ar-
„ tillerie de la Fréſellière, & le dé-
„ tail de Jaquier ".

Une des choſes qui fit ſans doute le plus de plaiſir au duc de Noailles, c'eſt que l'on ſentit le poids de ſon témoignage en faveur des gens de mérite. Tous les ſujets qu'il propoſa pour l'état-major de Girone furent agréés. Le marquis de Brancas en eut le gouvernement, juſte récompenſe de ſes travaux militaires (*). Deux ſergens, excellens ſujets qui s'étoient extrêmement diſtingués au ſiége, furent employés dans l'état-major. Le général voyoit le beſoin que les troupes avoient d'émulation : il ne pouvoit mieux faire pour leur en donner. Services récompenſés.

Comme les armes françoiſes n'é- Joie de Louis XIV.

(*) Le marquis de Brancas, depuis maréchal de France, ſe rendit célèbre en 1712 par la défenſe de Girone. Les Eſpagnols eux-mêmes admirèrent ſon habileté & ſon courage. Il fut enſuite ambaſſadeur à la cour d'Eſpagne.

1711. prouvoient depuis long-temps que des disgraces, cette expédition glorieuse combla de joie Louis XIV. Il fit écrire en son nom au général :

Il approuve la conduite de Noailles.

Le roi au duc de Noailles, 6 février.

« Mon cousin, j'ai appris avec plaisir que la ville de Girone a été » obligée de capituler, & que mes » troupes y sont entrées en conséquence de la capitulation dont vous » êtes convenu. J'en approuve fort » toutes les conditions ; &, quoique » j'eusse souhaité que la garnison eût » pu être faite prisonnière de guerre, » comme vous n'auriez pu la réduire » à cette nécessité qu'en attaquant » les forts, après que vous auriez » été le maître de la ville, j'aime » encore mieux que vous ayez abrégé la durée du siége, en forçant » les ennemis à vous remettre tous » les forts en même-tems que la » ville. Il me paroît par les mémoires que vous avez envoyés, & » encore plus par ce que m'a rapporté le Sr. Planque, de toutes » les particularités du siége, que » toutes vos dispositions étoient parfaitement bonnes, & que ceux qui » étoit chargés, sous vous de les » exécuter, n'ont rien omis de leur

„ part pour rendre le ſuccès de cette
„ entrepriſe auſſi heureux & auſſi 1711.
„ prompt qu'il l'a été. Vous pouvez
„ les aſſurer que je n'oublierai pas
„ le ſervice qu'ils m'ont rendu en
„ cette occaſion, & l'on ne peut être
„ plus ſatisfait que je le ſuis de toute
„ la conduite que vous y avez te-
„ nue ".

« J'ai fait le ſieur Planque maré- Récompenſes données ou promiſes pour les officiers.
„ chal-de-camp. C'eſt un ancien &
„ bon officier qui mérite cette grace ;
„ & ſi je ne fais pas préſentement
„ de promotion par rapport à ceux
„ qui ont ſervi avec diſtinction dans
„ l'armée que vous commandez, je
„ ne les oublierai pas dans la ſuite.

„ Je donne le gouvernement de
„ la place au marquis de Brancas,
„ & j'ai nommé auſſi pour remplir
„ les autres emplois de l'état-major,
„ ceux que vous m'avez propoſés,
„ ne doutant pas que n'ayez choiſi
„ les meilleurs ſujets ".

Cette dépêche étoit accompagnée Lettre particulière du roi au duc de Noailles.
d'une lettre de la main du roi, en
ces termes : « La priſe de Girone
„ m'a fait un grand plaiſir : & ſur-
„ tout après les difficultés & les con-
„ tre-tems que vous avez ſurmon-

1711. » tés. Je n'en suis point surpris, vous » connoissant comme je fais avec les » qualités propres à réussir à ce que » vous entreprendrez. Je sens ce que » vous avez fait pour le bien de » l'état, mais surtout par l'amitié » que j'ai pour vous ". Si le monarque n'avoit eu de prédilection que pour des courtisans de ce mérite, les ennemis de la France auroient-ils pu triompher ? La faveur avoit tout perdu, en inspirant de mauvais choix, que de petits préjugés faisoient d'abord croire excellens.

Il lui ordonne d'accepter la grandesse.

Le roi d'Espagne témoigna sa reconnoissance au duc de Noailles, par l'offre de la grandesse. Louis XIV, ne voulant plus que ses sujets reçussent des dignités étrangères, parut refuser son agrément. Mais il écrivit quelques jours après à son petit-fils que, s'il y avoit un cas d'exception à cette régle, ce devoit être celui d'un si grand service rendu aux deux couronnes, & qu'il ordonnoit au duc d'accepter la grace qu'on lui avoit destinée : en même-tems il prioit qu'on ne lui demandât jamais rien de pareil pour aucun François.

Louis XIV Philippe V, 26 février & 9 mars.

Il avoit refusé son

Il avoit été inflexible dans une

autre occasion, où ses refus firent beaucoup de peine à la cour d'Espagne. Lorsqu'Amelot revint en France, Philippe qui ne pouvoit le récompenser dans sa personne, desiroit avec ardeur de conférer la grandesse à un homme de qualité qui épouseroit sa fille; & ce devoit être le comte de Chalais, neveu de la princesse des Ursins. Le roi & la reine firent les instances les plus vives pour obtenir le consentement de Louis XIV: ils n'y réussirent point. Ils avoient de grandes obligations à cet ambassadeur: les reconnoître d'une manière éclatante étoit une sorte de devoir; mais convenoit-il d'approuver un arrangement, si peu conforme à la nature des choses? 1711 consentemens pour un autre.

Après sa victoire de Villaviciosa, Vendôme avoit cru que le siége de Barcelone pouvoit se tenter au commencement de mars: il en écrivit à Noailles, lui demanda son avis, l'invita en même-tems à faire de son côté les préparatifs. Celui-ci, sans prévoir les accidens qui devoient retarder la réduction de Girone, apperçut d'abord l'impossibilité d'une entreprise, pour laquelle on manqueroit infailli- Vendôme pense au siége de Barcelone.

blement de moyens. Il répondit au prince que rien n'étoit plus grand que son projet; que rien ne seroit plus utile, si la France étoit comme autrefois en état de le seconder efficacement : mais qu'on ne pouvoit espérer d'elle ni vaisseaux ni galères; qu'il faudroit transporter par terre tous les vivres, toutes les munitions; que ce transport seroit impossible, outre que l'on ne ramasseroit jamais à tems les provisions nécessaires; que cependant il arriveroit par mer des secours à l'ennemi; que d'ailleurs il étoit essentiel de donner aux troupes quelque repos, & de pourvoir à leur réparation.

1711. Noaillet en prouve l'impossibilité. Le duc de Noailles au duc de Vendôme, 8 janvier.

Selon lui, il y avoit une voie plus sûre & plus solide, pour détruire toutes les espérances de l'archiduc, qui sans doute ne voudroit pas demeurer avec sa femme bloqué dans une place, comme un simple gouverneur, & en soutenir le siége à la première occasion : c'étoit que l'armée espagnole vînt prendre des quartiers au centre de la Catalogne; qu'elle se joignît à l'armée françoise; qu'on prît Tarragone d'une part, de l'autre les châteaux de Cardone & de Ber-

Il propose un meilleur plan. Ibid.

gue: on seroit dès-lors maître des montagnes, on en tireroit de grands secours de vivres & de voitures, on réduiroit tout le pays à l'obéissance. 1711.

Noailles proposoit le plan des marches & des opérations, avec toute la prévoyance possible. Quand même on renonceroit à l'entreprise de Barcelone, il jugeoit important de faire croire qu'on l'avoit en vue : cette feinte pouvoit déterminer l'archiduc & les alliés à prendre un parti ; & si l'on envoyoit des troupes à l'archiduc, il en résulteroit toujours une diversion favorable pour la France.

Inquiéter cependant l'ennemi pour Barcelone.

Admirable dans l'action, Vendôme étoit peu appliqué dans le cabinet. Né avec le génie & la valeur d'un héros, il n'y joignoit pas toujours les calculs & les combinaisons nécessaires à un général, & sa confiance l'emportoit quelquefois trop loin. " Il faut absolument que je " vous entretienne, écrivit-il à Noail" les. Vos raisons paroîtroient bon" nes à tout autre qu'à celui qui a " pris Vérue après un an de campa" gne, dans le cœur de l'hiver, avec " des bataillons dont les plus forts " n'avoient pas deux cents hommes.

Confiance de Vendôme, fondée sur ses exploits.

Le duc de Vendôme au duc de Noailles. 13 janvier.

1711. „ Voilà ma réponse quant au repos
„ & au rétablissement des troupes.
„ A l'égard des autres raisons, son-
„ gez que j'ai pris Barcelone avec
„ une armée entière dedans, sans
„ être à moitié investi, étant assiégé
„ moi même dans mon camp par six
„ mille hommes de troupes réglées
„ & plus de quarante mille *soumet-*
„ *tans*, qui tiroient des coups de
„ fusil toutes les nuits, dont les bal-
„ les s'applatissoient contre les murs
„ de ma maison. Ces deux actions
„ ne peuvent s'effacer de ma mé-
„ moire ".

Pensée de ce héros sur les grandes entreprises.

Du reste il avouoit que, vu la difficulté des transports, l'entreprise devoit se renvoyer au mois de mai : il adoptoit d'ailleurs le plan de Noailles; mais il vouloit que Barcelone fût toujours le but de cette campagne.
" Les grandes entreprises, ajoute-t-
„ il, ne sont presque du goût de
„ personne; & je gagerois sans le sa-
„ voir qu'il y aura eu des gens dans
„ votre armée, qui auront trouvé
„ le siége de Girone impossible. Vous
„ avez la bonne volonté & le cou-
„ rage qui sont nécessaires pour exé-
„ cuter de grandes choses : opposez

„ votre fermeté d'esprit pour résister à
„ tout le monde & à vous-même ; 1711.
„ car j'ai senti plusieurs fois que, si
„ je m'étois laissé aller à mon pro-
„ pre tempérament, & si je n'avois
„ combattu contre moi-même, les
„ moindres difficultés m'auroient ar-
„ rêté. Mais Dieu merci je n'ai en-
„ visagé les plus grandes que pour
„ les surmonter, & j'ai eu assez de
„ pouvoir sur moi même pour en ve-
„ nir à bout. Usez-en de même....
„ Si vous ressembliez aux autres gé-
„ néraux que je connois, ce seroit
„ vous parler une langue inconnue,
„ & par conséquent je me donne-
„ rois une peine inutile ; mais je vous
„ parle comme je fais, parce que je
„ vous fais capable de m'entendre,
„ &c ".

Ses raisons pour tenter le siége.

Le duc de Vendôme au roi, 13 janv.

Il écrivit le même jour au roi que la conquête de Barcelone lui paroissoit indispensable; que l'archiduc étant le maître de cette ville, Philippe V ne pouvoit se dire roi d'Espagne ; qu'après les derniers avantages remportés sur les ennemis, il seroit plus honteux de ne pas faire le siége que de le lever. " En tout cas, disoit il,
„ si ce malheur nous arrivoit, ce que

1711. » je réponds ſur ma tête qui n'arrivera pas, je réponds à V. M. » que nous ne perdrons pas notre » canon, & que le roi d'Eſpagne » ne retournera point à Madrid par » la France ". Le caractère de Henri IV revivoit dans ſon arrière-petit-fils: mais ce n'étoit plus le tems où une ſorte de témérité pouvoit ſuppléer aux moyens qu'exigent les grandes entrepriſes. On verra clairement que Vendôme ſe trompoit : il le ſentit par l'expérience.

Gens de cour qui desirent de brouiller Vendôme & Noailles.

S'il avoit eu moins de franchiſe, ſi Noailles avoit eu moins de probité & de zèle, l'oppoſition de ſentimens ſur un point ſi eſſentiel pouvoit mettre entre eux de la méſintelligence. Les envieux, les méchans de cour le deſiroient. Et qu'importe à ces gens-là le bien public, pourvu que leurs paſſions ſoient ſatisfaites ? Vendôme fut averti de leurs manèges. Ce qu'il en écrivit à Noailles, ſera pour les ames honnêtes une inſtruction & un plaiſir.

Le premier en avertit l'autre loyalement.

" On me mande de Verſailles » de bon lieu, qu'il y a des gens » qui veulent travailler à nous brouiller enſemble. De l'humeur dont

„ nous sommes tous deux, cela ne 1711.
„ sera pas aisé. Mais supposé qu'il
„ y ait des gens assez endiablés, Lettre du 13 janvier.
„ & assez ennemis du service du
„ roi, pour vouloir tenter une pa-
„ reille chose, je vous donne ma
„ parole dès-à-présent, de vous ren-
„ dre compte sur le champ de tout
„ ce qu'on me mandera sur votre
„ compte. Usez en de même de vo-
„ tre côté : car ce sera un moyen sûr
„ pour se moquer de tous les tracas-
„ siers & de tous les fripons. Adieu,
„ mon aimable duc : conservez moi
„ toujours votre amitié : je la mérite
„ par celle que j'ai pour vous ". Ces deux généraux ne pouvoient démentir leur caractère. Si leur union ne procura point les avantages qu'ils espéroient l'un & l'autre, c'est qu'il y a des obstacles impossibles à surmonter.

Le siége de Girone avoit été retardé de près d'un mois par la lenteur des préparatifs ; des accidens imprévus, en retardant la prise de cette place, avoient augmenté les embarras & les peines ; presque toutes les voitures se trouvoient hors de service ; les Catalans, opiniâtres dans la ré- Situation de l'armée de Noailles.

volte par la crainte du châtiment, avoient brulé & pailles & fourages; les pays étoit desert dans les environs, & les habitans s'étoient retirés dans les montagnes avec leurs effets. Noailles ne pouvoit s'étendre vers Barcelone, ainsi qu'il l'avoit projeté; il voyoit d'autant moins de ressources à espérer des contributions, qu'on devoit user de ménagemens avec un peuple de ce caractère; il vouloit obéir ponctuellement aux ordres du roi, & renvoyer les troupes nécessaires pour le Dauphiné. Son armée ne recevoit point d'argent, & murmuroit d'autant plus qu'elle s'imaginoit qu'on étoit payé ailleurs; enfin, sa situation étoit devenue si fâcheuse, que pour mieux convaincre les troupes de son attention à leurs besoins, il crut devoir envoyer à la cour un officier général, chargé d'en rendre compte au roi & au ministre. Il choisit pour cette commission le duc de Duras, son parent, qui, outre le service journalier du siége, où il s'étoit signalé, l'avoit encore aidé dans les détails les plus pénibles.

1711.

Le duc de Noailles à M. Voisin.

Il envoie en France le duc de Duras.

Au roi, 5 fev.

Vendôme ne peut avancer.

Vendôme étoit à Sarragosse depuis le 4 janvier. Il avoit compté de mar-

cher bientôt en Catalogne ; & cependant, à la fin de février, il étoit encore dans cette ville, occupé des arrangemens nécessaires pour les subsistances. Il assuroit, en écrivant à Louis XIV, que rien ne se feroit s'il venoit à s'éloigner ; qu'il pressoit l'exécution, qu'il espéroit partir dans douze ou quinze jours. Ce terme expiré, il vi[illegible] nécessité d'attendre encore. Seulement il fit occuper Balaguer, abandonné par les ennemis. 1711.

Le duc de Vendôme au roi, 24 février.

Les ressources manquoient davantage à l'armée françoise. Noailles fut obligé d'envoyer la cavalerie se refaire en France. Si les deux armées avoient pu se joindre après la prise de Girone, & faire quelque expédition, c'eût été le moyen d'avancer beaucoup les affaires. Mais il n'y a que des *armées de fées*, dit il, qui puissent faire de pareils mouvemens : celles qui sont composées d'hommes & de chevaux, ont besoin de pain, de fourages, de munitions de guerre, de voitures pour porter tout cet attirail : & quand tout cela manque, & qu'il n'y a point d'arrangemens solides, les mouvemens précipités ne

La jonction des deux armées presque impossible.

Le duc de Noailles à M. de Torci, 10 mars.

1711. peuvent être qu'également téméraires & infructueux.

Un général doit ſe mettre au-deſſus de l'opinion.

Id. 2e fev.

Il jugeoit, avec raiſon, que l'on devoit encore ſe féliciter de l'état actuel des choſes. Il s'imaginoit entendre ces diſcoureurs, qui avoient cru l'Eſpagne abſolument perdue, qui maintenant vouloient engloutir Barcelone & l'archiduc par des miracles ; il mépriſoit leurs diſcours, & s'en rapportoit au jugement du petit nombre d'hommes, capables de bien juger de la guerre. Le meilleur général ſeroit en effet le plus malheureux des hommes, ſi l'opinion d'une multitude aveugle lui paroiſſoit aſſez importante, pour en faire dépendre ſa gloire ou ſon bonheur.

Inſtances inutiles de Noailles à Vendôme.

Noailles avoit encore eſpéré au commencement de février que la jonction ſe feroit, croyant que Vendôme ſeroit en état de marcher. « Au nom » de Dieu, lui écrivoit-il, avancez- » vous à Manreza : vous y trouve- » rez des ſubſiſtances, nous vous y » joindrons, & vous ſerez par-là » maître de la Catalogne. Comptez » que c'eſt un point eſſentiel & ca- » pital. Je ne ſaurois m'empêcher

Le duc de Noailles au duc de Vendôme, 5 février.

» de vous le répéter autant que je 1711.
» fais, parce que j'en connois toute
» l'importance, & que rien n'égale
» l'envie que j'ai d'être sous vos or-
» dres, où je vous avoue que je me
» flatte de servir de manière que vous
» serez content de moi, & que vous
» trouverez quelque différence dans
» la sincérité de mon affection & de
» mon attachement pour vous, d'a-
» vec ce que vous avez eu à essuyer
» de plusieurs autres personnes ».
Animés de la même ardeur, des mêmes sentimens de citoyen, unis par une confiance mutuelle, il ne leur manqua, pour l'exécution du projet, que les moyens auxquels nul talent ne peut suppléer.

Leurs espérances d'une paix honorable se fortifient.

L'un & l'autre avoient été indignés des conditions humiliantes de paix, presque imposées à Louis XIV. Ils ne respiroient que pour la gloire du nom françois & le bien de la nation; ils jouissoient de l'espérance de voir un changement avantageux. Déjà Louis ne vouloit plus entendre parler de la cession de l'Espagne & des Indes. On commençoit à croire que la reine Anne se contenteroit de Port-Mahon & de Gibraltar. On

1711.

Le duc de Vendôme à M. de Torci, 13 mars.

chargea Vendôme de sonder sur ce point le roi d'Espagne, ainsi que sur les avantages que les Anglois demanderoient pour leur commerce. Il n'eut pas de peine à lui persuader, & à la reine, ce que l'intérêt présent de leur couronne exigeoit en pareil cas.

Projet sur Naples, sans moyen d'exécution.

Passionné pour les grandes entreprises, il approuvoit fort un projet de la cour d'Espagne sur le royaume de Naples, où la domination allemande étoit devenue infiniment odieuse. Il appuya la demande que Philippe faisoit d'un léger secours. Mais quoiqu'une diversion en Italie parût desirable, même sans apparence de succès, on se trouvoit dans l'impuissance absolue d'y concourir. On n'avoit pas seulement les moyens de transporter par mer deux bataillons. Le roi en témoigna son regret.

Le roi au duc de Vendôme, 24 mars.

Trahison du duc d'Uzéda.

Quand on auroit eu plus de forces, de telles entreprises devoient avorter. Les ennemis étoient avertis de tout. Le duc d'Uzéda qui, depuis son ambassade de Rome, demeuroit à Gènes avec des plein-pouvoirs pour les affaires d'Italie, imitoit depuis long-tems la trahison de Médina-Céli. Sa perfidie étoit con-

nue, & il falloit la dissimuler, de peur qu'il ne se portât aux derniers excès. On lui avoit ordonné de revenir : il désobéissoit sous de vains prétextes. On vouloit le faire arrêter, & l'on ne savoit comment s'y prendre. Il embrassa ouvertement le parti de l'archiduc, lorsque ce prince parvint à l'empire, comme nous le verrons bientôt. 1711.

Raisonnemens contradictoires des politiques de France.

D'un autre côté, Versailles retentissoit de raisonnemens & de jugemens politiques sur l'Espagne, propres à déconcerter les ministres ou les généraux, qui n'auroient pas eu le courage de suivre la raison plutôt que l'opinion. Les uns soutenoient que l'intérêt de la France étoit de laisser l'archiduc en Catalogne; que la guerre de cette province, ruineuse pour les ennemis, pouvoit seule épuiser leurs richesses; qu'après avoir perdu Barcelone, ils transporteroient leurs troupes en Portugal; & que là ils feroient la guerre *en pantoufles*, avec assez de supériorité pour chasser encore Philippe V. D'autres affirmoient que Stahremberg auroit bientôt vingt mille hommes, qu'il seroit le plus fort avant la fin de la cam-

M. de Torci au duc de Noailles, 28 fév.

1711. pagne, qu'il chasseroit de nouveau le roi d'Espagne, par cette même Catalogne si onéreuse aux ennemis. " Enfin peu s'en faut, marquoit Torci
» au duc de Noailles, que les évé-
» nemens les plus heureux ne soient
» regardés comme des malheurs, &
» qu'une confiance bien fondée ne
» soit traitée de chimère, comme j'en
» traitois peut-être moi-même vos
» prédictions, quand vous disiez ici
» que la bataille de Sarragosse avoit
» été un événement heureux pour
» le roi d'Espagne ".

Raisonnement plus juste de Torci.

Ibid.

Le raisonnement du ministre contre ces rêves politiques est également simple & judicieux. Les ennemis n'étoient pas des *grues*, des gens stupides, incapables de connoître où il convenoit à leurs intérêts d'entretenir ou d'éteindre la guerre: rien ne leur seroit plus facile que de la transporter ailleurs, si elle leur portoit un coup mortel en Catalogne: puisqu'ils l'y entretenoient opiniâtrement, ils y trouvoient donc leur avantage: or, tout ce qui est bon & avantageux à nos ennemis, nous doit être mauvais: il importe donc de finir cette guerre si l'on peut.

Torci

Torci avoit fait entendre au duc de Noailles que, dans le cas où les affaires d'Espagne prendroient une meilleure face, on pourroit le charger de ce qu'il y auroit à traiter avec cette cour, sans que son service de guerre en fût interrompu. Après la prise de Girone, le duc lui marqua que, si cela convenoit au roi, il répondoit de son zèle, qu'il n'étoit pas insensible à cet honneur; que du reste il n'avoit ni capacité ni expérience pour de telles affaires. On voit assez clairement qu'il eût accepté volontiers l'ambassade, pourvu qu'elle ne le détournât point de la guerre, & que l'on eût un envoyé pour les affaires courantes. C'est ce que vouloit le ministre. « Jusqu'à ce que vous m'ayez trompé, lui répondit-il, votre » âge ne pourra me persuader que » vous n'ayez autant d'expérience, » que je vous crois de capacité pour » toutes les choses que vous voudrez » entreprendre ». La proposition devoit se faire au roi, dès que le moment seroit favorable. Il auroit fallu une jonction des deux armées. Noailles alla en concerter les moyens avec

1711.

Il propose l'ambassade d'Espagne à Noailles.

Le duc de Noailles, 2 février.

Dispositions de celui-ci.

M. de Torci, 20 fev.

1711. Vendôme à Sarragosse. Sa présence y étoit nécessaire ; son activité n'y manqua pas d'exercice.

Il travaille à Sarragosse avec Vendôme.

A peine étoit-il arrivé depuis trois jours ; & il avoit fait décider plus de choses, que Vendôme n'auroit pu le faire en un mois. Le dernier l'assuroit lui-même. Il trouvoit dans le duc de Noailles *un talent tout particulier, pour obliger le roi & la reine à prendre leur parti sur le champ.* Il espéroit en conséquence qu'on ne perdroit plus de tems, & que les ordres seroient mieux exécutés. Tous deux de concert dressèrent le plan de la campagne. Comme Louis XIV avoit promis de laisser trente bataillons à l'armée de Catalogne, ils se flattoient toujours de l'exécution de leurs projets ; c'est-à-dire, de prendre Tarragone, & de se joindre pour chasser entièrement l'ennemi.

Le duc de Vendôme à M. de Torci, 12 av.

Il s'inquiéte peu de la prééminence qu'auroient les Espagnols.

Quoique les capitaines-généraux d'Espagne fussent, par ce titre, au-dessus de nos lieutenans-généraux, Noailles ne s'inquiétoit point d'une prééminence, qui auroit extrêmement choqué tout autre après la jonction. Il avoit les sentimens de Catinat & de Boufflers. " Que cela ne

Lettre à M. Voisin, 8 mars.

„ faſſe nulle peine ni ne cauſe nul
„ embarras au roi, écrivoit-il ; je me 1711.
„ tirerai toujours bien d'affaire, &
„ je ne le fatiguerai jamais de repré-
„ ſentations ſur mon ſujet : pourvu
„ que ſon ſervice ſe faſſe, il ne m'im-
„ porte d'être le premier ou le der-
„ nier ".

Demande de Vendôme en ſa faveur.

Mais Vendôme ne jugea point convenable, qu'ayant commandé en chef plusieurs années, Noailles ſe vît confondu avec les lieutenans-généraux qui ſervoient ſous lui auparavant. Le roi d'Eſpagne voulut lui donner le titre de capitaine-général : il refuſa de l'accepter ſans ſavoir les intentions du roi de France. Vendôme pria Louis XIV d'y conſentir, à moins qu'il n'aimât mieux lui donner le bâton de maréchal ; ce qui leveroit toutes les difficultés, ce qui d'ailleurs ſeroit une juſte récompenſe de la priſe de Girone. « Après avoir fait M. de

Le duc de Vendôme au roi, 18 avril.

„ Bezons maréchal de France, dit-il
„ dans ſa lettre, pour retirer les
„ troupes de votre majeſté d'Eſpa-
„ gne, il ne paroîtra extraordinaire à
„ perſonne qu'elle faſſe le même hon-
„ neur au duc de Noailles pour les
„ y faire entrer ".

1711. On pourroit soupçonner ici Noailles de s'être livré secrètement aux vues de l'ambition, & d'avoir pris une route détournée pour arriver à son but. Mais ces manèges, si ordinaires dans les cours, étoient incompatibles avec son ame & ses principes. Il avoit combattu l'idée du duc de Vendôme; il l'avoit prié instamment de ne point la suivre: n'ayant pu l'en dissuader, il se hâta d'écrire au ministre, qu'il ne demandoit pas mieux que de rouler avec tous les lieutenans-généraux; il le supplia d'assurer le roi qu'il n'avoit nulle impatience, nulle inquiétude dans l'attente de ses graces, & qu'il lui suffisoit que S. M. parût contente de ses services.

Noailles s'y étoit opposé.

Le duc de Noailles à M. Voisin, 27 avril.

Voisin lui répondit: *J'ai pour ce qui vous regarde l'inquiétude & l'impatience, que vous pourriez avoir & que vous n'avez point.* C'étoit dire assez clairement qu'il desiroit, ainsi que Vendôme, de le voir maréchal de France. Noailles sans doute l'auroit été, malgré sa jeunesse, si l'on avoit pu exécuter les projets de la campagne. Quant au titre de capitaine-général, le roi lui permit de

Le ministre desiroit qu'il fût maréchal de France.

M. Voisin, 1er. mai.

l'accepter, mais inutilement : il obtint de Philippe d'être dispensé pour lors de le recevoir. On souhaitoit qu'il travaillât à la cour d'Espagne, jusqu'à l'arrivée des troupes, & il y travailla également dans les affaires politiques & dans la partie militaire. 1711.

Trop d'inquiétude sur les jugemens de la cour.

La vérité de l'histoire exige une réflexion. Ses lettres au ministre, sur différens objets, annoncent une crainte excessive, que ses intentions ne soient mal interprétées, que le roi ne lui impute de fausses démarches. Il insiste un peu trop sur sa passion unique de lui plaire, de le contenter. Le langage du courtisan perce à travers les sentimens du bon citoyen. Telle étoit l'influence de la cour de Louis XIV sur des ames fortes & généreuses. Les devoirs envers le monarque dégénéroient en une sorte d'idolâtrie : le témoignage qu'on pouvoit se rendre à soi-même, n'empêchoit pas de trembler quelquefois aux pieds du maître qu'on encensoit. Le duc de Noailles, jeune, favorisé & digne de l'être, exposé par-là aux traits de l'envie, avoit plus de raisons que d'autres, en s'efforçant de bien faire, de craindre qu'on ne le

taxât d'avoir mal fait. Mais sa con-
1711. duite & ses actions parloient assez en sa faveur.

Mort de l'empereur Joseph ; nouveaux intérêts de l'archiduc.

Tandis que le roi d'Espagne s'occupoit avec les deux généraux françois des préparatifs de guerre, toujours très-lents, le dauphin, son père, mourut de la petite vérole le 14 avril, & la même maladie emporta, trois jours après, l'empereur Joseph, son ennemi le plus opiniâtre. Ce dernier évènement pouvoit amener une révolution. L'archiduc Charles, frère de Joseph, héritoit de ses états ; & aspiroit à la couronne impériale : il étoit de son intérêt de quitter la Catalogne, de passer incessamment en Allemagne pour se faire élire.

Louis conseille de lui faire des propositions de paix.

On crut en France qu'il écouteroit volontiers des propositions de paix, de la part du roi d'Espagne. Louis XIV indiqua au duc de Vendôme toutes les raisons propres à l'y engager ; que l'archiduc trouveroit des ennemis en Allemagne ; que les princes protestans en particulier lui disputeroient l'empire ; que ses alliés s'opposeroient à son départ de Barcelone ; qu'en faisant la paix séparément, il assureroit son retour, &

Le roi au duc de Vendôme. 3 mai.

qu'on lui procureroit la pluralité des suffrages. Le roi étoit d'avis que son petit-fils sacrifiât tout pour conserver l'Espagne & les Indes. « Je comprends, disoit-il, que l'archiduc ne fera pas les premières propositions : il ne faut pas aussi qu'elles soient faites en mon nom, parce que je dois me réserver la liberté d'agir du côté de l'Allemagne, & de susciter des ennemis à ce prince, s'il refuse que je devienne son ami. Il est donc nécessaire que les propositions soient faites de la part du roi Catholique. Elles lui seront honorables : car il est glorieux pour lui de soutenir, dans la personne même de son ennemi, la splendeur d'une maison unie à la nôtre par les plus étroites liaisons du sang, & de travailler en même-temps pour l'intérêt de la religion dans l'empire ». 1711.

La manière dont on devoit s'y prendre étoit expliquée. Il falloit confier cette négociation à un homme sage, qui n'offrît pas légèrement Naples & la Sicile, avant de savoir si l'archiduc seroit disposé à traiter. Le roi ajoutoit que Vendôme communi-

Manière dont il faut s'y prendre.

1711. queroit sans doute volontiers cette dépêche au duc de Noailles. « Et » comme vous agissez d'un parfait » concert avec lui, il me paroît aussi » du bien de mon service, qu'il soit » instruit de mes intentions ».

Philippe V écrit à l'archiduc.

Les raisons contenues dans la lettre de Louis XIV, frappèrent tellement Philippe, quand elles lui furent communiquées, qu'il résolut d'écrire lui-même à l'archiduc; & il le fit d'une manière qui, au jugement de Vendôme, ne pouvoit que lui faire honneur. La suscription de sa lettre étoit, *au roi de Bohême, monsieur mon frère & cousin.* On jugera si elle pouvoit produire un grand effet. La voici.

Lettre du roi d'Espagne à l'archiduc.

A Sarragosse, le 14 mai 1711.

Motifs de pacification.

« Monsieur mon frère & cousin, » il est des tems & des conjonctures » qui doivent faire passer au-dessus » des règles ordinaires; & nous de» vons nous rendre aux ordres de » la providence, lorsqu'elle semble » nous tracer le chemin que nous de» vons tenir. La mort d'un frère que

» Dieu vient d'enlever à V. M., 1711.
» en la flattant de justes espérances
» pour la couronne impériale, nous
» offre un moyen noble, sûr & so-
» lide pour nous rapprocher, & pour
» donner occasion à une paix desi-
» rée de toute l'Europe. L'intérêt
» de la religion me détermine aux
» avances que je vous fais aujour-
» d'hui, ne pouvant envisager qu'a-
» vec peine & douleur un arme-
» ment de la part des Turcs. La ré-
» volte des Hongrois & la force des
» protestans en Allemagne, jointe à
» l'absence & à l'éloignement des
» électeurs de Bavière & de Colo-
» gne, ce sont des circonstances si
» importantes dans le cas d'une élec-
» tion, qu'on ne peut s'empêcher
» de chercher à oublier & à étouf-
» fer les motifs ou d'intérêt, ou de
» ressentiment particulier, lorsqu'on
» est véritablement touché de ceux
» de l'église & de la religion, qui
» paroissent en danger dans l'occa-
» sion présente. Vous devez être
» persuadé que c'est l'unique vue
» qui m'engage à vous offrir tout
» ce qui peut dépendre de moi,

Intérêt de la religion catholique.

Intérêt de l'archiduc.

1711. „ pour concourir à mettre ſur votre „ tête une couronne devenue comme „ héréditaire dans votre maiſon de- „ puis tant d'années. L'expérience de „ ſept ans de guerre, dans ce con- „ tinent, vous a fait connoître que „ je n'ai jamais eu recours à de mau- „ vais détours ni à de baſſes fineſſes, „ pour parvenir à quelque accom- „ modement. J'ai cru ma cauſe juſte, „ & toute ma confiance a été que „ Dieu, qui m'a mis la couronne „ ſur la tête, ſauroit me la conſerver. „ Ne regardez donc les offres que „ je vous fais, que comme partant „ d'un cœur véritablement ſenſible „ & ſincérement pénétré du bien „ & de la conſervation de la foi ca- „ tholique ".

Sentimens généreux de Philippe V.

„ Je ſais que V. M. compte ſur des „ alliés auxquels, malgré leurs vues „ particulières, elle doit beaucoup. „ Ainſi ce n'eſt point par une fauſſe „ politique, ni pour chercher à pro- „ fiter du trouble que peut cauſer „ ce nouvel évènement, que je me „ rapproche de vous; mais j'avoue „ qu'il me paroîtroit également grand „ & glorieux, pour vous & pour

„ moi, de chercher à terminer une
„ si cruelle guerre dont, malgré la 1711.
„ justice de ma cause, nous avons
„ été le prétexte. Et comme les en-
„ gagemens de vos alliés paroissent
„ entièrement cessés, je ne veux pas
„ perdre un moment pour faire con-
„ noître à toute l'Europe, qu'il ne
„ tiendra pas à moi que le repos &
„ la tranquillité ne succèdent bien-
„ tôt aux malheurs de cette guerre,
„ à la première occasion que Dieu
„ semble nous offrir pour le bien
„ & le bonheur de tant de nations
„ différentes. Je vous reconnois donc
„ dès-à-présent pour roi de Bohême.
„ Je vous assure que vous trouverez
„ en moi tous les sentimens que vous
„ pouvez desirer, & si vous voulez
„ entrer dans de plus grandes ex-
„ plications, vous pouvez me parler
„ avec confiance, & nous convien-
„ drons de charger quelques per-
„ sonnes de nos intentions, lesquelles
„ en conféreront ensemble.

« Mais je vous répète encore que — *Ses dispositions pour les alliés de l'archiduc.*
„ je ne veux, ni ne prétends vous
„ séparer de vos alliés, auxquels je
„ serai toujours porté d'accorder tout

1711. „ ce qui ne sera point contraire à „ l'intérêt de mon royaume & à ma „ gloire ; & qui pourra contribuer „ au bien général. Je souhaite de „ trouver de votre côté les mêmes „ sentimens que je vous fais paroître ; „ mais, à tout événement, je me se-„ rois reproché à moi-même, si je „ ne vous avois pas fait connoître „ les miens dans une pareille con-„ jonćture, & si je n'avois pas pro-„ fité du peu de tems que vous „ avez à rester à Barcelone. Vos vé-„ ritables intérêts vous appellent ail-„ leurs. Il ne tiendra donc qu'à V. „ M. que je ne cherche à les sou-„ tenir, avec la même force & la „ même vivacité que j'ai résisté à „ tous les efforts qu'elle a faits jus-„ qu'à présent contre moi. Sur ce, „ je prie Dieu, &c.

La lettre de Philippe est renvoyée.

Cette lettre, que la cour de France admira, fut renvoyée de Barcelone toute cachetée. Quelle apparence qu'on en pût retirer du fruit ? Le sort de l'archiduc dépendoit trop des alliés puissans, qui l'avoient soutenu depuis l'origine de la guerre. Et puisque les motifs de religion ne l'avoient

pas empêché de se livrer aux héré- tiques, l'auroient-ils pu engager à rompre avec eux légérement ? 1711.

Les espérances diminuent en Espagne.

D'ailleurs un renfort de sept mille hommes lui arriva bientôt en Catalogne, tandis que Louis XIV retiroit d'Espagne quatre bataillons, pour renforcer le duc de Berwick en Dauphiné. Vendôme qui ne parloit que de siéges ou de combats, qui se plaignoit de l'inaction des autres généraux, qui cependant éprouvoit chaque jour la difficulté de se mettre en état d'agir, sollicita en vain la révocation de cet ordre. L'idée flatteuse de finir promptement la guerre de Catalogne se dissipoit de jour en jour. Philippe même ne vouloit plus se mettre à la tête de l'armée : une longue & dangereuse maladie de la reine l'affligeoit trop, pour ne pas refroidir un peu son courage.

Nécessité d'avoir un bon ambassadeur en France.

Il importoit extrêmement au roi de France de connoître la situation des affaires intérieures, & les vices ou les ressources du gouvernement actuel d'Espagne. Le duc de Noailles pouvoit mieux que personne en rendre compte, & il le devoit pour le bien de l'état. Ce ne fut qu'après un

mûr examen, qu'avec une parfaite
1711. circonspection, qu'il traita cette ma-
Le duc de Noailles. à Torci, 19 mai. tière délicate dans ses lettres au marquis de Torci. *Je ne saurois mentir, & il y auroit trop de vérités à dire...* En débutant par-là, il insiste sur la nécessité d'envoyer au plutôt un ambassadeur, capable de se faire craindre & respecter, & qui se mêle uniquement des affaires de France. Pourvu qu'on ne le charge pas lui-même de la commission, il sera content, n'en connoissant aucune de moins desirable, depuis qu'il voit la manière dont on se gouverne.

Dispositions peu favorables à notre égard. Ibid. Pour tout ce qui concerne la France, il n'apperçoit que difficultés, traverses, oppositions. Que sera-ce si l'on parvient à n'avoir plus besoin de ses secours? Les prétextes ne manqueront pas alors, pour effacer le souvenir des bienfaits. On dira dans l'occasion, que Louis XIV a cherché son propre intérêt en soutenant son petit-fils sur le trône; on se récriera sur l'évacuation de l'Italie, faite sans la participation de Philippe; sur le parti pris de l'abandonner, lorsque la cour de France y croyoit voir son avantage; sur le peu de part que l'Es-

pagne a eue aux conférences pour la paix; sur la conduite des François en plusieurs occasions, sur les trésors qu'ils ont tirés des Indes, &c. 1711.

Engourdissement à la cour.

Le roi, la reine & ceux qui les environnent, sont toujours les mêmes, ajoute le duc; de petites raisons particulières détournent du bien général. Au lieu de retourner promptement à Madrid, chose très-importante, on veut aller à Corella sans motif raisonnable. Tout est dans l'engourdissement, dans la léthargie; & depuis la bataille de Villaviciosa, on n'a fait que perdre le tems le plus précieux. *Ibid.*

Mauvaise administration des affaires.

Ce n'est pas qu'on n'ait travaillé; mais le travail est sans fruit, parce qu'il est sans ordre & sans règle. Ceux qui avoient rétabli les affaires après la bataille de Sarragosse, sont devenus suspects; on les éloigne tant qu'on peut; les intrigues de cour l'emportent sur tout le reste; on ne se fie qu'à cinq ou six misérables, dont il n'y a ni lumières ni ressources à espérer. Les Espagnols sont ulcérés, plus que jamais: ils murmurent du peu de cas qu'on fait d'eux, de la préférence qu'on accorde aux *Id. 9 juin.*

Mécontentement des Espagnols.

1711. Italiens & aux Flamands ; ils s'attendent à voir le gouvernement entre les mains de ces étrangers. Un fantôme de conseil de guerre est sans pouvoir : ses résolutions ne sont suivies qu'autant que la chambre intérieure les approuve : elle se réserve les plus minces détails ; & rien ne s'exécute, parce qu'on ne sait à qui s'adresser pour les moindres choses. Le mal est incurable ; mais il importe que Louis XIV en soit instruit, pour qu'il sache comment s'y prendre, quand il aura des affaires à traiter avec cette cour. Une confiance aveugle, fondée sur les derniers succès, est la cause de l'étrange léthargie où l'on est tombé ; &, quoique Philippe ait tous les sentimens qu'il doit à son grand-père, les impressions qu'il reçoit si aisément le rendroient peu traitable sur les conditions de la paix, si l'on se trouvoit moins pressé par le besoin.

Confiance aveugle.

Profiter de l'occasion pour la paix.

Dans cet état des choses, Noailles juge qu'il est essentiel de saisir l'occasion que procure la mort de l'empereur. Il faut faire la paix : on y parviendra, en continuant de secourir Philippe V. Pourvu qu'il con-

ſerve l'Eſpagne & les Indes, quelque
ceſſion, quelques ſuretés pour le com- 1711.
merce que l'on accorde aux enne- *Ibid.*
mis, il doit s'eſtimer fort heureux :
c'eſt un aſſez bel apanage pour une
branche cadette. La France unie à
l'Eſpagne n'ayant pu faire la loi, il
ne reſte qu'un parti à prendre : c'eſt
de perſuader à l'Europe que cette
union ne peut lui être préjudiciable
ni dangereuſe ; l'intérêt même de la
France, comme celui des alliés, eſt
que l'Eſpagne perde quelque choſe ;
puiſque l'on ne doit compter ſur les
diſpoſitions de la cour de Madrid,
qu'autant qu'elle aura beſoin de nos
ſecours. (Cela étoit vrai pour lors.)

Plan proportionné à l'état des choſes.

Quant à la campagne prochaine,
malgré tous les ſoins que s'étoit don-
nés le duc de Noailles, il n'y avoit
rien de prêt à l'égard des vivres ; on
manquoit encore d'une grande quan-
tité d'armes : on avoit beaucoup
dépenſé pour des projets ſédui-
ſans, mais on avoit négligé l'eſſen-
tiel. Le meilleur parti étoit donc, *Ibid.*
comme il le diſoit ; de ne rien ha-
ſarder ; de ſoutenir, s'il étoit poſſi-
ble, un air de ſupériorité ſur les
ennemis, ſans entreprendre les ſié-

1711. ges projetés d'abord; de s'amuser seulement à réduire les montagnes, en s'emparant de tous les châteaux, & de s'ouvrir un chemin de communication, afin de faire craindre que les troupes françoises ne se retirassent, en cas de contestation entre les deux cours sur les articles de la paix.

On avoit en des projets trop vastes.

Cette idée étoit d'autant plus juste, qu'on se trouva en juillet presque aussi peu avancé qu'auparavant. « J'ai prévu & prédit, il y a plus » de six mois, tout ce qui arrive, » écrivoit Noailles. Si l'on avoit » voulu d'abord se réduire à des » projets moins vastes, & considérer de bonne heure la difficulté & » l'impossibilité même d'avoir de » certaines choses, après une campagne de huit mois, mêlée d'autant d'évènemens différens; il est » certain que l'on seroit plus avancé, parce que l'on auroit proportionné les projets aux moyens. » Mais en voulant aller à l'impossible, on s'est mis hors d'état de » faire ce qui pourroit être praticable présentement; & c'est ce qu'il » y a de fâcheux ».

A M. de Torci, 1. juillet.

Sans nommer les personnes, il fait assez entendre que la reine & la princesse des Ursins gouvernoient, non-seulement l'esprit du roi, mais toutes les affaires ; qu'elles n'avoient alors de confiance en aucun ministre capable du gouvernement ; qu'une inquiétude présomptueuse les emportoit au-delà des bornes ; qu'elles se flattoient de tout reprendre, de tout garder, tandis qu'on pouvoit craindre encore de tout perdre. La reine, fière & courageuse, s'indignoit des sacrifices qu'il falloit faire à la paix ; la princesse entroit dans ses sentimens, & de plus travailloit sans doute à se soutenir elle-même contre des factions redoutables : le roi n'agissoit guère que par l'impulsion de l'une & de l'autre. Ainsi le gouvernement flottoit au gré des préventions, & n'avoit ni règles ni stabilité. La lenteur espagnole mettoit le comble aux embarras.

1711.

La reine & madame des Ursins, maîtresses du gouvernement.

Vendôme n'avoit pas prévu les obstacles qu'il rencontreroit à l'exécution de ses desseins : il les souffroit plus impatiemment que Noailles : il l'envoya plusieurs fois de Sarragosse à Corella, où étoit la cour, comme le seul homme qui pût hâ-

Noailles ne peut pas tout ce qu'il voudroit.

1711. ter & arranger les affaires. Celui-ci n'avoit plus le même crédit, parce que le zèle & l'amour de la vérité ne lui permettoient pas d'être flatteur : il devoit même partir d'Espagne, dès qu'il y seroit inutile : sa santé l'obligeoit de prendre du repos & des remèdes ; mais rien ne l'arrêtoit quand il s'agissoit du bien de l'état.

Torci espère beaucoup de lui.

« Je vois avec beaucoup de peine, lui marqua Torci, le désordre où toutes les choses sont retombées en Espagne. Il est étonnant que l'on fût parvenu à débrouiller la première confusion ; il ne l'est pas que les affaires aient repris leur cours ordinaire. Vous ferez beaucoup si vous pouvez les tirer du désordre par le voyage que vous avez fait à Corella. Ce sont des miracles qui ne vous sont pas inconnus, & j'espère de vous ce que je n'attendrois pas de tout autre ».

M. de Torci au duc Noailles, 13 juillet.

Le marquis de Bonnac envoyé en Espagne.

Ce ministre, qui depuis long-tems ne connoissoit plus les secrets de la cour d'Espagne, parce qu'on les empêchoit de parvenir à celle de France, sentoit toutes les conséquences des tristes vérités qu'annonçoit le duc de Noailles. Il en desiroit avec

plus d'ardeur la conclusion de la paix. Amelot seul étoit demandé pour ambassadeur. Comme le roi avoit de la répugnance à lui offrir l'ambassade, dans la crainte d'un refus, & qu'il pouvoit être dangereux d'en charger de nouveau un homme si peu agréable aux Espagnols; le marquis de Bonnac fut choisi pour remplacer Blécourt, avec le titre d'envoyé extraordinaire. C'étoit un bon choix, que Noailles avoit proposé lui-même. Les négociations de paix alloient devenir l'objet capital des deux cours: le grand point étoit d'amener celle d'Espagne aux cessions nécessaires.

1711.

Id. 31 mai.

Déjà le duc de Vendôme avoit obtenu, non sans peine, que l'électeur de Bavière fût mis en possession de ce qui restoit des Pays-bas, conformément au traité fait avec lui. On réservoit une petite souveraineté pour la princesse des Ursins; & le roi & la reine vouloient absolument qu'elle lui fût assurée. Le cabinet de Versailles prévoyant que l'Angleterre exigeroit Gibraltar & Port-Mahon, peut-être même une place en Amérique pour sûreté de son commerce,

Cessions que promet Philippe.

1711. il importoit de ſavoir ſi l'on pouvoit compter à cet égard ſur le conſentement de Philippe. Vendôme & Noailles s'efforcèrent de l'obtenir. Le monarque conſentit par écrit au premier article, s'il étoit indiſpenſable pour la paix; quant au ſecond, qui lui paroiſſoit plus *terrible*, il voulut avant de rien promettre, conſulter le comte de Bergheick qu'il attendoit, & qu'il deſtinoit au double miniſtère de la guerre & des finances. L'intention de Louis XIV étoit bien de diſputer le terrein, autant qu'il ſeroit poſſible; mais dans la ferme réſolution de conclure avec les Anglois, ſi les diſpoſitions favorables du miniſtère de Londres en procuroient le moyen, comme on avoit lieu de l'eſpérer.

Il attend Bergheick pour ſe décider.

Louis l'exhorte à la modération.

« Je vous aſſure, écrivit-il à Philippe, que vous ne vous trompez » pas quand vous croyez que vos » intérêts me ſont auſſi ſenſibles que » les miens, & que c'eſt avec une » peine infinie que je vous fais des » propoſitions que nous trouvons » toujours dures, quand il s'agit de » céder quelque partie des états que » Dieu nous a donnés. Mais il y a

Louis XIV à Philippe V 22 juin.

» des occasions où il faut savoir per- » dre ; & si vous étiez possesseur » tranquille de l'Espagne & des In- » des, vous n'auriez pas à regret- » ter les places que vous auriez » cédées aux Anglois, pour les en- » gager à faire la paix. Je me servi- » virai dans cette vue du pouvoir » que vous me donnez. Dieu veuil- » le qu'il réussisse ; car il me paroît, » suivant ce que je vois de la dis- » position de vos affaires, que la » paix n'est pas moins nécessaire à » votre majesté, qu'elle l'étoit l'an- » née dernière, & que la conjonc- » ture est seulement plus favorable » pour traiter plus avantageusement. » Réglez-vous donc sur ce principe, » & comptez qu'il n'y a pour vous » de bons conseils à suivre, que » ceux qui avanceront la paix en » vous maintenant sur le trône ". 1711.

Dans une autre lettre: « Je loue » la reconnoissance que vous avez, » la reine & vous, pour la princes- » se des Ursins, & votre attention » suivie à lui en donner des mar- » ques. L'électeur de Bavière est » instruit de la réserve que vous » voulez faire dans les Pays-bas...... Souveraineté pour la princesse des Ursins. *Id.* 20 juil.

1711. » Je suis persuadé que vous n'y » trouverez nulle difficulté de sa » part. Il y en aura peut-être davantage à former une souveraineté de » de trente mille écus de rente dans » l'étendue de deux provinces, aussi » stériles que le sont celles de Luxembourg & de Namur. Je lui en » ferai cependant parler incessamment ».

Actes nécessaires pour l'électeur de Bavière.

Le roi demandoit l'expédition des actes nécessaires à l'électeur, afin qu'il fût reconnu souverain des Pays-bas. De telles affaires ne pouvoient que traîner long-tems en Espagne. Les intérêts de la princesse des Ursins causèrent même de l'embarras, dans le cours des négociations : c'est peut-être la plus forte preuve qu'elle abusa quelquefois de sa faveur ; mais Philippe & la reine se faisoient, sans doute, un point d'honneur de son établissement.

On adopte le plan de Noailles.

On travailloit toujours aux préparatifs de la campagne. Vendôme, en peignant la disette où l'on étoit, & la lenteur des approvisionnemens, avoit annoncé plus d'une fois que l'exécution de son plan devenoit par-là impossible. Louis XIV lui écrivit de

de ne rien donner au hasard, de renoncer aux grands siéges, de se borner à soumettre les montagnes; en un mot, les idées de Noailles furent entièrement adoptées. Mais dès que Vendôme espéra de pouvoir agir, il étendit ses vues. « Je ne » hasarderai rien mal-à-propos, dit-il, » & quoique nous soyons supérieurs » aux ennemis, je prendrai sur eux » tous les avantages que je pourrai » prendre ". Au reste, le meilleur moyen d'avoir la paix, selon lui, étoit de pousser la guerre, de manière que les alliés perdissent l'espérance de chasser Philippe, tandis que du côté de l'Allemagne on tâcheroit de troubler l'élection de l'empereur. Le roi lui répondit qu'étant sur les lieux, & la situation des affaires changeant d'un jour à l'autre, il pouvoit mieux que personne juger de ce qu'il convenoit d'entreprendre, & qu'il lui en laissoit la décision.

1711.

Vendôme étend ses vues.

Le duc de Vendôme au roi, 5 juillet.

Nous verrons cependant que la campagne fut presque stérile en évènemens. Les moyens manquèrent. Le comte de Bergheick, ministre capable, trouva les affaires d'Espa-

Mais les moyens manquent.

gne dans un désordre, qu'il n'auroit
1711. pu imaginer de loin. Il falloit pour les rétablir beaucoup de tems, de courage & de tranquillité. Dès que Noailles se vit inutile, il profita de son congé; comme Vendôme le desiroit, pour aller rendre compte au roi de la situation de toutes choses. Il partit au commencement de septembre. Le marquis de Bonnac venoit d'arriver. Son instruction datée du 5 août rouloit principalement sur la paix, desirée avec tant d'ardeur, qu'on espéroit enfin de la conclure honorablement. Cette instruction est trop importante pour ne pas en donner un précis.

Départ du duc de Noailles.

EXTRAIT *de l'Instruction du marquis de Bonnac* (*).

Motifs qui avoient déterminé Louis XIV à soutenir

Après avoir exposé la conduite que le roi a tenue, dans les diverses circonstances, à l'égard de l'Espagne,

(*) Cette pièce est de 48 pages *in-folio* dans les manuscrits; en la réduisant à quelques pages, j'ai tâché d'en conserver toute la substance.

depuis l'établissement de Philippe V, on rappelle les négociations de Hollande pour la paix, & l'inflexible obstination des alliés. Ils étoient prévenus que les liaisons entre la France & l'Espagne ne pouvoient se rompre, tant que Philippe demeureroit sur le trône. Cependant le roi n'a jamais fait de traité avec son petit-fils; il l'a toujours secouru gratuitement & sans conditions; il n'a fait qu'acquiscer aux vœux des Espagnols, en acceptant le testament de Charles II; il étoit libre par conséquent de continuer ou de retirer ses secours; & peut-être les auroit-il interrompus depuis long-tems, s'il avoit eu moins de tendresse pour son petit-fils & moins d'estime pour les Espagnols.

1711. le roi d'Espagne. Instruction du 5 août.

Les ennemis commencèrent à changer de ton, après la bataille de Villaviciosa. Ils jugèrent que tous leurs efforts ne contraindroient pas Philippe à se dépouiller de sa couronne; les partages qu'ils avoient refusé de lui donner, ils souhaitèrent qu'il les acceptât; ils le firent connoître par des propositions indiscrètes. Mais le roi ne voulut point deviner leurs inten-

Sa persévérance a détrompé les alliés.

Ibid.

1711. tions ; il continua la guerre ſans parler davantage de paix. Son ſilence & ſa fermeté produiſirent un bon effet: les nouveaux ſecours accordés à l'Eſpagne ont fait ſentir aux alliés combien la conquête de ce royaume étoit impoſſible ; la paix eſt devenue enfin l'objet de leurs vœux.

L'Eſpagne doit être indépendante de la France.

Ibid.

Une étroite union entre la France & l'Eſpagne eſt néceſſaire pour le bien de l'une & de l'autre ; mais elle ne doit avoir aucun caractère de dépendance de la part de l'Eſpagne. Que les intérêts des deux royaumes ſoient unis ; que chacun ſoit gouverné ſelon ſes uſages & ſes maximes. Quand même le roi pourroit régler toutes les affaires d'Eſpagne, il lui ne conviendroit pas de s'en charger : ce ſeroit fortifier inutilement la jalouſie des principales puiſſances de l'Europe, qui regarderoient l'Eſpagne comme abſolument ſoumiſe à ſes ordres.

Union néceſſaire entre elles.

Mais il ne faut pas non plus que les ennemis ſe flattent d'avoir mis la diviſion entre les deux rois. Les marques d'une parfaite union feront auſſi utiles pour la paix, que les effets en ſont néceſſaires pour la continuation de la guerre.

1711.

Depuis quelques années, le véritable état de la cour d'Espagne a été soigneusement déguisé. Quel que soit le motif d'un pareil déguisement, il importe de connoître le fond des choses, & les vues de ceux qui gouvernent. « Les affaires politiques ne » dépendent que trop des passions & » de l'intérêt des particuliers, & ce » n'est pas une nouveauté que de » voir le sort des princes réglé par » les intrigues secrettes de la cour". Bonnac tâchera de découvrir les ressorts cachés qui donnent le mouvement. On sait en général qu'ils nuisent beaucoup aux intérêts de Philippe V. Le gouvernement est censuré par les Espagnols avec amertume. Leurs plaintes peuvent n'être pas fondées sur la raison ; mais elles prouvent qu'il y a du désordre dans l'administration des affaires : il faut connoître le mal, pour juger quels remèdes peuvent convenir ; & puisqu'on veut soutenir l'Espagne, il faut savoir quelles sont ses ressources afin d'y proportionner les assistances.

Connoître le fond des affaires d'Espagne; *Ibid.*

& les ressorts secrets du gouvernement.

Il est à craindre que le roi d'Espagne ne soit le premier trompé. L'excès de confiance lui paroît une vertu ;

Conduite du roi & de

injuſtice criante, des châtimens mé-
1711. rités par les fraudes.

On ne doit pas regretter les ceſſions.

Ibid.

Il ſollicitera l'expédition des actes concernant la ſouveraineté des Pays-bas, cédée au duc de Bavière. Il paroîtra, dans toutes ſes actions, n'avoir en vue que la ſplendeur de la monarchie eſpagnole, & le recouvrement des provinces que les ennemis lui ont enlevées; mais il ne regardera point cette perte comme un mal. Lorſque Philippe demeurera poſſeſſeur de l'Eſpagne & des Indes, ſes états en ſeront mieux gouvernés; & l'union ſubſiſtera peut-être beaucoup plus étroitement entre les deux couronnes, que s'il recouvroit par la paix tous les états qu'il a perdus.

Négocier avec le Portugal & avec le pape.

Ibid.

On a imprudemment négligé des ouvertures de négociations avec le Portugal. (Louis XIV avoit conſeillé d'y employer l'entremiſe des jéſuites, dont le crédit étoit alors ſi conſidérable, & qui n'entroient que trop aiſément dans les affaires politiques.) Il feroit eſſentiel de renouer cette négociation, de la conduire à une heureuſe fin. Il ne le feroit pas moins de terminer *ſans baſſeſſe* les différends avec le pape; car *c'eſt tra-*

vailler pour son ennemi, que rompre avec la cour de Rome. 1711.

Meinager, député du commerce de Rouen, alloit négocier la paix à Londres. Son instruction est confiée à Bonnac, afin qu'il y conforme ses démarches. Il doit agir fortement : la paix est si nécessaire aux deux couronnes, qu'on ne peut trop s'empresser à en saisir l'occasion.

Bonnac confère avec la princesse des Ursins.

Le marquis de Bonnac avoit de l'esprit, de l'expérience & de la sagesse ; il trouva des dispositions favorables : ainsi en peu de jours, il réussit au-delà de ses espérances. Obtenir les consentemens nécessaires pour la paix, c'étoit le principal objet de sa mission. Il s'en expliqua d'abord avec la princesse des Ursins, qui lui témoigna un vrai desir de contribuer à la satisfaction de Louis XIV ; persuadée, dit-elle, qu'il ne voudroit pas que les Espagnols pussent soupçonner Philippe, d'avoir fait les affaires de la France aux dépens de l'Espagne. Alors entrant dans le détail, il montra que les propositions de paix étoient moins onéreuses à l'Espagne qu'à la France. Les Anglois demandoient à la première des places qu'elle

Le marquis de Bonnac, au roi 5 septembre.

Il prouve que les propositions de paix ne devoient pas révolter l'Espagne.

1711. ne possédoit plus, qu'elle ne pouvoit reprendre : ils exigeoient de la seconde la démolition de Dunkerque ; & sous le terme indéfini de barrière pour la Hollande, ils lui cachoient des prétentions, qui ne pouvoient être que fort préjudiciables. Ils vouloient que la France leur cédât en Amérique l'Acadie, Terre-neuve, la baie de Hudson : ce qu'ils demandoient à l'Espagne dans cette partie du monde, intéressoit moins les Espagnols que toutes les nations commerçantes. Enfin le commerce des Nègres, dont ils vouloient jouir exclusivement, appartenoit aux François, & c'étoit un sacrifice exigé de la France plutôt que de l'Espagne.

Plein-pouvoir donné par Philippe à Louis XIV.

Ces raisons frappèrent la princesse des Ursins. Elle les fit valoir. Le roi & la reine se montrèrent vivement touchés de la tendresse de Louis pour eux : motif sur lequel insista principalement l'envoyé, & qu'il trouva le plus propre à fixer leurs résolutions. On lui désigna le comte de Bergheick, comme le seul ministre avec qui on vouloit qu'il conférât. Bergheick sentoit la nécessité de la paix ; & il détermina bientôt son maître aux con-

sentemens desirés. Le quatrième jour après l'arrivée de Bonnac, Philippe écrivit de sa propre main, pour tenir la chose secrete, un plein-pouvoir qui autorisoit Louis XIV à convenir des préliminaires avec les Anglois; consentant à leur céder Gibraltar, Port-mahon, *l'assiento* ou le commerce des Nègres, tel que les François l'avoient alors, & une place en Amérique, pour la sureté de leur commerce. 1711.

Plan pour le commerce de Cadix, rejeté.

On croyoit en France qu'il ne consentiroit jamais à ce dernier article; parce qu'il s'étoit expliqué là-dessus de la manière la plus forte. On avoit imaginé un autre moyen de contenter l'Angleterre: c'étoit un nouveau plan pour le commerce de Cadix, plan très avantageux aux Anglois, à qui l'on offroit d'en assurer l'exécution, en mettant une garnison suisse dans cette ville. Mais Bergheick jugea qu'il vaudroit mieux céder deux places en Amérique, si l'on ne pouvoit faire autrement; & Philippe déclara qu'il ne consentiroit point à une chose, dont les suites devoient être, selon lui, la perte de Cadix & du commerce des Indes.

Les An-

Ce refus formel étoit capable de

1711. Les Anglois modèrent leurs prétentions.

rompre toute la négociation, puisque le plan rejeté en étoit la base. Heureusement la cour de Londres le rejeta elle-même ; plus heureusement encore, les Anglois se désistèrent de leur prétention, d'obtenir des places espagnoles en Amérique. Croyant qu'on les refuseroit toujours, ils se bornèrent à une demande beaucoup moins dure pour l'Espagne : c'étoit de jouir de *l'assiento* pendant trente ans, au lieu de dix ; & d'avoir un terrain dans le fleuve de la Plata, où ils vendroient leurs Négres sous l'inspection d'un officier espagnol, où d'ailleurs ils ne pourroient envoyer qu'un certain nombre de vaisseaux : ils ne vouloient de plus qu'une exemption des droits de Cadix, pour les marchandises de leur crû & de leurs fabriques. Louis XIV n'hésita point à leur accorder ces avantages, au nom de Philippe.

Leur demande pour l'*assiento*.

Lettre de Louis XIV qui inquiète la cour d'Espagne.

Louis XIV à Philippe V. 18 septemb.

« J'espère que vous ne vous repentirez pas, lui écrivit-il, de la confiance que vous me témoignez..... » Si je vous engage à des conditions » que vous n'avez pas prévues, vous » verrez qu'elles ne sont pas essentielles, & qu'il étoit nécessaire de » les accorder, pour vous délivrer

» absolument des instances opiniâ-
» tres, que les Anglois continuoient 1711.
» de faire pour obtenir quatre places
» dans les Indes. Il y a des occasions
» qu'il est important de ne pas laisser
» échapper ; ainsi ne soyez pas sur-
» pris, si j'ai interprété votre pou-
» voir sans vous consulter. Il falloit
» pour avoir la reponse de V. M. per-
» dre un tems précieux ; & je crois
» travailler utilement pour vous, en
» cédant le moins pour conserver le
» principal, que vous consentiez d'a-
» bandonner. J'informe le sieur de
» Bonnac en détail de l'état de la né-
» gociation. Comme il vous en ren-
» dra compte, il ne me reste qu'à
» vous assurer que je ne souhaite pas
» moins la paix pour vous que pour
» moi, & que je serai content quand
» je vous verrai heureux & solide-
» ment établi sur le trône d'Espagne.
» C'est en y contribuant de tout mon
» pouvoir, que je veux vous faire con-
» noître la tendre amitié que j'ai pour
» vous ».

On se prête à ses desirs, en témoignant de la répugnance.

Le roi & la reine, à la lecture de cette lettre dont ils ne devinoient pas l'objet, furent d'abord extrêmement agités. Bonnac leur fit connoître les

nouvelles conditions accordées à l'Angleterre. Il leur persuada aisément que le changement leur étoit avantageux. Mais un fond d'inquiétude leur restoit toujours dans l'ame. « Les Anglois, disoient-ils, n'abusent-ils pas » du desir qu'on a de la paix, pour » découvrir les avantages qu'elle » pourra leur procurer ? Et ne profiteront-ils pas ensuite, pour continuer leurs entreprises, de l'espèce » d'engourdissement où ils nous auront mis par de trompeuses négociations ? Le meilleur moyen d'assurer la paix, ne seroit-il pas de se » montrer bien déterminé à la continuation de la guerre ? C'est la » crainte & non la pitié qui désarme » les ennemis ». En un mot, Philippe, & encore plus la reine, fort animés sur les pertes de leur monarchie, faisoient entendre qu'ils se décidoient par reconnoissance & par respect pour leur grand-père, plutôt que par la crainte de nouveaux malheurs.

1711. M. de Bonnac au roi. 30 septembre.

Plus Bonnac étudioit leur caractère & leur cour, plus il croyoit devoir employer la raison, les motifs doux, & particulièrement le crédit de la princesse des Ursins,

La princesse des Ursins seconde utilement Bonnac.

comme les moyens propres à obtenir ce qu'on desiroit. Cette princesse, toute dévouée au roi & à la reine d'Espagne, lui paroissoit également zélée pour Louis XIV; n'ayant pas toujours sur les affaires générales les idées qui régnoient en France, mais se rendant aux représentations, pourvu qu'on lui persuadât que les intérêts de l'Espagne n'étoient pas sacrifiés; capable de servir très-utilement, si l'on évitoit d'offenser sa délicatesse, & de lui faire croire qu'on voulût agir sans son entremise. Elle méritoit bien des égards.

1711.

Id. 20 septembre.

Selon l'envoyé, les choses dans une autre situation auroient été probablement plus difficiles. Le roi ne se déterminoit point par lui-même. La reine, maîtresse absolue de son cœur & de son esprit, pensoit avec hauteur, prenoit son parti sur le champ; & après avoir triomphé de tant d'infortunes, elle écoutoit avec indifférence, avec mépris, toutes les représentations sur les malheurs qu'elle pouvoit avoir à craindre. Des préjugés fondés sur l'expérience de la bonne fortune,

Elle étoit nécessaire pour modérer les sentimens de la reine.

Ibid.

1711. & sur le mépris de la mauvaise ont une grande force à cet âge. La princesse des Ursins, beaucoup plus modérée dans ses sentimens, étoit seule capable d'adoucir ce qu'il y avoit d'outré dans ceux de la reine. Il est certain que la cour de France auroit rencontré beaucoup plus d'obstacles à ses vues, & peut-être des obstacles invincibles, si Philippe avoit donné sa confiance aux Espagnols.

Plus d'Espagnols dans les grands emplois.

Ibid.

C'étoit un parti pris, comme l'observe Bonnac, de ne plus mettre le gouvernement entre leurs mains. On avoit trouvé parmi eux peu d'hommes capables des grands emplois: ceux à qui on les avoit confiés, malheureux ou infidèles, avoient inspiré de l'éloignement pour les autres. Depuis qu'on employoit des étrangers, les seigneurs montroient une foiblesse qui les rendoit méprisables. Ainsi, on trouvoit plus de sureté, sans aucun risque, à suivre cette méthode. Au reste, la maniere dont le roi traitoit ceux de sa suite, étoit une preuve qu'il s'approcheroit des Es-

pagnols, quand ils ne s'éloigneroient pas de lui. 1711.

Les remarques de l'envoyé paroissent justes. Mais si l'on ne trouvoit pas dans les grands le zèle ou les talens nécessaires, ne convenoit-il pas d'éprouver la noblesse du second ordre? Ne pouvoit-on pas exciter son émulation, en faisant connoître qu'on avoit égard aux qualités personnelles, & non au rang des personnes? Et n'étoit-ce pas un moyen de diminuer encore le pouvoir des grands, que de donner ainsi les emplois, non aux dignités, mais au mérite? Ces réflexions se trouvent dans une dépêche de Louis XIV, qui les donne simplement comme des conseils, en cas qu'elles puissent être utiles aux intérêts du roi d'Espagne. Par malheur le génie espagnol, faute d'exercice & de culture, étoit tombé dans une espèce d'assoupissement léthargique: il falloit du temps pour lui rendre son ressort, & les affaires souffroient peu de retardement.

Il convenoit pourtant d'exciter leur émulation.

Le roi à M. de Bonnac. 5 octobre.

Si les grands avoient quelque sujet de se plaindre, leur fierté du

Affaire de cérémonial par rapport

1711. à madame des Ursins.

moins se plioit davantage aux volontés du monarque. Quand Philippe déclara ce qu'il avoit fait en faveur de la princesse des Ursins, il fut question entre eux du traitement qu'elle pouvoit prétendre, par rapport à sa souveraineté dans les Pays-bas. Ils consultent le duc d'Offuna, si difficile en matière de cérémonial; qu'il n'avoit jamais accordé *l'altesse* au duc de Savoye: ils ne doutent point que son exemple ne les autorise à ne rien faire de nouveau pour la princesse. Offuna les confirme dans cette opinion par une réponse équivoque, en leur disant qu'ils s'adressoient mal; qu'il pensoit là-dessus d'une façon particulière, & que du reste il n'avoit pas encore examiné ce qu'il feroit. Sur le champ ils vont complimenter la princesse, & la traitent comme auparavant. Le duc arrive après eux, les trouve, donne *l'altesse* en leur présence, les jette ainsi dans un extrême embarras. Au sortir de-là, ils lui demandent pourquoi tant de facilité? « J'ai » une trop grande opinion, repond-» il, de la dignité du roi mon

M. de Bonnac à M. de Torci. 13 octobre.

L'exemple d'Offuna fait fléchir les grands.

» maître, pour imaginer qu'il ne » puisse pas faire mériter ce titre » à ceux qui le servent bien «. Son exemple fut généralement suivi. 1711.

Cependant l'affaire de l'Electeur de Bavière ne s'expédioit point, malgré les instances redoublées de Louis XIV. La princesse des Ursins n'osoit en parler, disoit-elle, parce que Bergheick s'opposoit à l'expédition des patentes. Ce ministre plein de zèle & de lumières, mais entêté de ses systêmes, avoit toujours en vue une négociation avec la Hollande : il craignoit qu'une cession en forme des Pays bas à l'électeur ne rendît la paix, ou plus difficile, ou plus coûteuse ; & d'ailleurs il comptoit peu sur la bonne-foi du ministère de Londres, quoique l'on eût toute raison de s'y confier. La reine Anne & ses ministres desiroient la paix autant que la cour de France. Les intrigues connues qui avoient renversé le crédit de Marlborough, avoient amené des sentimens tout contraires à ceux de cet illustre & ambitieux général. On avoit traité ; on étoit convenu de part & d'autre

Obstacles à la cession des Pays-bas.

Le roi à M. de Bonnac. 18 & 23 novembre.

Défiance mal fondée pour la cour de Londres.

1711. avec une véritable franchise. Les Hollandois s'étoient en vain efforcés de rompre cette négociation. Le plus grand malheur pour la France & pour l'Espagne eût été d'en perdre les fruits.

Louis travaille toujours à la paix.

Aussi Louis XIV insistoit il fortement, pour qu'on écartât toute espece de difficulté. La Hollande étant obligée, par les résolutions de la reine Anne, de consentir à l'ouverture du congrès d'Utrecht, il souhaitoit que les plénipotentiaires d'Espagne n'y entrassent qu'après que les principaux articles de la paix auroient été arrêtés: il n'étoit point fâché qu'on retardât l'expédition de leurs passe-ports. Quant à l'affaire de l'électeur, il regardoit comme honteux de ne pas exécuter les promesses qu'on lui avoit faites; il ordonnoit à Bonnac d'en poursuivre vivement l'exécution; & il écrivit de nouveau à Philippe de la maniere la plus pressante:

Il exhorte Philippe à s'en rapporter à lui.

Louis XIV.

» Les Hollandois ont enfin consenti à donner les passe-ports » pour mes plénipotentiaires. Je ne » sais point quand les conférences » pourront s'ouvrir, & quand vos

» miniſtres y ſeront reçus. Mais » avant que de les faire partir, » déſabuſez, s'il eſt poſſible, le » comte de Bergheick de l'idée » qu'il a de traiter la paix par la » voie des Hollandois. Laiſſez-moi » conduire vos intérêts, & finiſ- » ſez, je vous prie, l'affaire de » l'électeur de Bavière, dont je » vous aſſure que le retardement » n'eſt pas honorable à votre Ma- » jeſté, & peut nuire à la négo- » ciation. Comptez que dans les » conſeils que je vous donne, je » n'ai d'autre vue que votre bien «.

1711. à Philippe V. 30 nov.

Philippe répondit que Bergheick n'avoit point conſeillé de traiter particulièrement avec les Hollandois; qu'il avoit cru au contraire la paix ſûre par la voie de Londres; qu'on expédieroit les patentes de l'électeur, dès que l'Angleterre & la Hollande voudroient admettre, pour un fondement des traités, la ceſſion des Pays-bas à ce prince; qu'autrement on s'expoſeroit à être obligé d'en faire une nouvelle ceſſion à la Hollande, & qu'alors l'électeur demanderoit peut-être un dédommage-

Objection du roi d'Eſpagne ſur les Pays-bas.

ment : ce qui augmenteroit les embarras.

1711.

Bergheick trouve des raisons de retardement.

C'étoit la raison de Bergheick : il la soutenoit opiniâtrement. La princesse des Ursins, quoique intéressée à l'expédition de l'affaire, ne vouloit point s'en mêler, soit par égard pour ce ministre tout-puissant alors, soit de peur qu'on ne la soupçonnât de suivre son propre intérêt. Les vives instances de Louis, mêlées de reproches, déterminèrent Philippe à ordonner enfin qu'on expédiât les patentes. Mais le ministre suscita une nouvelle difficulté. Il prétendit que la cession devoit se faire au nom du roi de France, qui en effet, par un traité de 1702, acceptoit les Pays-bas à titre de dédommagement des frais de la guerre, pour les remettre ensuite à l'électeur. Bonnac, n'ayant aucune connoissance de ce traité, se plaignit qu'on substituât une chose à une autre, & déclara qu'il ne pouvoit y consentir. Ainsi, rien ne finissoit.

On ne voudroit pas que le congrès s'ou-

Tous les jours l'envoyé de France trouvoit sa commission plus épineuse. On fut très-fâché d'appren-

1711.

dire que les plénipotentiaires d'Espagne n'entreroient pas d'abord au congrès avec les nôtres; on soupçonna une intention de conclure la paix sans eux; on en témoigna un violent chagrin. Bonnac prouva aisément que l'Angleterre & la Hollande avoient de bonnes raisons pour ne pas leur accorder si-tôt des passe-ports, puisqu'elles ne reconnoissoient point Philippe V. Ç'auroit été commencer la navigation par où elle devoit se terminer: en cas qu'elle fût infructueuse, on auroit détruit le fondement de la guerre, & les alliés ne pouvoient y consentir. Mais, dit le roi d'Espagne, que penseront mes sujets, s'ils voient que les intérêts de la monarchie soient uniquement entre les mains des ministres de France? *Ils penseront*, reprit l'envoyé, *que si V. M. se repose sur le roi votre grand-père du soin de soutenir la guerre, elle peut bien se fier à lui pour la conclusion de la paix.* Bergheick, prenant la parole, dit qu'on n'avoit jamais vu une monarchie comme l'Espagne faire la paix sans l'intervention de ses ministres. *Vous*

vrit sans les Espagnols.

M. de Bonnac au roi. 6 décemb.

Réponses de Bonnac aux difficultés.

1711. *devez pourtant savoir*, repliqua Bonnac, *que les ministres de Charles II n'eurent d'autre part à la paix de Ruiswick que de la signer.* La reine termina la dispute en conseillant d'écrire à Louis XIV, pour le supplier d'avoir autant d'égard à la dignité qu'aux intérêts de Philippe, & d'engager les alliés à ne point faire attendre les passe-ports des Espagnols.

Il conseille de traiter sans consulter la cour d'Espagne.

Id. à M. Torci. 14 décemb.

On pouvoit s'attendre à beaucoup d'autres difficultés. Bonnac jugeoit donc que le meilleur parti à prendre étoit d'aller au but, en évitant de faire des reproches & des menaces; de s'assurer de la volonté des Anglois sur ce qui regardoit l'Espagne, & par leur moyen de celle des Hollandois; d'obliger ensuite la cour de Madrid d'exécuter ce dont on feroit convenu avec ces puissances, comme les alliés faisoient autrefois. Cette méthode lui paroît plus convenable aux intérêts & à la dignité du roi. Tout ce qu'il faudra accorder aux dépens de l'Espagne, paroîtra dès-lors un effet de l'avidité des ennemis, & de la nécessité où l'on se trou-

trouve de faire la paix : au lieu que si l'on continue à demander directement à Philippe les choses que les alliés voudront exiger de lui, on verra l'aigreur & la méfiance diviser les deux cours, on sera sans cesse accusé de sacrifier les intérêts de l'Espagne à ceux de la France. 1711.

Cette politique déplaît, & l'on s'en plaint.

Effectivement, comme il insistoit sur l'affaire des Pays-bas, représentant que l'honneur de Louis XIV s'y trouvoit engagé, & que refuser d'accomplir une semblable promesse, c'étoit annoncer des difficultés sans nombre sur le reste des négociations, c'étoit contraindre en quelque sorte ce monarque à traiter séparément : « On a pris en » France, dit la reine, une méthode » dont on ne peut se défaire ; on » demande tout à l'Espagne, & l'on » menace au lieu d'apporter la rai- » son de ses demandes ». Bonnac répondit, qu'il ne lui paroissoit pas que ce fût la méthode du roi ni de ses ministres ; il rappela les raisons de satisfaire aux engagemens contractés avec l'électeur ; il observa qu'on n'en donnoit aucune sur le

M. de Bonnac au roi. 14 décemb

L'envoyé réfute les reproches.

1711. refus d'y consentir; que du reste, la France n'usoit point de menaces, lorsqu'elle représentoit que si l'Espagne refusoit de faire la paix avec elle, il faudroit nécessairement qu'elle fît la paix sans l'Espagne.

La nécessité seule pouvoit décider le roi & la reine.

Ainsi se vérifioit la prédiction du duc de Noailles, que cette cour éluderoit tant qu'il seroit possible, les propositions contraires à ses vues; qu'elle tâcheroit de gagner du tems, & ne se rendroit qu'autant qu'on emploieroit avec force l'autorité du roi, ou qu'elle éprouveroit la nécessité d'une prompte déférence. Le courage de Philippe, le caractère décidé & ferme de la reine, le génie de la nation qu'ils gouvernoient, le juste desir de conserver l'éclat & la puissance de leur couronne, le souvenir des offres humiliantes qu'on avoit faites à leurs ennemis, tout sembloit les inviter à tenir cette conduite. Mais le besoin de la paix, & l'impuissance de soutenir la guerre par leurs propres forces, les jetoient dans une dépendance inévitable.

Les alliés veulent traiter d'a-

Loin de vouloir accorder des passe-ports aux plénipotentiaires d'Espagne, les ennemis ne voulurent

en expédier pour ceux de France, qu'après que Louis XIV eut déclaré que l'absence des premiers ne retarderoient point le progrès de la négociation. On convint de n'admettre les Espagnols ni les ministres de Bavière & de Cologne, que lorsque les articles concernant leurs maîtres auroient été arrangés. Louis manda en conséquence que ceux d'Espagne pouvoient se mettre en chemin, & venir attendre leurs passeports à Paris; que cependant il falloit lui envoyer un plein-pouvoir assez étendu pour faire au nom de Philippe, toutes les cessions nécessaires, en exceptant l'Espagne & les Indes « Qu'il ne s'étonne pas, dit-» il, de voir dans la lettre dont » je vous envoie la copie, (écrite » par Bolingbroke à la sollicitation » des états généraux) les termes de » *duc d'Anjou*, & des *ci-devant* » *électeurs de Cologne & de Bavière*. » Ce sont les derniers effets de la » rusticité & du désespoir du parti » Hollandois, qui s'opiniâtroit à la » continuation de la guerre. Il chan» gera de style, comme il est pré-

1711. bord seulement avec la France.

Le roi à M. de Bonnac 17 décemb.

Louis demande un plein-pouvoir.

1711. » sentement forcé à changer de » conduite. ».

On l'accorde.

Bonnac avoit ordre de faire agir la Princesse des Ursins, pour obtenir ce plein-pouvoir ; tant on craignoit de nouvelles oppositions. Elle s'y employa d'une manière très-satisfaisante. Bergheick lui-même fit sans peine ce qu'on desiroit. Etant un des plénipotentiaires, il se flattoit de trouver encore matière à exercer sa politique. Le plein-pouvoir qu'il dressa paroissoit restreint sur quelques articles ; mais une instruction secrette devoit comprendre tout ce qui n'y étoit pas exprimé. Voici les lettres des deux rois sur un point si important : elles méritent d'être lues, ainsi que l'acte demandé par Louis XIV.

M. de Bonnac au roi. 28 décemb.

Lettre de Louis XIV au roi d'Espagne.

» Vous avez appris par le sieur » de Bonnac, que je ne me suis » pas trompé, quand j'ai prévu les » difficultés que je trouverois à faire » obtenir des passe-ports à vos plé» nipotentiaires : je sais quelles me-

» ſures ceux du bon parti en
» Angleterre ſont obligés de gar- 1711.
» der, pour aſſurer le ſuccès de
» leurs bonnes intentions ; & comp-
» tez qu'ils ont fait beaucoup, de
» faire accepter les préliminaires
» avec les termes que j'y ai fait
» inſérer exprès, pour aſſurer que
» vous ſerez maintenu ſur le trône
„ d'Eſpagne : mais ce ſeroit trop
„ perdre, que de vouloir achever
„ avant le temps un ouvrage bien
„ commencé. Ainſi V. M. ne doit
„ pas être ſurpriſe, ſi les paſſe-ports
„ qu'elle ſouhaite ſont encore dif-
„ férés. Ce ſeroit une foible raiſon
„ pour en preſſer l'expédition, que
„ de dire qu'il eſt de l'intérêt des An-
„ glois de mériter votre amitié. La
„ nation n'eſt pas aſſez unie, pour
„ être ſenſible à cette conſidération ;
„ & ceux qui veulent la paix, croient
„ faire aſſez pour vous, pour
„ mériter de votre part quelque
„ reconnoiſſance. Ne parlez donc
„ je vous prie, ni de l'intérêt
„ qu'ils ont à ménager vos bon-
„ nes graces, ni de proteſtations
„ qui ne conviendroient pas dans
„ la conjonćture préſente. Faites par-

„ tir vos plénipotentiaires quand
1711. „ vous le voudrez. Aussi-tôt que
„ les conférences seront ouvertes,
„ je ferai les instances nécessaires
„ pour les y faire admettre ; mais
„ facilitez la paix, & songez à l'état
„ où vous seriez, si nos ennemis
„ se réunissoient, & si je me voyois
„ obligé de réunir toutes mes for-
„ ces pour soutenir leurs nouveaux
„ efforts. C'est pour prévenir ce
„ changement, que je vous ai fait
„ demander un nouveau pouvoir ;
„ car il n'y aura pas un moment
„ à perdre, lorsqu'on pourra con-
„ clure avantageusement. Vous sa-
„ vez que le pouvoir que vous m'a-
„ vez envoyé pour traiter avec l'An-
„ gleterre, seroit présentement con-
„ traire à vos intérêts, si je le fai-
„ sois paroître, & vous pouvez
„ compter sur ma tendresse que je
„ ne ferai rien à votre préjudice. Je
„ reçois votre lettre du 15 du mois,
„ & j'apprends avec plaisir la ré-
„ solution que vous avez prise de
„ faire expédier la patente que l'é-
„ lecteur de Bavière vous demande.
„ Je vous assure que je ne ferai
„ rien contre vos intérêts : mais je

„ vous aime trop pour avoir vu
„ ſans peine le retardement que 1711.
„ vous apportiez à ſatisfaire à vos
„ engagemens ; & connoiſſant vos
„ ſentimens, je ſuis perſuadé que
„ vous vous faiſiez violence „.

Lettre du roi d'Eſpagne à Louis XIV.

A Madrid, le 28 décembre 1711.

„ Le marquis de Bonnac m'a in-
„ formé, ſuivant les ordres qu'il
„ en a reçus de V. M., de l'état
„ de la négociation de la paix, &
„ des difficultés que les Anglois &
„ les Hollandois faiſoient de re-
„ cevoir d'abord mes plénipotentiai-
„ res ; & il m'a demandé en même
„ tems de votre part un nouveau
„ plein-pouvoir, pour traiter avec
„ eux. Le deſir que j'ai de vous
„ donner de plus en plus des mar-
„ ques de ma reconnoiſſance, &
„ de la confiance que j'ai dans vo-
„ tre amitié, joint à celui de con-
„ courir en tout ce qui m'eſt poſ-
„ ſible à aſſurer votre ſatisfaction
„ & votre repos, & celui de tous
„ les peuples compris dans cette

1711. „ cruelle guerre, ne m'a pas per-
„ mis de balancer à vous envoyer
„ ce plein pouvoir, pour que vous
„ puissiez convenir en mon nom
„ des préliminaires avec les Hol-
„ landois, comme vous avez fait
„ avec les Anglois. J'espère qu'ils
„ seront bientôt conclus, & je ne
„ doute pas que je n'en ressente
„ aussitôt après les effets, & que
„ ces deux puissances ne me re-
„ connoissent, & n'admettent mes
„ plénipotentiaires dès qu'ils seront
„ arrêtés. Je me flatte que vous
„ voudrez bien y travailler, comme
„ un grand-père qui a tant de bon-
„ tés pour moi; & que je n'au-
„ rai pas lieu de me repentir de
„ la confiance que j'ai en vous. Je
„ vous envoie aussi une lettre os-
„ tensible pour les Anglois, afin
„ qu'ils ne s'étonnent pas de ce que
„ les avantages que je leur ai ac-
„ cordés pour préliminaires ne sont
„ pas compris dans ce nouveau plein-
„ pouvoir, & qu'ils sachent les rai-
„ sons qui m'ont empêché de les
„ y insérer.

Plein pouvoir du roi d'Espagne. 1711.

„ Philippe, par la grace de Dieu, „ roi de Castille, de Léon, d'A- „ ragon, &c. Le roi très-chrétien, „ monsieur notre frère & grand-père, „ nous ayant fait communiquer par „ le marquis de Bonnac, son en- „ voyé extraordinaire près de nous, „ la disposition de la reine de la „ Grande-Bretagne & des états „ généraux des Provinces-unies „ pour l'ouverture d'une négocia- „ tion d'une paix bonne & géné- „ rale, & qu'à cet effet ces deux „ puissances sont convenues de la „ ville d'Utrecht pour lieu du con- „ grès pour la traiter, & que l'ou- „ verture dudit congrès seroit faite „ au 12 du mois de janvier pro- „ chain; mais que nos plénipoten- „ tiaires n'entreront pas audit con- „ grès jusqu'à-ce que les points „ qui nous pourront regarder soient „ ajustés : quoique cette conduite „ doive paroître extraordinaire à „ toute l'Europe, parce que nous „ sommes la partie principale en

1711. „ cette guerre ; l'ardent desir que
„ nous avons de concourir au ré-
„ ta¹ lissement de la tranquillité de
„ l'Europe par une paix générale,
„ ferme & stable, nous a portés à
„ donner, comme nous donnons
„ par la présente, plein-pouvoir au
„ roi de France, monsieur notre
„ frère & grand-père, dans l'ami-
„ tié & les soins duquel nous avons
„ une pleine confiance pour nos in-
„ térêts, pour en notre nom &
„ de notre part, traiter & conve-
„ nir des points préliminaires de
„ la paix avec la reine de la grande-
„ Bretagne & les états généraux
„ des Provinces-unies, comme pour
„ le bien de nos intérêts & de
„ nos sujets, & pour le rétablisse-
„ ment de la tranquillité de l'Eu-
„ rope, il sera trouvé nécessaire &
„ convenable. Bien entendu que
„ nous exceptons, dans tous les
„ cas, tous nos royaumes & pro-
„ vinces des Espagnes & des In-
„ des desquels nous ne permettrons
„ ni ne consentirons jamais qu'il
„ soit fait aucune démembration
„ ou séparation, ni même de la
„ moindre partie d'iceux. Nous con-

„ ſentons que le commerce des ſu-
„ jets de ces deux puiſſances avec 1711.
„ nos royaumes d'Eſpagne & des
„ Indes ſoit rétabli à la paix, ſur
„ le pied & avec tous les avanta-
„ ges qu'ils ont eus & dont ils ont
„ joui à la mort du feu roi Char-
„ les II, notre oncle: ſur quoi nos
„ plénipotentiaires, quand ils ſe-
„ ront admis au congrès, pourront
„ s'expliquer plus en détail à la
„ ſatisfaction de ces deux puiſſan-
„ ces; & nous promettons en pa-
„ role de roi, de tenir, approu-
„ ver & ratifier tout ce que le roi
„ T. C. monſieur notre frère &
„ grand-père, aura traité, convenu
„ & cédé en vertu & conformité
„ de notre préſent plein-pouvoir
„ avec la reine de la grande-Breta-
„ gne & les états généraux des Pro-
„ vinces unies. En foi de quoi,
„ nous avons ſigné la préſente de
„ notre main, fait contre-ſigner de
„ notre ſecrétaire d'état, & cache-
„ ter de notre cachet ſecret. Donné
„ dans notre ville de Madrid, royau-
„ me de Caſtille, le 28 décem-
„ bre 1711. *Signé*, PHILIPPE, &
„ plus bas *Grimaldo*.

1711. L'archiduc élu empereur; motif de paix.

Quoiqu'il y eût encore de grands obstacles à la paix, on avoit lieu d'espérer qu'elle éteindroit bientôt l'embrâsement de l'Europe. L'archiduc Charles étoit parti de Catalogne à la fin de septembre, laissant sa femme pour soutenir la révolte opiniâtre des Catalans. Il ne pouvoit plus prétendre à la conquête de l'Espagne, puisque la constance de la nation avoit triomphé de toutes les forces de ses alliés.

Il fut élu empereur le 12 octobre: nouveau motif de dissoudre cette ligue formidable, qui affectoit tant de zèle pour l'équilibre de l'Europe. L'acharnement contre la maison de France devenoit une absurdité, dès qu'il s'agissoit de rendre à celle d'Autriche l'énorme puissance de Charles-quint.

Campagne du duc de Vendôme.

Si les succès de la campagne avoient pu répondre aux premières espérances de Vendôme, si du moins il n'étoit resté que Barcelone aux ennemis, on auroit porté dans les négociations plus de confiance & moins de flexibilité. Le mauvais état des affaires arrêta, comme nous l'avons déjà vu, l'ardeur du général. Une

partie des troupes françoises l'ayant joint, le projet de soumettre la montagne fut exécuté presque entièrement. Le marquis d'Arpajon se signala par la prise d'Arens, de Venasque, de Castel-Léon, forteresses importantes & d'un accès difficile. Le duc de Vendôme, en présence de Stahremberg, évita toute action hasardeuse, & se contenta de ruiner par le canon Pratz-del-rey, pour ôter ce poste à l'ennemi : mais contre l'avis de Bergheick, il voulut absolument tenter le siége de Cardone; demandant son congé, si la cour refusoit d'y consentir. Cette expédition peu utile alors, & qui eût été facile en un autre tems, ne lui causa que des regrets. Le comte de Muret, qu'il en chargea, se rendit maître de la ville, assiégea le château qu'on croyoit prendre en peu de jours, repoussa deux attaques des ennemis & fut contraint de se retirer le 22 décembre.

1711.

Siége de Cardone, entrepris mal-à-propos.

M. de Bonnoc au roi. 2 novemb.

Quelques jours auparavant, Vendôme écrivoit à Torci : « Notre siége » va si lentement que je n'ose » presque pas vous en parler. Car- » done est beaucoup plus fort

Le général manqua de prévoyance.

Le duc de Vendôme

1711. à M. de Torci. 26 décemb.

„ & plus difficile qu'on avoit cru.
„ Par-tout ailleurs qu'ici, ce se-
„ roit une affaire très-ordinaire;
„ mais vous conviendrez avec moi
„ que, quand on manque d'argent,
„ de vivres & de munitions, on
„ trouve des difficultés aux choses
„ les plus aisées. Ce qui me con-
„ sole le plus, est l'espérance que
„ vous me donnez de voir finir nos
„ peines par une bonne paix „. Si Vendôme avoit eu autant de prévoyance que de talent & de courage, ce malheur ne seroit point arrivé.

Villars sur la défensive en Flandres.

Ses lettres prouvent qu'il ne rendoit pas justice au maréchal de Villars, toujours obligé en Flandres de se tenir sur la défensive. Mais Eugène & Marlborough, avec des forces supérieures, avec leur génie & la réputation de leurs armes, pouvoient-ils faire des campagnes infructueuses, & pouvoit-on hasarder contr'eux une bataille? Les ennemis la desiroient: Villars avoit ordre de l'éviter. Ils profitèrent de ses mouvemens pour investir Bouchain, dont ils se rendirent maîtres le 13 septembre. La fameuse journée de

Denain confondit leur ambition l'année ſuivante, & ferma la bouche aux cenſeurs de ce général.

LIVRE ONZIEME.

Nos manuſcrits, concernant le règne de Louis XIV, ne s'étendent pas au-delà de 1711; mais d'excellens livres imprimés ont déja inſtruit le public des faits les plus importans. Les *mémoires de Torci* développent le tiſſu des négociations d'Utrecht, & le grand ouvrage de la paix. On y voit combien le miniſtère d'Angleterre, quelque envie qu'il eût de conclure, obſerva d'égards pour ſes alliés, & ſur tout de ménagemens pour l'opinion d'un peuple fier & violent, qui punit les miniſtres de ſes rois des opérations qu'il condamne. On y voit comment la mort du ſecond dauphin, ſuivie de celle de ſon fils aîné, fit craindre que les deux couronnes ne fuſſent réunies ſur la même tête; la renonciation exigée de Philippe V, pour

1711. Négociations d'Utrecht.

Conſtance de Philippe V.

dissiper cette inquiétude; la constance avec laquelle il préféra son royaume dévasté, à l'esprit flatteur de posséder bientôt la France & une partie de l'Italie. On y voit l'orgueil des Hollandois humilié par le maréchal de Villars, & le prince Eugène battu à son tour après tant de victoires. La paix est signée en 1713. Louis XIV conserve l'Alsace qu'il avoit offert de céder; Philippe demeure en possession de l'Espagne & des Indes; l'empereur Charles VI veut continuer la guerre, & perd de grands avantages qu'il eût retirés d'une paix conclue à propos. Obligé ensuite de traiter avec la France à Rastadt, il refuse encore de reconnoître le roi d'Espagne; mais son refus ne change point l'état des choses, & la fureur des Barcelonois n'est pas moins domptée par les armes.

1713. Traités après l'affaire de Denain.

Madame des Ursins trompée dans ses espérances.

La petite souveraineté de la princesse des Ursins, que le roi & la reine d'Espagne avoient tant à cœur de réaliser solidement, fut une des chimères que dissipa la fortune. L'électeur de Bavière étant rétabli

dans ses états, l'empereur qui acquéroit Namur & Luxembourg, n'avoit garde d'accorder un démembrement de ces provinces; & la France s'embarrassoit peu des intérêts particuliers de la princesse. Madame de Maintenon se refroidit même à son égard, en la soupçonnant de mettre obstacle par ambition à la tranquillité publique. Odieuse aux Espagnols, qu'elle tenoit en quelque sorte sous le joug de son despotisme, elle devient à son tour le jouet des événemens. La reine d'Espagne, Marie-Louise de Savoie, meurt le 14 Février 1712. Philippe, après avoir amérement pleuré une femme qu'il adoroit, se détermine à épouser en secondes noces Elizabeth Farnèse, fille & héritière du duc de Parme. La princesse des Ursins elle-même décide son choix, trompée par la finesse de l'abbé Albéroni, sujet de ce prince, fils d'un paysan, protégé de Vendôme qui étoit mort en Espagne, enfin destiné à gouverner cette monarchie, à troubler l'Europe, & à tomber dans le précipice des ambitieux. Elisabeth arri-

1713.

Elle est dupe d'Albéroni.

Sa disgrace.

1713. ve; la *camarèra-major* va la recevoir, est chassée dès la première entrevue, est forcée de sortir du royaume, sans qu'on daigne seulement lui dire pourquoi. Elle se retira en Italie, & vécut encore plusieurs années à Rome, où le pape avoit d'abord refusé de la recevoir.

Son caractère & ses services.

Les historiens ont trop flétri sa mémoire, & trop peu connu ce qu'elle possédoit de qualités respectables. Elle avoit le talent des affaires, avec celui de l'intrigue; de l'élévation dans les sentimens, avec d s petitesses de vanité; beaucoup de zèle pour ses maîtres, avec la jalousie de la faveur; moins de vertu & d'agrémens que madame de Maintenon, mais plus de force d'esprit & de caractère. Si elle fit quelques fautes, elle rendit aussi de grands services: car elle fut le conseil, le soutien d'une jeune reine sans expérience, qui se fit adorer de ses peuples, qui anima le roi dans les circonstances les plus orageuses, qui le rendit supérieur à toutes les tempêtes, & qui sans cesse fut exposée avec lui à se per-

dre par de fatales imprudences.
L'Eſpagne étoit alors ſi difficile à 1713.
gouverner, qu'une grande partie des reproches faits à la princeſſe des Urſins, ſemble devoir retomber ſur les conjonctures. Elle fut intrigante, altière, ambitieuſe: combien de miniſtres célèbres l'ont été de même! Mais ſon courage & ſa réſolution, au milieu des périls extrêmes du monarque, contribuèrent beaucoup à le maintenir ſur le trône.

Querelles théologiques.

On ne connoît que trop les querelles théologiques dont la fin du régne de Louis XIV fut agitée. Mon ſujet me force d'en rappeler le ſouvenir, plutôt que d'en raconter les détails. Le nom de Noailles rétentiſſoit avec éloge, quand elles rendirent ſuſpect un des hommes les plus dignes de le porter, & qui l'avoit juſqu'alors fait révérer dans l'égliſe, autant qu'il étoit reſpectable dans l'état. Je parle du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, modèle des vertus chrétiennes & épiſcopales, ami de la vérité & de la paix, entraîné malgré lui dans cette lice ténébreuſe, où il étoit preſque impoſſible de

Le cardinal de Noailles.

combattre ſans faire des chûtes, & ſans donner priſe à ſes ennemis.

1713.

Il approuve le livre de Queſnel.

Les *Réflexions ſur le nouveau teſtament*, ouvrage du P. Queſnel de l'Oratoire, lui ayant paru propres à inſpirer l'eſprit du chriſtianiſme, il en avoit recommandé la lecture à ſes diocéſains, lorſqu'il étoit évêque de Châlons. Ce livre contenoit un nombre de propoſitions dignes de cenſure, mais dont la plupart ne devoient guère être aperçues que par des yeux de théologien. Preſque tous les autres lecteurs y auroient puiſé de bons ſentimens, ſans remarquer ce qu'il y avoit de répréhenſible. Quelques correctifs, quelques changemens ou explications, faciles à obtenir par des voies douces, pouvoient le mettre à l'abri de tout reproche; au lieu qu'on ne pouvoit le condamner, dans les circonſtances actuelles, ſans expoſer l'égliſe au trouble & au ſcandale. Entre ces deux partis y avoit-il à balancer?

Il avoit à craindre les jéſuites.

Malheureuſement une terrible paſſion de controverſe ſubſiſtoit encore, malgré l'expérience des maux incurables qu'elle avoit produits. Elle

étoit enracinée sur-tout dans le régime des Jésuites, société aussi laborieuse que puissante, distinguée par le mérite littéraire, mais le croyant fort au-dessous du mérite théologique; toujours prête à combattre les hétérodoxes, & confondant quelquefois la doctrine catholique avec ses opinions de corps; trop jalouse enfin d'un crédit qu'on lui envioit, & trop ardente à le maintenir, pour que la modération mît toujours de justes bornes à ses rivalités. Depuis que la congrégation de l'Oratoire s'étoit en quelque sorte rangée sous les drapeaux de Port-Royal contre les jésuites, un oratorien n'étoit guère qu'un janséniste à leurs yeux, comme un jésuite aux yeux de ses ennemis, étoit un corrupteur du dogme & de la morale. Les deux partis s'accusoient mutuellement; la charité ne brilloit pas beau oup dans leur zèle. Enfin Quesnel nuisoit d'autant plus au cardinal de Noailles, que ce prélat ne faisoit point sa cour à la société, comme la plupart des évêques du royaume.

Déjà le livre de l'oratorien étoit Première

dénoncé à Clément XI, & avoit ſubi une condamnation vague. Ce premier coup, porté à l'archevêque de Paris, ne pouvoit être bien dangereux en France. La douceur politique du P. de la Chaiſe, confeſſeur du roi, s'oppoſoit d'ailleurs aux éclats de la haine ou du fanatiſme. Mais la mort de la Chaiſe en 1709, procure ſa place au P. le Tellier, & la guerre eſt allumée. On affiche dans Paris même deux mandemens d'évêques, contre l'ouvrage dont Noailles avoit été l'approbateur : il ſupprime ces mandemens qui l'outragent ; on l'accuſe devant le roi par une lettre diffamante & le roi ſe livre aux plus ſiniſtres préventions. Le Tellier triomphe de ces premiers ſuccès : pour y mettre le comble, il emploie ſous main des manœuvres inexcuſables. Un modèle de lettre & de mandement, envoyé au vieux évêque de Clermont pour qu'il les ſigne, tombe entre les mains du cardinal, contre qui cette batterie étoit dreſſée. Il ne peut douter qu'on ne multiplie de tels manèges ; il connoît les principaux chefs de la cabale ; in-

Condamnation à Rome.

Excès du P. le Tellier.

Le cardinal interdit les jéſuites.

digné des excès de plusieurs jésuites, il en croit plus aisément les anciens griefs mille fois renouvelés contre leur ordre : il leur ôte ses pouvoirs, à l'exception d'un petit nombre de particuliers distingués par leur sagesse. Son respect pour Louis XIV l'empêcha de les ôter à le Tellier ; mais il s'efforça de persuader que la conscience du monarque n'étoit pas en sureté entre ses mains : toutes les représentations qu'il fit furent inutiles.

Il est blâmé par madame de Maintenon.

Cet éclat compromettoit l'archevêque : la passion sembloit l'avoir inspiré : c'est ainsi que le roi en jugea, & un tel jugement pouvoit le perdre. Madame de Maintenon elle-même, son amie, qui avoit pensé comme lui dans le commencement des troubles, désapprouva hautement sa conduite. Les sentimens du roi contribuoient beaucoup à la décider en pareil cas ; & la disgrace du célèbre Fénélon en étoit la preuve *.

Raisons en faveur des jésuites.

Mais quoique plutôt prévenue contre, que pour les jésuites, elle jugeoit que la démarche du car-

* *Voyez*, Lettr. de Maintenon.

dinal étoit une pure vengeance à leur égard; qu'ils ne pouvoient pas être devenus tout-à-coup incapables de confesser; qu'ainsi en leur ôtant ce pouvoir, il passoit les bornes de la justice, qu'il faisoit affront à tout le corps pour punir des particuliers. Et à quoi ne s'exposoit-il pas d'ailleurs, par une conduite si peu conforme à son ancienne modération? Le crédit de ce corps, le grand nombre de ses partisans dévots ou politiques, le mérite brillant de quelques-uns de ses membres, &, plus que tout le reste, l'opinion du monarque, ne pouvoient que multiplier les inconvéniens & les périls.

Conduite du duc de Noailles dans cette affaire.

Le duc de Noailles étoit arrivé d'Espagne en 1711, lorsque la cour & la ville s'agitoient pour cette fatale querelle. Il ne put ni en prévenir l'éclat, ni en arrêter les suites. Le bien de l'église & l'intérêt de sa famille, sa religion & sa raison lui faisoient également desirer la paix. En même tems, il respectoit trop la conscience de son oncle, pour croire qu'aucune considération pût le ramener, tant qu'il croiroit son devoir

devoir intéresser à soutenir ses démarches. Une lettre que lui écrivir madame de Maintenon, & sa réponse à cette lettre, nous instruisent des sentimens de l'une & de l'autre, & nous peignent leur caractère. La franchise étoit égale des deux côtés, mais non le courage d'esprit.

Lettre de madame de Maintenon au duc de Noailles.

A Saint-Cir, ce 15 nov. 1711.

» Ne ferez-vous pas une dernière » tentative, mon cher duc, pour » obliger M. le Cardinal à recevoir » la satisfaction des jésuites, qui en- » traînera celle des autres? Peut-il » croire que le monde trouve étrange » qu'il ait cette complaisance pour » le roi? car de dire qu'il y va de » sa conscience, il sait que c'est une » punition, & c'est la longueur de » cette punition qu'il devroit, ce » me semble, sacrifier à son maî- » tre, à son bienfaiteur, à un prince » qui soutient seul la religion. En- » fin monsieur, il ne faut point se » flatter : nous allons voir une très-

Madame de Maintenon l'exhorte à faire changer de sentiment au cardinal.

Elle lui annonce la colère du roi.

» violente rupture, si nous ne voyons » pas un accomodement. Je vous » ai dit plusieurs fois que la colère » du roi augmente par le temps. » Vous l'éprouverez & verrez tous » les jours quelque nouvel incident » de part & d'autre. Le roi desire » ardemment que tout ceci finisse *. » C'est le plus grand malheur qui » puisse arriver aux jésuites, s'ils » sont tels qû'on le dit: car on exi- » gera d'eux une conduite plus sage » & plus moderée, & on s'adou- » cira pour M. le Cardinal. N'ou- » bliez rien, monsieur, pour faire » entendre raison à celui qui doit » nous gouverner tous, mais qui » certainement est excité par ses en- » nemis, qui veulent du bruit & » le mettre à leur tête. Je ne mac- » coutume point à voir le nom de

(*) Outre les changement que la Baumelle fait à chaque phrase, il ajoute ici: *Le roi hait les divisions: Il desire ardemment que celle-ci finisse. Il ne tient qu'à ce cher oncle de la terminer à son avantage: il aura fait voir aux jésuites le mal qu'il peut leur faire, & au roi ce qu'il est capable de lui sacrifier.* Jamais éditeur, je crois, ne s'est donné plus de licence.

» de Noailles à la veille d'une dif-
» grace ; & je crois vous avoir porté
» malheur ».

Réponse du duc de Noailles

» Il ne tiendra jamais, madame, » ni à moi ni aux tentatives que je » pourrai faire, que le roi ne soit » content. Il a beau me reprocher » d'être indolent : je suis convaincu » qu'au fond du cœur, il ne peut » croire que je le sois pour rien de » ce qui peut l'intéresser. M. le car- » dinal de Noailles est en visite, » dont il ne revient que demain. » Je le verrai d'abord qu'il sera à » Paris, & lui ferai toutes les repré- » sentations que je crois convena- » bles. Mais je ne peux, madame, » ni rien promettre ni répondre de » rien, parce qu'il me paroît que » vous êtes tous fort éloignés dans » la manière de penser. Ce que » vous regardez comme une puni- » tion qu'on doit sacrifier à son maî- » tre, on le regarde comme une » obligation de son état, comme » un devoir indispensable, auquel » on a même apporté beaucoup de

Il espère peu de concilier les esprits.

» ménagement, & à quoi les der-
» nières affaires n'ont aucun rapport.
» Je ferai cependant de mon mieux,
» madame; mais comme je viens
» d'avoir l'honneur de le dire, je
» ne me flatte pas d'avancer beau-
» coup. Je n'entrerai pas dans un
» plus grand détail, quoique cette
» affaire en fût susceptible, me ré-
» servant à avoir l'honneur de vous en
» rendre compte incessamment. Au
» reste, madame, ce ne sera jamais
» vous qui pourrez porter malheur
» au nom de Noailles; & de quelque
» disgrace qu'il soit menacé, il ne
» s'en prendra qu'au malheur de sa
» destinée, & sera toujours ce qui
» conviendra pour ne la point mé-
» riter. Recevez, madame, je vous
» en conjure; les assurances de mon
» inviolable & respectueux attache-
» ment pour vous, & de ma par-
» faite reconnoissance de vos bon-
» tés".

Le Tellier implacable.

Le cardinal tint ferme malgré sa douceur, malgré toutes les considérations d'intérêt & de famille; mais sa fermeté irrita de plus en plus la fougue de le Tellier. Le jésuite, se dissimulant à lui-même sa passion,

dévoré de zèle contre le janſéniſme, dont il ne manquoit pas d'accuſer injuſtement ſon archevêque, étoit capable de tout incendier pour ce qu'il appeloit la cauſe de Dieu & de la foi. Il intrigua tant, il remua tant, que cent & une propoſitions de Queſnel furent condamnées par la fameuſe conſtitution *unigenitus*. Le monarque, livré à ſon confeſſeur, déploya ſon autorité abſolue en faveur de cette bulle, contre laquelle s'élevoient des cris terribles : il voulut en faire une loi de l'égliſe & de l'état ; & la réſiſtance & les proſcriptions ſuivirent d'abord. Alors, plus que jamais, ſe vérifia le mot du maréchal d'Harcourt, au ſujet de ceux qu'on taxoit de janſéniſme : *Un janſéniſte n'eſt ſouvent autre choſe qu'un homme qu'on veut perdre à la cour.*

Bulle *unigenitus.*

On vit le cardinal donner une preuve de ſon reſpect pour le ſaint-ſiége, en ſupprimant le livre que le pape venoit de condamner. Mais l'acceptation pure & ſimple de la bulle ſoulevoit ſa conſcience, quelques-unes des propoſitions condamnées lui paroiſſant la vérité même. A quels

Le cardinal refuſe l'acceptation pure & ſimple.

malheurs ne l'exposoit pas son refus ? Il les prévit tous, & les attendit en paix.

Madame de Maintenon l'abandonne.

Madame de Maintenon, quelquefois inconstante dans ses amitiés, se conduisant au gré du roi & de son propre directeur, l'abandonnoit comme réfractaire à l'autorité de l'église; & quelque dévote qu'elle fût, elle n'étoit pas insensible aux motifs humains, qui appuyoient les motifs spirituels. La tranquilité du roi, la sienne propre, la fortune de la maison qu'elle chérissoit le plus, animoient encore son zèle. „ Pourquoi „ ne pas donner sa démission, écri„ voit-elle, & finir sa vie dans le „ repos, sans troubler celui du roi „ & perdre tôt ou tard sa famille? „ Je suis bien affligée, mon cher „ duc, & bien aigrie contre votre „ oncle, quand je pense qu'il peut „ abréger les jours d'une vie aussi „ précieuse & aussi nécessaire que „ celle du roi l'est présentement".

Lettre au duc de Noailles. 6 févr. 1714

Mot du duc de Noailles au roi.

Selon l'auteur des *mémoires* de madame de Maintenon, Louis XIV, quoique sans chagrin contre le neveu du cardinal, ne put s'empêcher de lui dire que le nom de Noailles exci-

toit quelquefois des idées fâcheuses dans son esprit : *Je changerai de nom, si V. M. me l'ordonne*, répondit le duc, *j'ai appris de mes pères à n'avoir d'autre volonté que celle de mes maîtres.* Supposé l'anecdote vraie, quelque douteuse qu'elle paroisse, la réponse auroit pu être plus courageuse, mais non plus conforme aux goûts de Louis XIV. S'il aimoit le langage de courtisan, il estimoit fort les talens & les vertus : c'est par-là sur-tout que le duc savoit lui plaire.

Le roi lui confie ses ouvrages.

Aussi, les affaires de la bulle s'envenimant de jour en jour, au point qu'il fut question de déposer le cardinal de Noailles, son neveu ne perdit jamais la confiance du monarque. Il en reçut une preuve infiniment précieuse. Un soir en 1714, Louis l'envoya dans son cabinet chercher des papiers écrits de sa main, qu'il vouloit jeter au feu. Il en brûla d'abord plusieurs, qui intéressoient la réputation de différentes personnes : il alloit brûler tout le reste, notes, mémoires, morceaux de sa composition sur la guerre ou la politique : le duc de Noailles le pria inf-

tamment de les lui donner, & il obtint cette grace. Il a déposé les originaux à la bibliothèque du roi en 1749. Il en a communiqué à M. de Voltaire les fragmens qu'on trouve dans le *Siécle de Louis XIV*, chapitre 28. Mais ce recueil n'est point connu, & je saisis l'occasion d'en donner une notice.

Notice des écrits de Louis XIV.

Il contient 1°. un très-grand nombre de notes, depuis 1667 jusqu'en 1672, par lesquelles Louis marquoit l'ordre & la suite des affaires dont il devoit s'occuper ou se souvenir. Il portoit son attention sur tout; il se traçoit le plan de son travail, s'en prescrivoit en quelque manière les différens objets. Voici quelques-unes de ces notes.

Diverses notes sur ce qu'il méditoit.

„ Continuelle application pour me „ rendre capable de la guerre. — „ Envie de la faire. — Raisons de „ tous côtés. — Les magasins de la „ côte. — Affaires de mon ambassa- „ deur avec le grand-visir à la Porte. „ — Bref pour réformer l'ordre de „ cîteaux. — Conseil tenu pour le „ jansénisme. — Mot glissé à Wan- „ benning pour lui faire entendre „ que mes prétentions en Flandre

„ ne feroient pas éloignées des pen-
„ fées de fes maîtres, qui auroient
„ une jaloufie mortelle fi je ne m'ac-
„ commodois pas avec eux. — Ré-
„ flexions fur les plaifirs que les
„ rois doivent donner à leurs fujets,
„ fur-tout à la cour. — Le foin qu'un
„ prince doit avoir d'empêcher les
„ démêlés qui arrivent entre fes
„ fujets, & fur-tout à la cour. —
„ Ordre de faire des tentes, fous
„ prétexte d'une revue que je veux
„ faire voir aux dames. — Feu de
„ Londres; effets que cela peut
„ produire. — Rétabliffement de ma
„ grande-écurie. — Le retranche-
„ ment des fêtes. — Les penfées pour
„ les vœux de religion. — Les con-
„ férences des officiers du parlement
„ pour les ordonnances; l'applica-
„ tion que je donne à cela, & com-
„ ment je fuis le feul qui fais mar-
„ cher la chofe par tout ce que je
„ fais. — Paix d'Angleterre, tou-
„ jours dans l'efprit pour entrepren-
„ dre autre chofe. — Projets digérés
„ à tout moment. — Avis qu'on
„ m'a donnés des friponneries qui
„ fe font dans des provinces : remè-
„ des apportés. — Ménagemens entre

„ mon frère & ma ſœur. — Projets
„ pour empêcher les Eſpagnols de
„ ſe lier avec les Hollandois, &
„ puis pour les faire déclarer pour
„ eux, &c".

Il ſe glorifie de la guerre contre l'Eſpagne.

On voit que ſon goût dominant le portoit alors à ſe ſignaler & à ſe rendre redoutable par les armes. Il dit au ſujet de la guerre contre l'Epagne: „ Je puis me vanter d'a-
„ voir fait voir ce que la France
„ peut faire ſeule. Il eſt ſorti des
„ millions pour mes alliés. J'en ai
„ répandu des tréſors, & je me
„ trouve en état de faire craindre
„ mes ennemis, de donner de l'é-
„ tonnement à mes voiſins, & du
„ déſeſpoir à mes envieux. Tous
„ mes ſujets ont ſecondé mes in-
„ tentions de tout leur pouvoir;
„ dans les armées par leur valeur;
„ dans mon royaume par leur zè-
„ le, dans les pays étrangers par
„ leur induſtrie & leur capacité.
„ Pour tout dire, la France a fait
„ voir la différence qu'il y a des
„ autres nations à celle qu'elle pro-
„ duit".

2°. Les ordres à donner jour par

jour pendant la campagne de 1672, avec plusieurs détails militaires concernant cette campagne. Louis XIV parle en général instruit, qui dirige lui-même les opérations; il ne se contentoit pas, d'animer les troupes par sa présence.

3°. Une relation de la campagne de 1673, & un journal du siége de Mastricht. L'ouvrage est terminé par un sentiment remarquable: „ Je finis „ donc cette année ne me reprochant „ rien, & ne croyant avoir manqué „ aucune occasion de celles qui s'é„ toient présentées favorables, pour „ assurer & étendre les limites de „ mon royaume; & avec une grande „ envie de surpasser à l'avenir tout „ ce que j'avois fait de bien par le „ passé ". La guerre dont il s'agit, la guerre de Hollande est une des grandes taches de ce règne, & la source des calamités qui accablèrent ensuite le royaume. Sa guerre de Hollande.

4°. Projets pour la campagne de 1674. Relation de cette campagne & du siége de Besançon. — Il peint au commencement de sa relation les Ses précautions pour la campagne de 1674.

difficultés qu'il avoit à vaincre. „ La „ plupart des princes de l'Europe „ s'étoient ligués & mis contre moi : „ de mes alliés ils étoient devenus „ mes ennemis ; & ils vouloient „ tous agir de concert pour traver- „ ser mes desseins, ou pour em- „ pêcher qu'ils ne réussissent. Tant „ d'ennemis puissans m'obligèrent à „ prendre plus garde à moi, & à „ penser à ce que je devois faire „ pour soutenir la réputation de mes „ armes, l'avantage de l'état & ma „ gloire personnelle. Pour y parvenir, „ je devois éviter les accidens qui „ d'ordinaire ont des suites fâcheu- „ ses, & me mettre en état par ma „ diligence de ne rien craindre. Pour „ y réussir, il falloit que mes réso- „ lutions fussent promptes, secret- „ tes, mes ordres envoyés, exécu- „ tés ponctuellement, & que rien „ ne troublât l'harmonie d'un sem- „ blable concert..... Il falloit me ré- „ soudre à perdre quasi toutes mes „ conquêtes éloignées, & à penser „ à en faire dans les endroits par „ où je pouvois attaquer & me dé- „ fendre, &c. ". Ainsi la Hollande fut abandonnée, & la Franche-Comté

fut conquise pour toujours. Heureusement les Espagnols étoient hors d'état de défendre cette province, & la valeur des Comtois ne pouvoit rien contre le torrent qui fondit sur leur capitale.

5°. Fragmens relatifs à la campagne de 1676.

6°. Relation de la campagne de 1678. Louis XIV y découvre franchement sa passion pour la gloire, si difficile à séparer de l'orgueil. „ J'examinai ce qui étoit fesable, „ & je travaillai à surmonter les diffi- „ cultés qui se rencontrent d'ordi- „ naire dans les grandes choses. Si „ elles donnent de la peine, on en „ est bien récompensé dans les sui- „ tes. Un cœur bien élevé est diffi- „ cile à contenter, & ne peut être „ pleinement satisfait que par la gloi- „ re; mais aussi cette sorte de plai- „ sir le comble de bonheur, en lui „ fesant croire qu'il n'y avoit que „ lui capable d'entreprendre, & „ digne de réussir". Sa passion pour la gloire.

Au sujet des négociations de Nimègue, dont la plupart des alliés Il s'applaudit de ses succès.

craignoient le dénouement : » Dans
» ces désordres, dit-il, j'étois tran-
» quille, & ne voyois que du bien
» pour moi, soit que la guerre con-
» tinuât ou que la paix se fît. L'agi-
» tation & le trouble des autres aug-
» mentoient ma joie ; & je jouissois
» pleinement de ma bonne fortune
» & de ma bonne conduite, qui
» m'avoit fait profiter de toutes les
» occasions que j'avois trouvées d'é-
» tendre les bornes de mon royau-
» me aux dépens de mes ennemis ".

7°. Réflexions sur le métier de roi, & sur l'administration des affaires étrangères. Ce morceau précieux se trouve dans le *Siècle de Louis XIV* ; mais je me reprocherois de ne pas l'insérer ici.

Un roi doit tout rapporter au bien de l'état.

» Les rois sont souvent obligés à
» faire des choses contre leur incli-
» nation, & qui blessent leur bon
» naturel. Ils doivent aimer à faire
» plaisir, & il faut qu'ils châtient
» souvent & perdent des gens à qui
» naturellement ils veulent du bien.
» L'intérêt de l'état doit marcher le
» premier. On doit forcer son incli-
» nation, & ne se pas mettre en

» état de se reprocher quelque chose
» d'important, qu'on pouvoit faire
» mieux, mais que quelques inté-
» rêts particuliers en ont empêché,
» & ont détourné les vues qu'on
» devoit avoir pour la grandeur, le
» bien & la puissance de l'état.

» Souvent il y a des endroits qui font peine; il y en a de délicats qu'il est difficile de démêler: on a des idées confuses: tant que cela est, on peut demeurer sans se déterminer; mais dès que l'on s'est fixé l'esprit à quelque chose, & qu'on croit voir le meilleur parti, il le faut prendre. C'est ce qui m'a fait réussir souvent dans ce que j'ai entrepris. Les fautes que j'ai faites, & qui m'ont donné des peines infinies, ont été par complaisance, & pour me laisser aller trop nonchalamment aux avis des autres. *Savoir prendre son parti.*

» Rien n'est si dangereux que la foiblesse, de quelque nature qu'elle soit. Pour commander aux autres, il faut s'élever au-dessus d'eux, & après avoir entendu ce qui vient de tous les endroits, on se doit déterminer par le jugement qu'on doit faire sans préocupation, & *Eviter la foiblesse.*

„ penſant toujours à ne rien ordonner ni exécuter qui ſoit indigne de ſoi, du caractère qu'on porte, ni de la grandeur de l'état.

Penſer à tout.

„ Les princes qui ont de bonnes intentions & quelques connoiſſances de leurs affaires, ſoit par expérience, ſoit par étude, & une grande application à ſe rendre capables. trouvent tant de différentes choſes par leſquelles ils peuvent ſe faire connoître, qu'ils doivent avoir un ſoin particulier & une attention univerſelle à tout.

Etre en garde contre ſoi même, & s'attendre à des inquiétudes.

„ Il faut ſe garder contre ſoi-même, prendre garde à ſon inclination, & être toujours en garde contre ſon naturel. Le métier de roi eſt grand, noble, & bien délicieux, quand on ſe ſent digne de bien s'acquitter de toutes les choſes auxquelles il engage; mais il n'eſt pas exempt de peine, de fatigue, d'inquiétude. L'incertitude déſeſpère quelquefois; & quand on a paſſé un tems raiſonnable à examiner une affaire, il faut ſe déterminer & prendre le parti qu'on croit le meilleur.

Tenir des

„ Quand on a l'état en vue, on

» travaille pour soi. Le bien de l'un » fait la gloire de l'autre. Quand le » premier est heureux, élevé & puissant, celui qui en est cause en est » glorieux; & par conséquent doit » plus goûter que ses sujets, par rap- » port à lui & à eux, tout ce qu'il y » a de plus agréable dans la vie. » Quand on s'est mépris, il faut ré- » parer sa faute le plutôt qu'il est » possible, & que nulle considéra- « tion n'en empêche, pas même la » bonté.

succès; réparer les fautes.

» En 1671, un ministre mourut, » qui avoit la charge de secrétaire » d'état ayant le département des » des affaires étrangères. Il étoit » homme capable, mais non pas » sans défaut; il ne laissoit pas de » bien remplir ce poste qui est im- » portant. Je fus quelque temps à » penser à qui je ferois avoir sa char- » ge; & après avoir bien examiné, » je trouvai qu'un homme qui avoit » long-tems servi dans des ambassa- » des *, étoit celui qui la rempli- » roit le mieux. Je l'envoyai que-

Pomponne appelé aux affaires étrangères.

* M. de Pomponne.

» rir ; mon choix fut approuvé de
» tout le monde : ce qui n'arrive
» pas toujours. Je le mis en possession de sa charge à son retour.
» Je ne le connoissois que de réputation, & par les commissions
» dont je l'avois chargé, qu'il avoit
» bien exécutées. Mais l'emploi que
» je lui ai donné, s'est trouvé trop
» grand & trop étendu pour lui.
» J'ai souffert plusieurs années de
» sa foiblesse, de son opiniâtreté,
» & de son inapplication. Il m'en
» a coûté des choses considérables ;
» je n'ai pas profité de tous les avantages que je pouvois avoir ; & tout
» cela par complaisance & bonté.
» Enfin, il a fallu que je lui ordonne
» de se retirer, parce que tout ce
» qui passoit par lui, perdoit de
» la grandeur, de la force qu'on
» doit avoir en exécutant les ordres
» d'un roi de France, qui n'est pas
» malheureux. Si j'avois pris le parti
» de l'éloigner plutôt, j'aurois évité
» les inconvéniens qui me sont arrivés, & je ne me reprocherois
» pas que ma complaisance pour lui
» a pu nuire à l'état. J'ai fait ce

Repentir de ce choix.

» détail pour faire voir un exemple
» de ce que j'ai dit ci-devant.

8°. Projet de harangue pour obtenir des secours de ses sujets.— Il me paroît que cette pièce fut composée pendant la guerre de 1688. Après des conquêtes & des victoires, le royaume se trouvoit dans un fatal épuisement, & lon projeta peut-être d'assembler comme autrefois les *notables*, pour obtenir des secours extraordinaires. La harangue achève de peindre le caractère du monarque.

Harangue pour obtenir des secours.

» J'ai soutenu cette guerre avec
» la hauteur & la fierté qui con-
» vient à ce royaume. C'est par la
» valeur de ma noblesse & le zèle
» de mes sujets, que j'ai réussi dans
» les entreprises que j'ai faites pour
» le bien de l'état. J'ai donné tous
» mes soins & toute mon applica-
» tion pour y parvenir. Je me suis
„ aussi donné les mouvemens que
„ j'ai cru nécessaires pour remplir
„ mes devoirs, & pour faire con-
„ noître l'amitié & la tendresse que
„ j'ai pour mes peuples, en leur
„ procurant, par mes travaux, une

Le roi rappelle les efforts qu'il a soutenus.

„ paix qui les mette en repos le
„ reste de mon règne, pour ne pen-
Ses dispositions à la paix. „ ser plus qu'à leur bonheur. Après
„ avoir étendu les limites de cet
„ empire, & couvert mes frontières
„ par les importantes places que j'ai
„ prises, j'ai écouté les proposi-
„ tions de paix qui m'ont été fai-
„ tes, & j'ai peut-être passé en ce
„ rencontre les bornes de la sagesse,
„ pour parvenir à un aussi grand
„ ouvrage. Je puis dire que je suis
„ sorti de mon caractère, & que
„ je me suis fait une violence ex-
„ trême, pour procurer prompte-
„ ment le repos à mes sujets aux
„ dépens de ma réputation, ou du
„ moins de ma satisfaction particu-
„ lière : & peut-être de ma gloire,
„ que j'ai voulu bien hasarder pour
„ l'avantage de ceux qui me l'ont fait
Opiniâtreté des ennemis; besoin de secours. „ acquérir. J'ai cru leur devoir cette
„ reconnoissance. Mais voyant à cette
„ heure que mes ennemis les plus
„ emportés n'ont voulu que m'a-
„ muser, & qu'ils se sont servis de
„ tous les artifices dont ils sont ca-
„ pables pour me tromper, aussi
„ bien que leurs alliés, les obli-
„ geant à fournir aux dépenses im-

„ menſes que demande leur ambi-
„ tion déréglée, je ne vois plus de
„ parti à prendre que celui de ſon-
„ ger à nous bien défendre, en
„ leur faiſant voir que la France
„ bien unie eſt plus forte que tou-
„ tes les puiſſances raſſemblées avec
„ tant de peine, par force & par
„ artifice, pour l'accabler. Juſqu'à
„ cette heure, j'ai mis en uſage les
„ moyens extraordinaires, dont en
„ pareilles occaſions, on s'eſt ſervi
„ pour avoir les ſommes proportion-
„ nées aux dépenſes indiſpenſables,
„ pour ſoutenir la gloire & la ſureté
„ de l'état. Préſentement que toutes
„ ces ſources ſont épuiſées, je viens
„ à vous pour vous demander vos
„ conſeils & votre aſſiſtance en ce
„ rencontre, où il ira de notre ſalut.
„ Par les efforts que nous ferons
„ par notre union, nos ennemis
„ connoîtront que nous ne ſommes
„ pas en l'état qu'ils veulent faire
„ croire, & que nous pourrons,
„ par le ſecours que je vous demande,
„ les obliger à une paix honora-
„ ble pour nous, durable pour no-
„ tre repos, & convenable á tous
„ les princes de l'Europe. C'eſt à

„ quoi je penserai jusqu'au moment „ de sa conclusion, même dans le „ plus fort de la guerre, aussi bien „ qu'au bonheur & à la fidélité „ de mes peuples, qui ont toujours „ fait & feront jusqu'au dernier mo- „ ment de ma vie, ma plus grande „ & ma plus sérieuse application „.

Instructions pour le roi d'Espagne.

9°. Mémoire donné au roi d'Espagne, partant le 3 décembre 1700.— C'est de tous les écrits de Louis XIV celui qui lui fait le plus d'honneur. S'il avoit suivi dès sa jeunesse les principes qu'il y donne pour règle à son petit fils, on ne pourroit trop célébrer son règne.

Mort de Louis XIV.

Il mourut le premier septembre 1715, laissant le royaume abîmé de dettes à un enfant de cinq ans & demi, dont la minorité pouvoit mettre le comble aux désordres, & attirer de nouveaux malheurs. Quoique la flatterie l'ait trop exalté, il méritoit le nom de grand par des qualités sublimes, par des institutions admirables qui valoient mieux que des conquêtes; son règne sera toujours une des époques les plus glorieuses de la monarchie. Les tems

même de calamité que nous avons parcourus, l'honorent aux yeux des ſages, par la conſtance avec laquelle il ſoutint ſes infortunes, & par le deſir ardent qu'il eut de finir celles de ſes peuples

Ses paroles au duc d'Orléans pour madame de Maintenon.

C'eſt une juſtice à lui rendre, ainſi qu'à madame de Maintenon, que de rapporter les termes dont il ſe ſervit au lit de la mort, pour la recommander au duc d'Orléans : „ Mon neveu, je vous recommande „ madame de Maintenon. Vous „ ſavez la conſidération & l'eſtime „ que j'ai eues pour elle. Elle ne „ m'a donné que de bons conſeils. „ J'aurois bien fait de les ſuivre. „ Elle m'a été utile en tout, mais „ ſurtout pour mon ſalut. Faites „ tout ce qu'elle vous demandera „ pour elle, pour ſes parens, pour „ ſes amis, pour ſes alliés : elle n'en „ abuſera pas. Qu'elle s'adreſſe di- „ directement à vous pour tout ce „ qu'elle voudra „.

Le deſintéreſſement inoui qu'elle avoit eu dans la faveur, devoit être une aſſez forte recommandation auprès d'un prince équitable & généreux.

PIÈCES DÉTACHÉES.

LETTRES

Du duc de BOURGOGNE à madame DE MAINTENON, après le combat d'Oudenarde, en 1708.

On reconnoîtra dans ces lettres la vertu, l'esprit, l'application, la capacité du grand prince qui les a écrites. Les reproches qu'il fait au duc de Vendôme paroîtront cependant exagérés. Celui-ci auroit soutenu en Flandre sa réputation de grand général, si les dégoûts & les contrariétés qu'il essuya, n'avoient mis obstacle à l'exercice de ses talens.

Au camp de Lovvendeghem, 13 juillet.

CETTE réponse, madame, sera d'un style bien différent de celle que je devois vous faire sans

ſans le malheur qui nous eſt arrivé, & bien contraire à la charité du prochain, ſi je n'y étois obligé en conſcience pour le ſervice du roi & de l'état. Vous n'aviez que trop de raiſon quand je vous ai vu trembler de voir nos affaires entre les mains du duc de Vendôme, & il n'y a pas ici deux voix ſur ſon chapitre. Je ſavois bien que dans le courant du ſervice, il n'étoit nullement général, ſans prévoyànce, ſans arrangement, ſans ſe mettre en peine de ſavoir des nouvelles de l'ennemi, qu'il mépriſe toujours; mais je le croyois tout autre dans l'action, que je ne l'ai vu avant-hier. Ce n'eſt pas du côté du courage; car il a eſſuyé lui ſeul plus que tout le reſte de l'armée enſemble, & ſur cela on n'en peut trop dire de bien. Mais permettez qu'en peu de mots je vous diſe ce qui s'eſt paſſé. Les ennemis ont douze lieues à faire: il n'en a que ſix: ils marchent trois jours de ſuite, & paſſent l'Eſcaut à Oudenarde, tandis qu'il les croit encore ſur la Denre. On lui mande qu'ils ont déja trente eſcadrons de paſſés: il

envoie ordonner à Biron de les charger avec quinze ou vingt ; ce qu'il ne put exécuter, en étant séparé par un ruisseau marécageux. Il ne songe qu'à garnir sa gauche, qui est presque inaccessible, & à peine le peut-on mener voir son centre, qui est absolument dégarni. Il attaque l'ennemi formé sur quatre lignes, flanqués de cavalerie & de ruisseaux, avec une seule ligne d'infanterie, sans avoir de seconde ; fait charger les troupes à mesure qu'elles arrivent & quasi en colonne, & les fait battre pièce à pièce ; enfourne une partie de sa cavalerie dans une plaine entourée de défilés & de ruisseaux, où il en est resté beaucoup ; & la nuit, sans savoir ce qu'est devenu tout ce qui a combattu, qu'un peu des gardes françoises & suisses, & quelques autres régimens qui le viennent joindre par hasard, & n'ayant avec lui que le tiers de son armée, il veut attendre les ennemis avec son artillerie à une grande demi-lieue des défilés. Voilà en peu de mots une description de l'affaire.

Pour lui, en ayant été quelque tems séparé, je le trouvai disant toujours que tout étoit bien, sans en

rien savoir; que les ennemis ne demandoient qu'à fuir, & que des troupes fraîches emporteroient toute leur armée, précisément par un trou où l'on fut pris par les flancs: enfin, d'une opiniâtreté sur cette retraite, que quoique ce fût l'avis commun, il fut trois heures sans vouloir se rendre, & perdit beaucoup de tems; ce qui fut cause que l'arrière garde fut attaquée hier. Enfin, madame, dans le courant de la guerre & dans le combat, il est tout de même, nullement général, & le roi s'y trompe fort, s'il a une grande opinion de lui. Je ne le dis pas seul; toute l'armée en parle de même. Il n'a jamais eu la confiance de l'officier; il vient de la perdre du soldat. Il ne fait que manger quasi & dormir; & en effet, sa santé ne lui permet pas de résister à la fatigue, & par conséquent de pourvoir aux choses nécessaires. Ajoutez à cela cette extrême confiance que l'ennemi ne fera jamais ce qu'il ne veut pas qu'il fasse; qu'il n'a jamais été battu, & qu'il ne le sera jamais: ce qu'il ne peut pas dire assurément depuis avant-hier. Voilà où nous en sommes. Ju-

gez, madame, si les intérêts de l'état sont en bonnes mains.

Cependant, comme le roi m'a dit de m'en tenir à son avis, quand il s'y opiniâtreroit, (& M. de Vendôme me l'a dit avant-hier tout haut, quand il s'agissoit de retirer l'armée, afin qu'elle n'achevât pas de se perdre le lendemain) je n'ai auprès de lui que la voix d'exhortation. Mais si le roi me vouloit donner celle de décision avec l'avis des maréchaux de France, & de quelques officiers sages & habiles que nous avons ici, je tâcherois de n'en user que pour le bien de son service, & même de le faire le plus rarement qu'il me seroit possible.

Je vous dis tout ceci pour le bien, madame, & c'est ce qui fait que je n'en ai nul scrupule. Je vous supplie que ma lettre ne passe pas le roi & madame la duchesse de Bourgogne. Mais je croirois manquer à ce que je lui dois de toutes manières, si je ne lui disois pas la vérité d'un homme qui a sa confiance, & qui ne paroît pas la mériter dans les choses où il est employé. Vous savez, madame, de quel emportement il est. Qu'il ne lui puisse jamais rien revenir, de près

ou de loin, de ce que je vous écris ſur lui. Mais je ne crois pas cette précaution néceſſaire.

J'en viens maintenant à ce que vous me mandez de madame la ducheſſe de Bourgogne. Je connois de plus en plus l'amitié qu'elle a pour moi, & aſſurément cela ne diminue pas la tendreſſe que j'ai pour elle. Vous m'en faites une peinture qui ne peut être plus expreſſive, & dont je ſuis vivement touché. J'aurois ſouhaité qu'en cette occaſion elle eût eu un mari plus heureux; mais elle n'en peut avoir un plus tendrement attaché, & elle le ſait bien. Je ſuis ravi, madame, que vous continuiez à être contente d'elle. Je crains que vous ne le ſoyez pas tant de moi, qui trouve à me reprocher dans cette affaire, & trop de vivacité d'un côté, & trop de langueur de l'autre, & trop d'abattement enſuite. Car j'avoue que j'ai eu tous les ſentimens d'un François. Le plus mauvais de tous ſeroit de perdre courage, & c'eſt dans les mauvaiſes occaſions qu'on en a le plus de beſoin. Il faut eſpérer que Dieu ne nous abandonnera pas tout-à-fait, & que les ſuites de cette affaire ne ſeront

pas si fâcheuses qu'on pouvoit le craindre d'abord. Continuez-moi toujours votre amitié, madame, & soyez persuadée, je vous en supplie, de la sincérité de la mienne.

LOUIS.

DU MEME.

Le 21 juillet.

Je ne sais, madame, si la lettre que je vous écrivis il y a huit jours, n'aura point paru d'un homme piqué du malheur arrivé trois jours auparavant, & qui s'en prenoit à qui il pouvoit. Il me paroît cependant que je n'avois écrit rien que de conforme à ce que j'avois vu moi-même, & à ce que tout le monde pensoit. J'ai mandé depuis au roi les choses où je craignois d'avoir fait des fautes, & d'avoir trop pris sur moi par rapport à mon peu d'expérience; car je ne veux pas rejeter sur autrui ce qui doit retomber sur moi. Il ne me paroît pas que la confiance soit beaucoup diminuée dans l'homme dont il s'agit; mais on dit qu'elle l'est beaucoup pour lui, & j'ai vu des gens bien dégoûtés

de servir avec lui. Notre perte n'a pas été si grande qu'on le croit à la cour, madame ; & quand tout sera rassemblé ; je ne pense pas qu'il nous manque six mille hommes, dont plusieurs blessés rejoindront bientôt. Il faut se soumettre aux volontés de Dieu, & regarder ceci comme des instructions pour l'avenir.

DU MEME.

Le 24 juillet.

Je dois commencer par vous remercier, madame, de ce que vous m'avez obtenu du roi la voix décisive. Je puis vous assurer qu'il y alloit du bien de son service, & qu'on en a plus de besoin que jamais ; car notre malheur n'a point abattu notre extrême confiance, qui en est la source....

DU MEME.

Le premier août.

Je ne saurois vous exprimer, madame, à quel point je suis satisfait que le roi continue à être content de moi,

Celà doit bien m'encourager à continuer, & à faire encore mieux que par le passé. Nous allons peut-être nous trouver dans une situation délicate, & où nous aurons plus de besoin que jamais de mettre uniquement notre confiance en Dieu. Je ne sais si je ne vous ennuierai point en vous parlant toujours de madame la duchesse de Bourgogne. Je comprends aisément l'inquiétude que lui donne M. son père, & pour le mal qu'il nous peut faire, & pour celui qui pourroit arriver à sa personne. Je suis charmé de plus en plus de tout ce que vous remarquez d'elle sur mon chapitre. Je souhaiterois qu'elle ne prît pas les choses si à cœur, de crainte que sa santé n'en souffre, & cependant je suis transporté de sa sensibilité qui me fait connoître le fond de son cœur. J'en reviens encore, madame, à ce qui regarde le roi. Je ne desire rien si ardemment que cette union que vous me faites espérer. Il est sûr qu'il ne peut avoir de sujet plus soumis, ni d'enfant plus tendrement attaché que moi; & qu'en tout & par-tout, quand il voudra savoir la vérité, je ne la lui déguiserai point dans toutes les cho-

ses dont je serai véritablement instruit. Je serai ravi de pouvoir mériter son estime & son amitié, & lui être bon à quelque chose. Je le suis aussi, madame, lorsque je reçois des marques de la vôtre, & que je puis vous renouveler les assurances de la sincérité de la mienne.

DU MEME.

Le 7 août.

Votre lettre du 4 m'a fait un extrême plaisir, madame. J'y vois que le roi continue à être content de moi, qu'il a pour moi des sentimens tels que je puis les desirer, & que je tâche de les mériter : que madame la duchesse de Bourgogne s'intéresse plus vivement que jamais à tout ce qui me regarde ; enfin que le monde ne rejette sur moi aucune des choses qui ont causé notre malheur, & où je craignois moi-même que mon peu d'habileté à un métier aussi difficile que celui-ci, ne m'eût fait tomber dans des fautes préjudiciables au service du roi. La confiance avec laquelle vous me parlez de la conversation que vous

avez eue avec le maréchal de Catinat, (homme que j'estime certainement & qui en est digne) m'engage à vous dire ce que je pense sur les différens articles que vous avez traités avec lui *. Vous savez dejà que le roi m'a permis de décider avec l'avis des officiers les plus sages. Il m'a paru que cela étoit nécessaire dans la conjoncture présente. Le conseil de guerre certainement ne vaut rien. On y ouvre trente avis différens ; on y parle sans rien résoudre. Mais les fréquentes conversations avec les bons officiers sont excellentes, & par rapport aux conseils qu'ils peuvent donner, & par rapport à l'effet que cela fait aux troupes, qui distinguent bien les meilleurs d'avec les moins habiles. Ceux qu'il vous a nommés sont excellens. Nous avons encore ici Artagnan & Albergotti qui sont aussi très-bons, & plusieurs autres qui peuvent ouvrir des avis, dont on peut profiter sans

* Comment donc croire que madame de Maintenon étoit l'ennemie de Catinat, & le jugeoit indigne du commandement, parce qu'il n'étoit pas dévot ?

cependant entrer absolument dans leurs pensées. Mais il faut leur parler à tous de tems en tems, pour n'en rebuter aucun.

La mésintelligence entre M. de Vendôme & moi seroit pernicieuse, & elle ne viendra certainement point de moi. Il me paroît présentement que cela va fort bien. Mais je ne sais ce que peuvent produire tous les discours qui se tiennent à la cour & à Paris, & toutes les lettres qui s'écrivent. Il est très-bon à consulter; mais il seroit bon aussi qu'il consultât lui-même, & qu'il ne s'applaudît pas si fort que je l'ai vu, de ne suivre jamais que ses lumières contre l'avis même de tout le monde.

J'en puis dire de même sur le concert entre lui & moi des ordres qui se donneront, & je ferai tout mon possible pour qu'il n'en aille pas autrement. M. de Vendôme se peut amener à un avis avec un peu de patience; mais il y a des occasions où il faut décider promptement, & où l'on ne peut réussir que par-là.

La jonction des armées doit être notre but : nous ne ferons rien qui la puisse éloigner, & ce n'est qu'alors

que nous pourrons absolument tenir tête à l'ennemi.

Le siége d'Oudenarde seroit très-avantageux. Mais vous verrez, madame, les difficultés que je représente au roi : difficultés par rapport à ce que les ennemis sont en marche pour faire leur entreprise, tandis que nous n'avons rien de prêt pour la nôtre ; difficultés des ponts de communication éloignés par les inondations, que les ennemis peuvent rompre en lâchant leurs écluses ; difficultés de la part du pays, dont une grande partie est un pays coupé & serré, très-propre pour des combats d'infanterie qui ne nous conviennent guères, & fort difficile pour faire agir notre cavalerie ; difficultés de la part des ennemis, qui ayant beaucoup à gagner à nous battre, & peu à perdre s'ils le font, le viendront faire en ce lieu, selon toutes les apparences, par les avantages qu'ils auront, ainsi que je viens de vous le marquer.

Il est certain que dans le tems de l'action la foule est dangereuse, & qu'il faudroit que nous fussions séparés, mon frère, M. le chevalier de Saint George & moi, s'il s'en pas-

ſoit encore une. Nous ne le fûmes point dans la dernière, ne nous étant point trouvés à portée des ennemis.

Sur ce qui regarde l'Ecoſſe, il me paroît que ce qui nous eſt arrivé, n'a point changé les principes ſur quoi on avoit formé cette entrepriſe : ils ſont toujours les mêmes. En tout tems les diverſions ont été regardées comme d'une extrême importance. On n'y a pris garde à la dépenſe en aucune façon, ſûr qu'elle en épargne une infinité d'autres. Et pour les diſpoſitions du roi & de la reine d'Angleterre, je ne crois pas que leur malheur les ait changées, & ne doute point qu'ils ne s'y portent avec ardeur, s'ils y voient le moindre jour.

Voilà à peu-près, madame, les articles ſur leſquels vous m'avez mandé que le maréchal de Catinat vous avoit parlé, & ce que je puis penſer ſur chacun. Je vous les donne comme avis, & non comme déciſion : car ce n'eſt pas ſur ce ton que je prétends me mettre. Je ſuis ravi qu'il ne s'inquiète point trop ſur le Dauphiné : il le connoît parfaitement, & eſt plus capable que perſonne de bien juger

pour ce qu'il y a à craindre de ce côté-là.

Pour revenir à l'article de M. de Vendôme, madame, l'ordre que nous avons reçu du roi de secourir quelques-unes de ses places, inquiète bien des gens. M. de Vendôme n'a plus la confiance, ainsi que je vous l'ai mandé, ni des troupes ni des officiers, & en a toujours une extrême en lui-même. Il est piqué de la dernière affaire, & ne demande pas mieux que de chercher à prendre sa revanche. Il l'a donnée sans ordre, sans dispositions, sans marquer rien d'un véritable général; joint à cela que toutes les troupes qui ont combattu, & même une partie des officiers, n'ont pas marqué une vigueur égale. Toutes ces raisons font appréhender à plusieurs personnes sensées, qu'il n'arrivât encore quelque inconvénient par les mêmes raisous, si l'on donnun second combat, & que nous achèverions de gâter nos affaires si nous venons encore à le perdre. On m'a pressé de faire connoître ces choses au roi, & j'ai cru que je devois vous le dire, madame, afin que vous en fassiez auprès de lui l'usage que vous

jugeriez â propos. Pour le découragement des troupes, je ne le crois pas tel qu'il y a des gens qui le pensent ici ; mais auſſi je n'aſſurerois pas qu'elles fuſſent toutes d'une égale volonté, s'il falloit recommencer encore une fois. De quelque manière que les choſes ſe tournent, nous ne ſaurions aſſez nous jeter entre les bras de Dieu, ainſi que vous me le marquez, madame, & redoubler nos prières afin qu'il ait enfin pitié de nous.

P. S. Il eſt revenu à M. de Vendôme que madame la ducheſſe de Bourgogne s'étoit pupliquement déchaînée contre lui, & il m'en a paru extrêmement peiné. Parlez-lui en, je vous en prie, madame, afin qu'elle y prenne fort garde, & que ſon amitié pour moi ne la porte pas à chagriner & même offenſer les autres : car cette amitié, quoiqu'elle me raviſſe, ne pourroit me plaire en ce cas.

DU MEME.

Le 13 août.

Votre lettre du 7 m'arriva hier, madame, par un courrier du cabinet. La franchise avec laquelle vous m'y parlez, ainsi que je vous en ai toujours suppliée, m'a fait un très-grand plaisir. Je répondrai à ce que vous me dites, avec la vérité dont vous savez que je fais profession. Il est vrai qu'ayant acheté depuis un mois une lunette-d'approche angloise, j'en ai trois ou quatre fois regardé la lune ou quelque autre planette, & que j'ai ici un petit anneau astronomique, avec lequel je règle ma montre sur le soleil, quand on le peut voir. Mais cette opération ne prend pas beaucoup de tems, & pour l'ordinaire elle ne doit pas passer la minute. Pour d'avoir racommodé des montres, je ne m'en souviens en aucune manière, à moins qu'on n'appelle ainsi en détraquer une, ce dont il me semble qu'il y a environ trois mois, lorsque j'étois à Valenciennes avant l'assemblée de l'armée. Sur ce que vous me dites des

conversations avec les bons officiers, j'en chercherai des occasions, pour m'instruire & savoir leurs pensées, dans un tems où l'on a plus besoin que jamais de ne point faire de fautes. Il est certainement épineux. Mais j'espère en la miséricorde de Dieu qui, comme vous l'avez souvent remarqué, madame, n'a jamais laissé aller les affaires de personne à une certaine extrémité, sans les relever ensuite par quelque consolation....

DU MEME.

Au camp de Mons-en Peucle, le 6 sept.

Nous voici, madame dans une situation sur laquelle j'écris au roi, dont il ne sauroit être informé assez à fond. L'armée entière des ennemis, à peu de chose près, est à deux lieues d'ici dans un poste pris depuis deux jours, ses flancs couverts de chemins creux & de ravins, & retranchant le front qui étoit ouvert : en sorte qu'au jugement du maréchal de Berwick & de tous les gens sensés de l'armée, où il y a une grande quantité d'officiers sages, courageux & expérimentés,

c'est s'exposer à un désavantage certain, & peut-être à perdre la meilleure partie de cette armée, que d'attaquer les ennemis dans un tel poste. J'en excepte M. de Vendôme qui, toujours plein de zèle & de courage, mais aussi de cette confiance extrême qu'il devroit néanmoins avoir perdue, que tout ce qu'il souhaite réussira, croit que l'on peut les attaquer, & que sans doute nous les battrons. Il est piqué de la dernière affaire, plus attaché que jamais à son sens & à rejeter l'opinion commune. Il se fâche quand on s'oppose à ce qu'il desire, & trouve facile ce que le reste des généraux trouvent impossible. C'est dans cette situation que j'ai pris le parti d'écrire au roi pour la lui exposer, & savoir de lui si nous nous hasarderons à un combat, où vraisemblablement nous perdrons une partie de son armée sans pouvoir réussir; ou bien si nous chercherons à traverser les ennemis dans leurs convois, à les inquiéter dans leur siége, (de Lille) à le faire échouer, ou du moins le prolonger tellement, que les ennemis y perdent du tems & du monde, que la fin de la campagne se gagne; &

que, diſpoſant toutes choſes dès-à-préſent, nous puiſſions rattaquer cette ville au milieu de l'hiver, dans le tems que la plupart de leurs troupes ſont éloignées & hors de portée de la Flandre. Je ſais, madame, que M. de Vendôme aura raiſon d'être au déſeſpoir de voir prendre Lille ſans avoir pu l'empêcher. Mais il devroit l'être encore bien davantage, ſi par un zèle trop confiant & trop opiniâtre, il alloit perdre ou du moins faire battre & affoiblir cette armée, qui raſſemble la plus grande partie des forces du royaume. Car alors Lille entraîneroit peut-être d'autres places, ou plutôt ce ſeroit l'armée battue qui les entraîneroit, & elle les conſervera ſi elle ſubſiſte. C'eſt à regret que je dis ce que je dis ici. J'aurois ſouhaité qu'une glorieuſe journée eût conſervé Lille & rabattu l'orgueil des ennemis. Mais M. de Vendôme étant ſeul de ſon avis, & le reſte de l'armée de l'autre, j'ai cru qu'il étoit du bien de l'état que le roi sût les choſe telles qu'elles ſont, afin qu'il en décidât. Ainſi, madame, ſi dans la lettre que j'écris au roi, j'ai mis les choſes plus en balance, celle-ci lui montrera mon véri-

table sentiment, & non-seulement le mien, mais celui de tous les anciens officiers de cette armée, & des gens dont le courage est le plus véritable & le plus connu. C'est donc au roi de parler, madame, & à nous d'obéir, à moins que les retranchemens des ennemis n'eussent achevé de rendre la chose tellement disproportionnée, qu'il devînt de son service de ne pas exécuter ses ordres, s'il les donnoit pour le combat, ainsi que l'on en a dejà fait l'expérience à Hailbron & à Namur. Peut-être, en cas que le roi révoque ses ordres d'attaquer l'ennemi, que M. de Vendôme piqué demandera à se retirer, ainsi qu'il m'en est revenu quelque chose. Je ne dirai pas là-dessus mon avis, & ce sera au roi à juger ce qu'il aura à lui répondre. Il est certain qne ce seroit une occasion de retirer du service un homme qui, par son entêtement, y peut être plus préjudiciable qu'utile, ainsi que par les autres défauts qui ne sont que trop connus. Peut-être aussi que dans une pareille conjoncture les ennemis ponrroient en tirer avantage. Quoi qu'il en soit, je tâcherai d'empêcher qu'il ne fasse cette proposition;

mais je n'en puis rèpondre. Vous voyez, madame, avec quelle confiance je vous parle; & c'eſt toujours avec la même vérité que je vous ai dit jusqu'ici ce que j'ai penſé, particulièrement dans les choſes que j'ai cru du ſervice du roi. Vous montrerez, s'il vous plaît, cette lettre à madame la ducheſſe de Bourgogne. Son inquiétude & ſa fluxion me font beaucoup de peine, mais ſon amitié me fait un extrême plaiſir. Je reſſens auſſi beaucoup celle que vous me témoignez, & y réponds très-ſincèrement, madame, à préſent & toute ma vie.

DU MEME.

Au camp de Pont-à-marque, le 17 ſept.

Il me ſemble, Dieu merci, madame, que dans tout ce que j'ai fait ou écrit, j'ai tâché d'aller toujours au bien, & de demander ce que j'ai crû du ſervice de l'état & du roi. Après cela, que l'on juge de moi comme l'on voudra. Cela m'embarraſſe peu, pourvu que ma conſcience ne me reproche rien. J'en excepte quelque-

je vous remercierai infiniment, madame, de vos avis; vous ſuppliant de les continuer, & vous aſſurant que je ſuis très diſpoſé à en profiter du mieux qu'il me ſera poſſible. Me voici à la veille d'exécuter les derniers ordres que j'ai reçus du roi. Je ſouhaite d'y réuſſir de tout mon cœur, & que cette occaſion de donner une bataille ſe trouve. Mais je doute plus que jamais qu'elle ſe rencontre. Je ne ſerois pas une lettre ſi courte, madame, ſi vous ne ſaviez que mon tems eſt fort rempli.

LETTRE

Du duc de NOAILLES *au Cardinal son oncle.*

Perpignan, 10 octobre 1708.

Il est inutile, mon très-cher oncle, de vous parler de ma douleur, elle égale la perte que j'ai faite; & tout ce que la nature, la tendresse, le respect & la vénération peuvent faire sentir pour accabler un cœur véritablement touché, je le souffre présentement. J'ai perdu un père que je chérissois au-dessus de tout & qui m'aimoit de même. Les marques de tendresse & de confiance qu'il m'a prodiguées pendant tout le cours de sa vie, ne s'effaceront jamais de ma mémoire, & j'en chérirai le précieux & douloureux souvenir jusqu'à la mort.... La religion nous défend le murmure, mais elle nous permet les larmes; Dieu n'a point serré les liens d'une amitié aussi vive & aussi tendre entre mon père & moi, pour que la

dureté d'une aussi cruelle séparation, ne se fît pas sentir dans toute son étendue.....

Soyez désormais, mon très-cher oncle, mon père & par conséquent ma consolation. Soyez l'appui, le lien & l'union de toute la famille. Votre caractère, votre sainteté, votre place, vos vertus, tout vous doit engager à ne pas permettre qu'une si nombreuse famille, qui se trouve réunie dans un père, si cher, si bon, si aimable & si respectable, se trouve dispersée & séparée. Surtout, mon très-cher oncle, qu'il n'y ait point d'affaires pour les partages. Respectons la mémoire & les volontés d'un père tel que celui que nous perdons. Qu'on prenne sur moi pour contenter les autres, mais qu'il ne soit jamais dit que rien de ce qu'il a pu souhaiter ou desirer, n'a pas été accompli par ses enfans, &c.

LETTRES

Du duc de BOURGOGNE *au duc de* NOAILLES.

5 octob. 1708.

JE ressens plus que personne, monsieur, le sujet de votre affliction, ayant toujours eu des marques très-sensibles de l'attachement de M. votre père, & toujours une très-véritable amitié pour lui. Vous connoissez la mienne pour vous. Je voudrois pouvoir vous en donner des marques dans quelque occasion, où il me fût permis de m'étendre davantage.

DU MEME.

'A Versailles, *6 août* 1710.

L'occasion qui se présente est trop favorable, pour ne pas accompagner d'une réponse tardive les complimens

que vous méritez justement sur ce qui vient de se passer en Languedoc : on le doit à votre diligence & à votre bonne conduite ; & je puis vous assurer qu'à commencer par le roi, tout le monde vous rend justice, du moins ceux que j'ai vus, & à qui j'en ai parlé. J'en ai été en mon particulier plus aise que personne, & pour le bien public, & par l'amitié que j'ai pour vous, & qui m'intéresse vivement à tout ce qui vous regarde. Venons maintenant à votre ancienne lettre, suite de notre dernière conversation. Il est plus tems que jamais, à l'heure qu'il est, de s'évertuer & d'exécuter quelque chose : nos ennemis ne veulent absolument point la paix depuis qu'ils conviennent que quand même on se joindroit à eux, ce ne seroit point assez pour réduire l'Espagne. Il est sûr qu'ils n'en veulent qu'à la France. Travaillons donc, & travaillons sérieusement & avec efficace. La justice étant sans contredit de notre côté, soutenons-la par la force autant qu'il nous sera possible ; mais surtout, jamais de découragement. Il paroît Dieu merci que l'on n'en

a point ici, & je m'en réjouis. Mefsieurs Voisin & Desmarets commencent aussi à travailler ensemble avec le roi. Cuntinuez, quand il arrivera quelque chose qui en vaille la peine, de le mander, &c.

PIECES

Concernant la négociation du duc de NOAILLES *en Espagne, après la bataille de Sarragosse.*

INSTRUCTION pour le duc de Noailles.

Cette pièce, très-digne du marquis de Torci, suppléeroit à tout autre monument, pour faire connoître le déplorable état du royaume en 1710, & combien les affaires d'Espagne paroissoient désespérées.

LES conférences infructueuses de Gertruidemberg ont achevé de faire connoître qu'il feroit impossible de parvenir à la paix, pendant que les ennemis du roi persisteroient à croire

qu'il dépend de sa majesté d'obliger le roi son petit-fils, à renoncer à la possession de l'Espagne & des Indes; & qu'elle-même au contraire, persuadée par la vérité, regarderoit l'exécution de leurs demandes comme étant effectivement hors de son pouvoir. Ainsi la dernière négociation ayant été rompue, parce que les députés de Hollande exigeoient que le roi promît d'employer seul ses forces, pour contraindre le roi Catholique, dans le terme de deux mois, à céder sa couronne à l'archiduc, on ne doit pas s'attendre à traiter désormais plus heureusement, si le roi ne force ses ennemis à rabatre de leurs injustes prétentions, ou si sa majesté ne trouve moyen d'engager le roi d'Espagne à sacrifier lui-même son état & ses intérêts au repos général de la chrétienneté, & à la tranquillité particulière de la France. Si le premier de ces deux moyens est difficile, le second a paru jusqu'à présent impossible, après tant de déclarations que le roi d'Espagne a réitérées, de périr plutôt que de renoncer à ses états & abandonner ses fidèles sujets.

Toute apparence de paix étant

donc dissipée, le roi choisissoit une voie difficile à la vérité, pour ramener ses ennemis à la raison, mais non pas impossible, comme le paroissoit celle de persuader au roi son petit-fils d'abandonner sa couronne. Sa majesté avoit résolu de faire agir ses troupes en Catalogne, sous les ordres du duc de Noailles, pendant que l'armée d'Epagne, commandée par le duc de Vendôme, agissoit contre l'archiduc; lorsqu'il est arrivé en Espagne un événement, capable de déconcerter les mesures prises avec le plus de sagesse. L'armée d'Espagne ayant été battue le 20 du mois dernier en Aragon, les premiers avis de ce malheur donnèrent lieu de croire qu'elle étoit entièrement dissipée, & le roi d'Espagne sans ressources. Mais ce prince en a trouvé dans son courage & dans celui de la nation espagnole; ses peuples ont témoigné dans cette disgrace plus de fidélité que jamais, & plus d'attachement à sa personne; les soldats dispersés ont rejoint leurs corps avec empressement, & le marquis de Bai, ayant rassemblé une partie de l'armée, s'est vu

en état; deux jours après la bataille, de faire espérer au roi son maître, qu'il empêcheroit ses ennemis de profiter de leur victoire & de pénétrer en Castille. Ce prince a renouvelé ses instances, pour obtenir du roi de fortifier l'armée que le duc de Noailles commande en Roussillon, & de lui ordonner d'entreprendre au plutôt le siége de Girone. Quoique sa majesté en connoisse l'importance, & que cette entreprise devienne en quelque façon nécessaire pour assurer les frontières de son royaume, elle veut cependant, avant que de s'engager, savoir précisément l'état de l'Espagne depuis la perte de la dernière bataille; & ce que l'on doit attendre des ressources dont le roi Catholique se laisse peut-être flatter trop légérement; car il n'est pas toujours sûr de se rapporter entièrement aux lettres de ceux qui ont besoin de secours: ils ont intérêt de représenter l'état de leurs affaires meilleur qu'il n'est en effet; & souvent ils applanissent dans les relations les difficultés capables de rebuter ceux dont ils implorent l'assistance. Comme il est de la dernière conséquence que le roi soit ponctuellement

informé de la vérité, dans une conjoncture où sa majesté peut encore prendre des partis différens, suivant ce qu'elle apprendra de la situation certaine des affaires, & de l'état réel des forces du roi son petit-fils, elle a jugé que le duc de Noailles seroit plus capable que personne de l'instruire de ces points essentiels, & d'exécuter les ordres qu'elle lui donnera par rapport à la disposition où il trouvera les affaires. Elle veut donc qu'il les approfondisse par lui-même, & pour cet effet, qu'il se rende incessamment à Madrid. Outre la connoissance parfaite qu'elle a du zèle & de l'attachement héréditaire qu'il a pour elle, S. M. connoît par elle-même qu'il est très-capable de la servir à son gré dans les emplois les plus importans & les plus difficiles; qu'il a les talens, le juste discernement, & les lumières nécessaires pour y réussir & pour lui plaire. Elle sait d'ailleurs que le roi d'Espagne prend une entière confiance en lui, & qu'il est par conséquent en état d'engager ce prince à suivre de sages conseils, dans une conjoncture où les princes, qu'une longue expérience auroit rendus les plus habi-

les, se trouveroient embarrassés à prendre un parti salutaire. Le projet du siége de Girone donne un prétexte spécieux au duc de Noailles de se rendre à Madrid, pendant un intervalle où il ne peut encore agir. Il sera facilement cru lorsqu'il dira que S.M. a bien voulu qu'il se rendît auprès du roi d'Espagne, pour apprendre directement de lui-même ses projets, les moyens qu'il a de les exécuter, quelles facilités il peut apporter au siége de Girone, s'il convient même de le former, ou si l'entreprise est impossible; quels mouvemens il sera nécessaire que l'armée du roi fasse en Catalogne pour y rappeler les forces des ennemis, & pour arrêter le progrès qu'ils pourroient faire vers le centre de l'Espagne. Sa majesté lui laisse le soin de faire les questions & de former les difficultés : de manière que, par les réponses, il soit pleinement instruit du véritable état des affaires. Car il ne convient jamais de s'abandonner à une confiance téméraire; mais le péril de s'y livrer est encore plus redoutable, dans un tems où les éclaircissemens superficiels condui-

roient dans le précipice ceux qui feroient assez faciles pour s'en contenter.

Il n'est que trop vraisemblable que, plus les affaires seront éclaircies, moins on trouvera de moyens solides & de ressources assurées, pour maintenir le roi d'Espague sur son trône. On loue présentement la fidélité des peuples; mais en demeurant fidèles, ils changeront de maître malgré eux, si leur souverain légitime n'est pas en état de les défendre; & le zèle & l'affection ne sont pas des armes suffisantes, pour éviter de recevoir le joug d'un ennemi victorieux. Il faut donc examiner bien sérieusement, avec le roi d'Espagne, quelles sont véritablement les forces de ce prince, quels fonds il y a pour les entretenir, ceux qu'il se propose de trouver à l'avenir, la facilité ou la difficulté de les lever, si le recouvrement en est proche ou éloigné. Il faut entrer avec le roi dans tous les détails de la subsistance & du payement de ses troupes; examiner le caractère de ses officiers généraux, la confiance qu'il peut prendre en chacun d'eux; savoir ce qu'il pense de ses ministres, des grands de son état; de leurs cabales,

de celles que le duc de Médina-Céli peut avoir formées, de ses intrigues & de celles de ses amis. Enfin le duc de Noailles, ayant part à la confiance du roi d'Espagne, doit sans hésiter lui faire des questions, même au nom du roi, sur toutes les particularités les plus intimes, qui peuvent faire juger sainement de la véritable situation de ce prince. La flatterie, pernicieuse en tout tems, seroit plus mortelle que jamais dans eette occasion. Mais en achevant de précipiter le roi d'Espagne, la France achèveroit aussi de ressentir les derniers coups que la ruine de ce prince feroit encore tomber sur le royaume. Ainsi le duc de Noailles doit appuyer avec force la vérité qu'il sera obligé de faire connoître au roi Catholique. Si les ressources qu'on lui fait envisager sont imaginaires, si elles sont foibles, il faut l'éclaircir, & lui faire voir la fausseté des espérances dont il se laisseroit abuser. Il est essentiel de n'admettre aucune de ces idées flatteuses, si elles ne sont réelles & solides; & ce sera servir utilement ce prince, que de combattre & de détruire toutes celles qui n'auront point ce caractère.

Mais après avoir fait connoître l'erreur de ces vaines idées, si véritablement elles ne consistent que dans l'imagination, il faudra, sans perdre de tems, songer aux moyens de profiter de la vérité que le duc de Noailles aura dévoilée. Le roi Catholique, ne pouvant conserver l'Espagne & les Indes, n'auroit de ressource que d'accepter le partage que ses ennemis étoient disposés à lui offrir. Il est certain qu'il n'y a nulle proportion entre la possession de l'Espagne & des Indes, & celle de la Sicile & de la Sardaigne, & qu'un partage aussi modique, & peut-être mal assuré, ne sauroit servir d'équivalent à la perte d'une des premières couronnes du monde. Mais il y a moins de proportion encore entre le rang d'un roi qui posséderoit ces deux isles, & la vie privée d'un prince dépouillé de ses états, sans espérance de pouvoir jamais remonter sur le trône dont ses ennemis l'auroient chassé. Celui qui règne, quoique sur une petite étendue de pays, peut, par sa sagesse & par sa bonne conduite, se faire considérer des autres nations de l'Europe; & lorsqu'il voit devant lui une longue

ſuite d'années, il peut eſpèrer, des conjonctures favorables, de rendre un jour ſa fortune meilleure. Mais un prince réduit à la condition d'un particulier, eſt bientôt oublié. Ses vertus ſont comme enſevelies; il devient inutile au reſte de la terre, ſouvent à charge à ſon propre pays; & loin de trouver des occaſions de faire valoir ſes droits, il ne laiſſe à ſa poſtérité que de vains titres & de vaines prétentions. Quoique depuis deux ans, le roi n'ait rien oublié pour procurer à ſes peuples une paix, dont le beſoin augmente tous les jours, jamais cependant S. M. n'a propoſé au roi ſon petit-fils, de ſouſcrire au traité moyennant un partage, parce qu'elle ſavoit que la tentative ſeroit inutile, & que le roi Catholique, perſuadé qu'il pouvoit ſe maintenir par ſes propres forces, n'accepteroit aucun équivalent pour la ceſſion de l'Eſpagne & des Indes, que ſes ennemis exigeroient comme la condition fondamentale de la paix. Cette opinion ne doit plus ſubſiſter, ſi le duc de Noailles, inſtruit par le roi d'Eſpagne même des moyens qu'il a pour ſe défendre, fait clairement connoître à ce prince

qu'il est trompé, qu'il se laisse aveugler par de faux rapports, que ses troupes ne sont pas en état de le défendre ; que les dispositions pour leur subsistance, que les fonds nécessaires pour leur payement manquent également, & que rien de ce qu'on lui promet n'existe que dans la bouche de ceux qui ont intérêt de l'abuser. Il faut lui ouvrir les yeux sur ces différens articles, en présence de la reine d'Espagne : car il est nécessaire qu'elle assiste à cette discution, & les laisser ensuite l'un & l'autre dans l'embarras de chercher des remèdes aux malheurs dont ils sont menacés.

Il suffira que le duc de Noailles leur expose leur situation, telle qu'elle est en effet : les preuves n'en seront que trop faciles à faire par les détails où le roi & la reine d'Espagne seront entrés avec lui. Mais il se contentera de représenter le mal, sans proposer encore aucun expédient pour l'adoucir. La première démarche & la plus essentielle est de faire connoître à l'un & à l'autre la vérité, & de les détromper des vaines idées dont on les aura flattés. Après ce premier pas, le duc de Noailles parlera séparément, soit

au roi d'Eſpagne, ſoit à la reine, le roi remettant à ſa prudence de s'adreſſer à l'un ou à l'autre, ou même à la princeſſe des Urſins, ſuivant ce qu'il jugera le plus à propos de faire. Il repréſentera vivement l'horreur de leur ſituation. Il demandera comme de lui-même, s'il ne feroit pas plus avantageux au roi Catholique de contribuer au repos général de l'Europe, à celui de la France & de l'Eſpagne en particulier, de ſacrifier ſes propres intérêts au bien des deux nations qui doivent lui être chères, de s'acquérir un honneur immortel en acceptant un partage, & conſervant un état où il règneroit, que de ſe voir honteuſement chaſſé ſans eſpérance de retour pour le reſte de ſa vie, chargé peut-être auſſi bien que la reine de la haine commune de la France & de l'Eſpagne dont ils auront cauſé la ruine. Il doit faire enviſager leur perte comme certaine & comme imminente, par la diſpoſition de leurs affaires & par le peu de moyens que l'Eſpagne fournit de ſoutenir la guerre, après une déroute qui vient de livrer à l'archiduc la moitié de ce royaume. Il ajoutera que le tems preſſe de ſe dé-

terminer ; que le moindre malheur achèveroit de les perdre ; qu'alors ils demanderoient inutilement un partage ; que les ennemis fiers de leur bonheur le refuſeroient impitoyablement, & que ce ſeroit ſe flatter vainement que d'eſpérer que les forces du roi, jointes à celles du roi d'Eſpagne, puſſent changer encore la face des affaires ; qu'il eſt vrai que S. M. aime tendrement le roi ſon petit-fils, mais qu'il eſt vrai auſſi que la France eſt épuiſée, par la cruelle guerre qu'elle ſoutient pour lui depuis dix ans contre le reſte de l'Europe ; que jamais S. M. ne ſe ſeroit réduite aux démarmarches humiliantes qu'elle a faites pour obtenir la paix, ſi elle ne voyoit depuis long-tems que les peuples de ſon royaume ne ſauroient plus fournir aux charges peſantes qu'elle eſt obligée de leur impoſer ; que le traité ſeroit préſentement ſigné aux conditions que les ennemis avoient dictées, s'ils n'avoient ajouté à la dureté de leurs demandes l'impoſſibilité de l'exécution ; qu'elle ceſſera, ſi le roi d'Eſpagne eſt chaſſé par la force, & qu'alors le roi acceptant les conditions les plus dures pour ne pas laiſ-

ser périr ses peuples, le roi son petit-fils aura souvent lieu de regretter d'avoir rejeté un partage, qui le garantiroit de l'opprobre de mener une vie privée, après avoir régné sur toute la monarchie d'Espagne; qu'il est de la sagesse de sauver au moins quelque débris d'un bien qu'on ne peut conserver tout entier, & de s'assurer la possession d'un pays dont on soit souverain, plutôt que de vivre en sujet, après avoir donné des loix à tant d'états. Que si ces réflexions font autant d'impression, qu'il semble que la conjoncture des affaires le demande, il n'y a point de tems à perdre ponr s'en expliquer confidemment au roi; que les ennemis peuvent ignorer le véritable état des affaires du roi Catholique, & douter encore que les progrès de l'archiduc soient bien assurés; qu'il faut profiter de leur incertitude; essayer, pendant qu'elle dure, de les porter encore à consentir de laisser un partage au roi d'Espagne; négocier même, ensorte qu'on en obtienne, s'il est possible, un plus considérable que celui qn'ils avoient destiné à ce prince; qu'il est inutile qu'il s'explique à d'autres qu'au roi de ses

intentions, si ces raisons peuvent persuader de souscrire à la paix moyennant l'assurance d'un partage; que sa majesté en recevra la connoissance pour elle seule, sachant combien il est dangereux que ses ennemis en soient informés; mais qu'étant instruite de la volonté du roi son petit-fils, elle renoueroit avec eux la negociation tant de fois rompue sur la condition de l'Espagne; & que, sans parler du consentement du roi Catholique, elle s'engageroit à procurer, dans le terme de deux mois, la cession de l'Espagne & des Indes qu'ils ont tant de fois demandée. Le roi laisse au duc de Noailles la liberté de s'adresser au roi d'Espagne ou bien à la reine, ainsi qu'il le jugera le plus à propos, parce qu'il connoît le caractère de l'un & de l'autre, & qu'il sait mieux que personne les voies dont il convient d'user pour les persuader. S'il croit réussir plus sûrement, en prévenant la princesse des Ursins, S. M. approuvera qu'il préfère ce parti à celui de s'adresser directement au roi & à la reine d'Espagne. L'essentiel est de les persuader, & la voie par où l'on y parviendra sera meilleure. Com-

me il sera toujours nécessaire qu'il confie à la princesse des Ursins ce qu'il aura dit, c'est à lui d'examiner si cette confidence doit précéder, ou si elle doit suivre le conseil qu'il donnera au roi ou à la reine d'Espagne. La princesse des Ursins est véritablement attachée à leurs intérêts, & il y a lieu de croire qu'elle ne l'est pas moins à ceux du roi, s'ils se rencontrent également à faire prendre un parti au roi Catholique pendant qu'il est encore tems. C'est la raison principale qui doit faire agir la princesse des Ursins, & la porter à se servir du crédit qu'elle a sur l'esprit de ce prince & sur celui de la reine, pour séconder les avis du duc de Noailles. Il ne doit rien oublier pour la convaincre de la nécessité dont il est de les suivre, & pour lui faire voir que la conservation de l'Espagne étant impossible, ceux qui sont véritablement attachés au roi Catholique, doivent travailler à lui conserver au moins quelques restes de tant d'états, qu'il aura bientôt entièrement perdus, s'il continue à se confier en ses forces pour se défendre. Il lui fera voir que ce seroit s'abuser que d'espérer que les secours

de S. M. puſſent cauſer un changement total dans la diſpoſition des affaires de l'archiduc. En lui repréſentant les difficultés du ſiége de Girone, il lui fera connoître que quand même on ſe rendroit maître de cette place, il ſeroit encore bien difficile au roi d'Eſpagne de ſoutenir la guerre, lorſque le roi ſeroit obligé de retirer ſes troupes de Catalogne au commencement de la campagne prochaine; que d'ailleurs on doit regarder comme une idée peu ſolide celle dont on ſe flatte de faire des progrès en Catalogne préſentement; que l'archiduc eſt maître du royaume d'Aragon, & que le roi d'Eſpagne ſe trouve réduit à faire difficilement une guerre défenſive; qu'au reſte il n'eſt pas queſtion d'abattre le courage des peuples d'Eſpagne, & d'éteindre leur zèle pour le roi leur maître, en déclarant qu'il eſt prêt à les abandonner; que cette réſolution, s'il la prend, doit demeurer dans un profond ſecret; qu'il faut la cacher avec ſoin à toute l'Eſpagne; que le roi Catholique ne doit la confier qu'au roi ſon grand-père, afin que S. M. inſtruite de ce deſſein, puiſſe renouer & conclure la paix,

en procurant au roi ſon petit-fils le partage le plus avantageux qu'il ſera poſſible de négocier pour lui ; qu'il ne faut pas ſe flatter que la France puiſſe fournir plus long-tems aux dépenſes de la guerre ; que le roi n'a dejà que trop expoſé ſon état pour la conſervation de l'Eſpagne ; & qu'enfin ſi le roi Catholique rejette les moyens que le roi propoſe pour ſortir avec quelque avantage de l'état fâcheux où il ſe trouve, S. M. ſera obligée de ſonger uniquement au ſalut de ſes peuples, & de faire la paix à quelque prix que ce puiſſe être. Après ces raiſons, elle laiſſe au duc de Noailles la liberté d'employer les conſidérations particulières qu'il croira capables de perſuader la princeſſe des Urſins. Quoique les intérêts du roi & de la reine d'Eſpagne ſoient les ſeuls dont elle puiſſe être touchée, elle ne ſeroit peut-être pas inſenſible aux ſiens propres, s'ils s'accordoient avec ceux de ces princes. Le roi ne voit pas préciſément quels avantages il pourroit lui offrir : le duc de Noailles pourra plus aiſément le pénétrer, & S. M. lui donne un ample pouvoir de promettre à la princeſſe des Urſins ce

qu'il croira lui être le plus sensible, pourvu que les bienfaits qu'elle pourroit desirer soient conformes à l'ordre & à la raison, dont il y a lieu de croire qu'elle ne s'éloignera jamais. Si l'assurance d'une protection certaine de la part du roi & celle des récompenses ne peuvent encore la toucher, alors le duc de Noailles doit lui faire craindre que S. M. ne la regarde désormais comme la cause de la perte totale du roi son petit-fils. Il lui dira, mais seulement à l'extrêmité & lorsqu'il ne verra plus de jour à la persuader, que le roi connoît le pouvoir absolu qu'elle a sur l'esprit du roi Catholique; que la fermeté que ce prince a témoignée dans ses lettres & dans ses discours est son ouvrage; que si jusqu'à présent elle a été digne de louanges, elle ne l'est plus lorsqu'elle conduit ce prince à sa ruine entière, & qu'elle le met hors d'état de rien sauver de ses pertes; que ce sera donc à elle que S. M. se prendra des mauvais conseils qui entraîneront le roi son petit-fils dans le précipice, lorsqu'il reste encore une voie pour essayer de lui conserver quelques états. Une déclaration aussi forte & aussi

aussi pressante ne doit être faite qu'à la dernière extrêmité, lorsque le duc de Noailles sera prêt à partir de Madrid, & qu'il aura perdu toute espérance de réussir dans la commission que le roi lui donne. Si le succès en est important, S. M. connoît aussi combien la négociation en est pénible dans toutes ces circonstances; mais elle sait en même-tems que le duc de Noailles, plein de zèle pour son service, ne se rebutera jamais par les difficultés; que plus elles seront grandes, plus il s'efforcera de trouver les moyens de les applanir, & que souvent il surmontera celles que d'autres que lui regarderoient comme invincibles. Comme il ne conviendroit pas au service de laisser ignorer au duc de Vendôme le sujet de ce voyage, l'intention du roi est que le duc de Noailles, le trouvant à Madrid, lui dise que S. M. l'envoie pour savoir au vrai du roi d'Espagne même & de ses ministres, l'état présent des affaires; que si leur situation, depuis la bataille, ne laisse plus d'espérance de les soutenir, il a ordre d'insinuer à ce prince que le parti le plus convenable & le plus

assuré pour lui seroit d'accepter un partage, qu'il ne seroit peut-être pas impossible de ménager encore en sa faveur. Il confiera ce secret au duc de Vendôme, comme ayant ordre du roi de lui communiquer, & de lui marquer en même tems l'importance dont il est de prendre garde qu'il ne soit pénétré. Si le duc de Vendôme est à l'armée, le duc de Noailles lui écrira; il lui fera entendre en très-peu de mots, par une voie sûre, & sous la loi d'un profond secret ordonné par S. M. le sujet de sa commission.

Fait à Marli, le 6 septembre 1710.

LETTRE

De LOUIS XIV. *au roi d'Espagne.*

A Marli le 16 septembre 1710.

LE duc de Noailles que j'envoie à Madrid vous informera des ordres que je lui ai donnés. Vous connoissez son zèle pour vos intérêts, & je

ſais que vous l'aimez autant que vous avez de confiance en lui. Votre majeſté me fera plaiſir de croire ce qu'il lui dira, & d'être perſuadée des aſſurances qu'il lui renouvellera de la tendre & parfaite amitié que j'ai pour elle.

LETTRE

Du duc de NOAILLES *à M. de* TORCI.

A Valladolid, le 25 ſeptembre 1710.

JE pars demain, & j'ai fait tout ce que je pouvois faire. Le roi d'Eſpagne a raſſemblé ici auprès toutes les troupes qui étoient en Aragon, qu'on a rétablies & qu'on rétablit du mieux qu'on peut. Il compte faire un mouvement inceſſamment vers l'Eſtramadoure, où ſe faiſant joindre par toutes les forces qu'il a de ce côté, il ſera également ſupérieur, à ce qu'on aſſure, & à M. de Staremberg, & à l'armée de Portugal. Il doit ſe mettre en ſituation d'empêcher que les Portugais ne ſe joignent aux troupes de

l'archiduc, qui sont présentement sous Madrid, & en état de marcher à celle de ces deux armées qui s'avancera la première, & qui se mettra le plus à portée d'être combattue. Voilà, monsieur, l'état de la question, sur laquelle je laisse le champ libre aux réflexions. Ce qui est vrai & qui étonne tout le monde, est que la fidélité de cette nation, loin d'être ébranlée, paroît raffermie dans tous les événemens tristes & malheureux. Je n'aurai pas l'honneur de vous en dire davantage. Je demande au roi la permission de lui aller rendre compte moi-même, de l'état où sont toutes les affaires en ce pays. Je crois que cela est important pour son service.

Les affaires usées & rebattues ne peuvent presque jamais réussir, avec des gens en garde & préparés sur tout. Ainsi, monsieur, cherchez-moi quelque besogne neuve, & sur laquelle je puisse vous faire voir tout ce que je desirerois, pour répondre à la bonne opinion que vous voulez avoir de moi.

LETTRE

De la duchesse de BOURGOGNE *au duc de* NOAILLES.

A Marli, le 11 mai 1711.

ON m'avoit assuré en me faisant vos complimens que vous aviez trop d'affaires pour me les faire vous-même ; & quelque plaisir que vos lettres me fassent, j'en étois toute consolée, & même bien aise que vous en usassiez librement avec moi ; car l'amitié que j'ai pour vous est à toute épreuve, & vous ne me donneriez jamais aucun signe de vie, que je crois que je ne vous oublierois pas entièrement. Je suis ravie de la figure que vous faites : il n'est ici question que de vous dans toutes le- plus grandes affaires ; ce qui me donne tant de respect pour vous, que je ne sais comment j'ose vous écrire. Notre première douleur commence un peu à diminuer, & la mort de l'empereur à fait grand bien à tout le mon-

de : c'eſt préſentement le ſujet de toutes les converſations, & les politiques ont beau jeu ; les uns craignent, les autres eſpèrent, & on attend avec beaucoup d'impatience les évènemens qui doivent en arriver. Nous ſommes dans un tems où les mauvais cœurs ont peine à ſe cacher ; chacun ſe pique de beaux procédés. On commence un peu à ſe démentir, & l'on voit faire des baſſeſſes pitoyables, où les gens d'eſprit ne devroient pas tomber ; mais ſouvent il ne ſert pas à grand choſe dans certaines occaſions. J'ai été véritablement touchée de la mort de Monſeigneur, mais je m'en conſole comme les autres ; je crois même en avoir plus de raiſon. Il n'y a pas aſſez long-tems que vous êtes hors d'ici, pour avoir oublié la ſituation de la cour ; & par conſéquent vous imaginer une grande partie de tout ce que je dois penſer. J'ai été dans de grandes inquiétudes de ma ſœur, & je n'en ſuis pas entièrement quitte. Ses glandes augmentent toujours mes craintes dans tous les maux qu'elle a. J'eſpère que préſentement elle ſe porte bien, & j'en attends des nouvelles avec beaucoup d'im-

patience. L'on dit que nous passerons ici une grande partie de l'été, à cause de la quantité de petite vérole qu'il y a à Versailles, qui est très-maligne cette année. J'en ai grande peur : on veut me persuader que ce n'est que par rapport à M. le dauphin, mais je ne suis pas encore assez détachée de moi-même pour que ma frayeur soit uniquement pour lui. J'oublie en vous écrivant que j'ai beaucoup de lettres à faire, & que ce n'est pas peu de chose pour mon esprit paresseux. Il faut donc finir, pour travailler à quelques mauvais complimens qui me donneront grande peine à faire, en vous assurant que l'amitié que j'ai pour vous augmente tous les jours, & par conséquent l'estime qui en est le fondement.

LETTRES

De la reine d'Espagne à madame de MAINTENON.

A Aragon 11 février 1711.

JE suis trop aise que ce soit le duc de Noailles à qui nous devons l'importante conquête de Girone, pour ne vous en pas témoigner ma joie, & en même-tems me réjouir avec vous de la gloire que ce général vient de s'acquérir. Il falloit tout son zèle, sa vivacité & son habileté, pour venir à bout d'une entreprise aussi difficile par elle-même & par la saison où nous sommes; & je vous assure, ma chère madame, que le roi & moi avons un très-grand plaisir de lui avoir cette obligation. C'est un grand service qu'il a rendu à l'Espagne & à la France; & comme il est bien juste que nous lui donnions quelques marques de notre reconnoissance, vous verrez, par la lettre que le roi écrit au roi son grand-père, la graee qu'il

lui demande, d'ordonner au duc de Noailles d'accepter la grandesse qu'il veut lui donner. J'espère, ma chère madame, que vous ne vous y opposerez point, & je vous le demanderois instamment, si je le croyois nécessaire. Je ne vous dirai rien de tout ce qui se passe de notre côté: vous le saurez d'ailleurs; & la princesse des Ursins qui, graces à Dieu, est avec moi depuis quelques jours, ne manquera pas de vous écrire. Ainsi, il ne me reste, ma chère madame, qu'à vous conjurer de ne pas douter de l'estime & de l'amitié infinie que j'ai pour vous, qui seront de même toute ma vie.

P. S. Le roi me charge de vous faire son compliment sur la prise de Girone: il a grand'peur que vous n'en soyez point aussi aise qu'il l'est, parce qu'il dit qu'il aime mieux le duc de Noailles que vous ne l'aimez.

A LA MEME.

A Corella, le 7 juillet 1711.

Il eſt bien juſte que je vous remercie moi-même, ma chère madame, des marques d'amitié que vous m'avez données, à l'occaſion de la maladie que j'ai eue. La princeſſe des Urſins ne m'a pas laiſſé ignorer toute l'inquiétude que vous lui marquiez dans vos lettres. J'en ſuis très-reconnoiſſante, & je vous prie de croire que l'eſtime & l'amitié que j'ai pour vous ſont toujours les mêmes. Vous ſavez ſans doute, ma chère madame, la demande que le roi fit au roi ſon grand-père, quand on conclut le traité par lequel il cédoit les Pays-bas à l'électeur de Bavière, de nous réſerver une petite ſouveraineté de trente mille écus de rente. Le roi nous le promit; & il me ſemble auſſi qu'on en tomba d'accord avec l'électeur qui y conſentit volontiers, étant une ſi petite choſe pour lui en comparaiſon de ce qu'on lui donne. Nous demandons donc à cette heure l'accompliſſement de cette parole. Le roi en

écrit aujourd'hui au roi son grand-père, & moi, madame, je viens vous prier de lui en parler de ma part. Quoique nous regardions cette affaire comme une chose faite, & à laquelle il ne sauroit se rencontrer aucunes difficultés, nous ne laisserons pas que d'en avoir une grande obligation. Je crois que vous vous y emploierez encore plus volontiers, en apprenant que nous destinons cette souveraineté à la princesse des Ursins, qui la mérite par tant d'endroits, & qui mérite aussi que vous vous interessiez à elle; car je vous assure que vous n'avez pas une meilleure amie. Ne seroit-il pas honteux au roi & à moi, après tout ce que nous lui devons, de ne pas lui donner quelques marques de reconnoissance. Il n'y a point de dignités, hormis celle-ci, que nous puissions lui donner, puisqu'elle les a toutes. Ainsi, je crois que personne ne pourra trouver extraordinaire ce que nous faisons pour elle. Pour vous, ma chère madame, je ne doute nullement du plaisir que vous en aurez, & nous aurons, le roi & moi, celui d'avoir votre entière approbation. Il faut que j'ajoute aussi que ce que

le roi donne eſt à lui, & que cela ne fait aucun mal au roi ſon grand-père, qui n'y met rien du ſien; qu'il lui doit être agréable qu'une ſujette, qui lui eſt auſſi dévouée que l'a toujours été la princeſſe des Urſins, faſſe une figure conſidérable. Je vous avoue que je ſuis aſſez glorieuſe pour reſſentir du plaiſir de faire pour ma *camaréra-mayor* plus que ce que les reines qui m'ont précédée n'ont fait pour les leurs. Elle n'en abuſera point, & on ne doit pas craindre qu'elle entretienne de grandes armées, qui puiſſent faire peur à ſes voiſins. Je conclus donc que nous aurons cette ſatisfaction; mais je veux vous avoir l'obligation, ma chère madame, & à ma ſœur, que cette affaire ne reçoive aucunes difficultés & ſoit terminée inceſſamment, comme cela dépend du roi mon grand-père, qui fera vouloir à M. de Bavière ce qui eſt ſi raiſonnable.

A LA MEME.

Au Retiro, 26 octobre 1712.

Vous ne sauriez croire, ma chère madame, le plaisir que la lettre que vous m'avez écrite le 9 de ce mois m'a fait. Je l'ai lue plusieurs fois : elle est écrite d'une manière à pouvoir la lire toujours avec le même plaisir ; car en vérité je n'ai jamais vu un style comme le vôtre. Vous l'accompagnez cette fois-ci avec des nouvelles si merveilleuses, qu'elle a tous les agrémens ensemble. Quoique la prise du Quesnoi m'ait fort réjouie, je vous avouerai que ce n'est pas celle à laquelle j'ai été plus sensible ; mais bien à la peinture que vous faites de la santé du roi mon grand-père. Le roi en a été aussi charmé, & nous ne cessons de louer Dieu de ce bonheur, en lui en demandant la continuation pour de longues années. Le marquis de Mancéra, dont je crois que vous avez entendu parler, qui a passé cent ans, n'a jamais eu un si bon tempérament ; ainsi, le roi mon grand-père doit aller au delà, sans rien de

bien extraordinaire. Ses sujets ont grande raison de le desirer plus que jamais; mais je vous assure que quoique leurs vœux soient, à ce que je crois, très ardens, le roi & moi prétendons que rien n'égale les nôtres.

J'espère, ma chère madame, que vous serez contente à votre cour de ce que l'on a fait à la nôtre, depuis l'arrivée de milord Lexington, & des bonnes dispositions où il a trouvé le roi pour la prompte conclusion de la paix. Il a une très-forte envie de donner le repos à l'Europe, & surtout de contribuer au vôtre, & il y paroît bien à tous les sacrifices qu'il fait pour en venir à bout, que vous m'avouerez n'être pas petits. Les états sont assemblés depuis le 20. Mais vous saurez toutes ces nouvelles par M. de Bonnac; ainsi il est inutile que je vous le répète. Cet envoyé nous a montré un papier qui a été bien de notre goût; c'est la réponse qu'on a faite aux belles propositions des Portugais, pour la suspension d'armes. Ils la méritent fort, car ils sont trop insolens.....

A LA MEME.

6 novembre 1712.

Je me réjouis avec vous, ma chère madame, de la réduction de Bouchain, dont la nouvelle nous est venue par le dernier courrier. Voilà la campagne finie très-heureusement, & bien glorieusement pour le maréchal de Villars; on doit être bien content de lui. J'espère que je n'aurai plus de pareils complimens à vous faire, & que la conclusion de la paix sera assez à tems, pour qu'il ne soit plus question de campagne l'année qui vient. Cette dernière doit, ce me semble, faire changer de langage les Hollandois, & en ce cas, l'archiduc seroit bien embarrassé, se voyant ainsi seul. Il faudroit bien qu'il prît aussi son parti.

Vous apprendrez par M. de Bonnac, ma chère madame, ce qui s'est passé hier, dont il fut lui-même témoin. Ainsi, il est inutile que je vous en fasse un grand détail. Je vous dirai seulement que le matin le roi fit faire la lecture de l'acte de sa renon-

ciation à la couronne de France, avec toutes les clauses qu'on y a souhaitées, le signa & jura solemnellement de le garder, ayant nommé pour témoins tous les chefs de nos maisons & les conseillers d'état. L'après-dînée, ce fut l'assemblée de tous les états du royaume, dans une grande & belle chambre, remplie de beaucoup de monde bien paré, mais pourtant sans confusion. Le roi commença par faire un discours dont il s'acquitta parfaitement bien, & dont toute l'assemblée fut fort contente; car si ce n'étoit que moi, vous ne voudriez peut-être pas vous y fier. Ensuite on lut un papier où l'on disoit & marquoit plus au long les raisons pour lesquelles le roi assembloit les états, & tout ce dont on est d'accord avec la France & avec l'Angleterre, pour parvenir à une bonne paix. Après cette lecture, un député de la ville de Burgos prit la parole pour tout le royaume, & fit une réponse au roi pleine de tous les sentimens qu'on peut souhaiter d'eux, & sur-tout d'une reconnoissance extrême, voyant le grand sacrifice que le roi faisoit pour l'amour de ses su-

jets. Je regrettai bien, en l'entendant parler, que milord Lexington ne sût pas l'espagnol; car il me sembloit qu'on ne pouvoit pas le traduire aussi-bien que le député le disoit. Les états s'assembleront présentement entre eux, pour conclure tout ce qu'ils ont à faire, & passer pour loi la renonciation du roi, & puis celle qui doit venir des princes de France. Il y auroit bien de quoi s'entretenir sur un pareil sujet; mais je ne le fais déjà que trop longuement. J'y ajouterai encore pourtant que le roi espère que cela va contribuer à avancer le repos de l'Europe, & sur tout celui de la France & du roi son grand-père, qu'il souhaite si passionnément. Pour y parvenir, vous voyez tout ce qu'il sacrifie.

Fin du Tome IV.

— Mésintelligence des généraux françois, 12: — Sentimens de Louis pour le roi d'Espagne, 13. — Il excuse les généraux, que le public juge trop sévérement, — Réflexions sur la lettre du monarque, 14. — Cabales en Espagne imputées au duc d'Orléans. 15. — Torts de ce prince, 16. — Lettre honnête qu'il écrit à madame des Ursins, 17. — Mort du maréchal de Noailles, annoncée à son fils par le roi, 18. — Ses vertus, 19. — Ses maximes de bon citoyen, — Ses chagrins au sujet du cardinal son frère, 20. — Malheur au sein de la cour, 21.

1709.

Iuquiétudes de Louis XIV sur les affaires d'Espagne, 22. — On pouvoit compter sur le peuple. 23. — Mécontement de quelques seigneurs, — Conduite louable du roi; 24. — de la reine; — de la princesse des Ursins, — Le gouvernement meilleur que quand les conseils faisoient tout, 25. — Fermeté d'Amelot, — Objets des plaintes, — Trait singulier d'un ministre. 26. — Pourquoi on en veut à Amelot, — Danger, si

la France retire ses troupes, 28. — Désordres dans le nouveau monde, — Moyen insuffisant d'y remédier. 29. — Efforts des ennemis contre la France, 30. — Le pape accorde le traitement de roi à l'archiduc, — Sophismes de la cour de Rome; 31. — Résolutions vigoureuses en Espagne. — Louis XIV. ne veut pas rompre avec le pape, 32. — Les Espagnols changent d'avis sur ce point. — Philippe plus ferme dans sa résolution, 33. — Tribunal de la nonciature fort onéreux, — Négociation en Hollande, 34. Dureté odieuse des ennemis. — Représenrations d'Amelot à la cour de France, 35. — Réponses inquiétantes du roi, 36. — Philippe V est inébranlable, 37. — Circonstances qui soutiennent sa fermeté. 38. — Louis toujours plus porté à la paix, — Les seigneurs espagnols changent tout-à-coup de conduite. 39. — Ils éclatent contre la France, — Le roi les consulte, & ils lui déclarent leurs sentimens, 40. — Il se montre résolu de s'abandonner à eux, 41. — Amelot ne blâme point cette résolution. — Il sent la nécessité de demander son rappel, 42. — Bruits répan-

proportionné aux circonſtances, 75. — Avantage pour la France d'agir du côté de l'Eſpagne, 76. — Projet d'enlever un camp de cavalerie ſous Girone, — L'hiſtoire fait trouver un moyen de l'exécuter. 77. — Ordre pour l'exécution, — Noailles réuſſit dans cette entrepriſe, 78. — Général autrichien priſonnier; le camp pillé. — Louis XIV ne penſe plus au ſiége de Girone. 79. — Un débordement ſubmerge le camp de Noailles, 80. — Tout eſt bientôt réparé. — Fin de cette campagne, 81. — Tout manque dans la province, — La cour ne paye rien. — Soins d'un bon général, 82. — Bataille de Malplaquet, & pertes en Flandre, 83. — Inertie dans le gouvernement eſpagnol. — Le roi indolent pour les affaires, — Il demande Vendôme pour général, 84.

1710.

L'état de l'Europe dans cette guerre, 86. — Sentimens de Louis XIV & de Philrppe V. — D'Iberville envoyé en Eſpagne, 87. — Repréſentations du duc de Médina-Céli, 88. — Propoſition du ſiége de Girone, — Dé-

— Départ d'Iberville ſans qu'on lui ait rien promis, 89. — Les Eſpagnols s'oppoſent à la ceſſion des Pays-bas, 90. — Mauvaiſe ſituation des affaires. 91. — Louis XIV refuſe de ſe prêter au ſiége de Girone, — Il inſiſte ſur la néceſſité de la paix, 92. — Il ſe plaint des traitemens que les François eſſuient en Eſpagne, — Réponſe ferme de Philippe 93. — Emprisonnement de Médina Céli 94. — Louis n'y avoit aucune part, — Cette affaire n'eſt point éclaircie, 95. — Conférences de Gertruidenberg; offres humiliantes de Louis. — Demandes des ennemis, 96. — La reine d'Eſpagne excite Louis XIV, 97. — Effets d'une déſunion affectée, — On demande le duc de Vendôme pour général, 98. — Il auroit fallu l'envoyer plutôt. — Villadarias commande mal, 99. — Préjugé répandu parmi les troupes eſpagnoles. — Bataille de Sarragoſſe, 100. — La victoire de l'archiduc n'eſt point déciſive, — Vendôme prévoit de loin les choſes. 101. — Son eſtime pour Noailles, — Deſcente des Anglois en Languedoc, 102. — Noailles vole au ſecours, 103. — Marche éton-

nante. — Les ennemis chassés, 104. — Circonstances de cette expédition. — Louanges que le roi donne à Noailles, 105. — Zèle sincère. 108. — Politique sage & courageuse, 109. — Projet pour le siége de Girone, — Bien concerter les opérations, — Noailles espère encore pour l'Espagne. 110. — Intérêt de la France à la soutenir, 111. — Foible politique à la cour de France, — Noailles envoyé au roi d'Espagne. — Objet de sa commission, 112. — Parler avec liberté, & sans flatterie, — Proposer un petit partage, ne pouvant mieux faire. 113. — Faire sentir que cette condition est bien préférable à une vie privée, 114. — Dissiper les illusions avec prudence, — Dissimuler la résolution. 115. — Faire entrer la princesse des Ursins dans les vues du roi; — Difficulté d'une pareille commission. 116. — Noailles devance Vendôme, & joint Philippe V à Valladolid, — Grande preuve de la fidélité espagnole, 117. — Trait particulier, — Résolution prise de ne point s'opposer à la marche des ennemis. 118. — Noailles fait sentir qu'on ne doit pas attendre des troupes françoises, 119. — Il

fait espérer une diversion plus utile, — Il prévient les ordres de sa cour. — Attachement de Philippe & de la reine pour leurs sujets, 120. — Fortes représentations que leur fait Noailles, 121. — Dangers qu'il annonce, 122. — On avoit pensé en France à faire la guerre au roi d'Espagne. — Réponses aux raisons de Noailles, 123. — On doit profiter des fautes de l'ennemi, 124. — Rien n'est désespéré, — Philippe résolu de ne point céder l'Espagne, 125. — Conduite du négociateur à l'égard de madame des Ursins, 126. — Philippe souhaite qu'il aille exposer en France l'état des choses. — Fermeté de ce prince, 127. — Ses motifs d'espérance, 128. — Sa confiance en Noailles. — Vendôme augure bien pour l'avenir, 129. — Les Anglois commencent à se lasser, 130. — Le roi & la reine admirés par Vendôme, 131. — Il empêche la jonction des ennemis, — Leur retraite après avoir évacué Madrid & Tolède. 132. — Les Anglois pris dans Brihuéga, — Bataille de Villaviciosa. 133. — Fausse relation de Stahremberg, — Vendôme est enfin loué en France, 134.

— Noailles avoit prédit l'événement, 135. — Il détermine à pousser la guerre en Espagne. — Changement de dispositions à Londres, — Coup porté au commerce des Hollandois, 136. — Préparatifs difficiles pour le siége de Girone, 137. — Noailles retient par prudence son ardeur. — Il pénètre en Catalogne, 138. — Particularité sur la reine d'Espagne, 139. — Elle desire d'aller prendre les eaux de Bagnères, 140. — Précautions pour dissiper les soupçons des Espagnols, 141. — Egards & tendresse de Louis pour la reine d'Espagne, 142. — Sentimens de cette princesse pour le duc de Noailles. 143. — Ce qu'elle pense du roi & de madame de Maintenon, 144. — On ne pouvoit assiéger Girone qu'au cœur de l'hiver. — Capacité & modestie du duc de Noailles, 146. — Difficultés de son expédition, 147. — Commencemens du siége,

1711.

Inondation terrible. 148. — Situation critique de l'armée, — On continue les travaux avec vigueur,

149. — Capitulation de Girone. — Eloge du général, — Services récompensés, 150. — Joie de Louis XIV. 151. — Il approuve la conduite de Noailles, 152. — Récompenses données ou promises pour les officiers, 153. — Lettre particulière du roi au duc de Noailles, — Il lui ordonne d'accepter la grandesse, 154. — Il avoit refusé son consentement pour un autre. — Vendôme pense au siége de Barcelone, 155. — Noailles en prouve l'impossibilité, — Il propose un meilleur plan. 156. — Inquiéter cependant l'ennemi pour Barcelone, — Confiance de Vendôme fondée sur ses exploits, 157. — Pensée de ce héros sur les grandes entreprises, 158. — Ses raisons pour tenter le siége, 159. — Gens de cour qui désirent de brouiller Vendôme & Noailles, — Le premier en avertit l'autre loyalement, 160. — Situation de l'armée de Noailles, 161. — Il envoie en France le duc de Duras. — Vendôme ne peut avancer, 162. — La jonction des deux armées presque impossible, 163. — Un général doit se mettre au-dessus de l'opinion. — Instances inutiles de Noailles à

Vendôme, 164. — Leurs espérances d'une paix honorable se fortifient. 165. — Projet sur Naples, sans moyens d'exécution, — Trahison du duc d'Uzéda, 166. — Raisonnemens contradictoires des politiques de France, 167. — Raisonnement plus juste de Torci, 168. — Il propose l'ambassade d'Espagne à Noailles. — Dispositions de celui-ci, 169. — Il travaille à Sarragosse avec Vendôme, — Il s'inquiète peu de la prééminence qu'auroient les Espagnols, 170. — Demande de Vendôme en sa faveur. 171. — Noailles s'y étoit opposé, — Le ministre desiroit qu'il fût maréchal de France, 172. — Trop d'inquiétude sur les jugemens de la cour, 173. — Mort de l'empereur Joseph; nouveaux intérêts de l'archiduc, — Louis conseille de lui faire des propositions de paix, 174. — Manière dont il faut s'y prendre, 175. — Philippe V écrit à l'archiduc. — Motifs de pacification, 176. — Intérêt de la religion catholique, — Intérêt de l'archiduc, 177. — Sentimens généreux de Philippe V, 178. — Ses dispositions pour les alliés de l'archiduc, 179. — La lettre de Phi-

lippe eſt renvoyée. 180. — Les eſpérances diminuent en Eſpagne, — Néceſſité d'avoir un bon ambaſſadeur en France, 181. — Diſpoſitions peu favorables à notre égard, 182. — Engourdiſſement à la cour. — Mauvaiſe adminiſtration des affaires, — Mécontentement des Eſpagnols. 183. — Confiance aveugle, — Profiter de l'occaſion pour la paix, 184. — Plan proportionné à l'état des choſes, 185. — On avoit eu des projets trop vaſtes. 186. — La reine & madame des Urſins, maîtreſſes du gouvernement, — Noailles ne peut pas tout ce qu'il voudroit, 187. — Torci eſpère beaucoup de lui, — Le marquis de Bonnac envoyé en Eſpagne, 188. — Ceſſions que promet Philippe, 189. — Il attend Bergheick pour ſe décider. — Louis l'exhorte à la modération, 190. — Souveraineté pour la princeſſe des Urſins, 191. — Actes néceſſaires pour l'électeur de Bavière, — On adopte le plan de Noailles. 192. — Vendôme étend ſes vues, — Mais les moyens manquent. 193. — Départ du duc de Noailles, — Motifs qui avoient déterminé Louis XIV à ſoutenir le roi d'Eſpagne, 194. —

Sa persévérance a détrompé les alliés, 195. — L'Espagne doit être indépendante de la France, — Union nécessaire entre elles, 196. — Connoître le fond des affaires d'Espagne ; — & les ressorts secrets du gouvernement, — Conduite du roi & de la reine, 197.—Influence de la princesse des Ursins. — Philippe doit desirer la paix, 198. — Louis la fera sans lui en cas de besoin. — Examiner sans partialité les plaintes des négocians, 199. — On ne doit pas regretter les cessions. — Négocier avec le Portugal & avec le pape, 200. — Bonnac confère avec la princesse des Ursins, — Il prouve que les propositions de paix ne devoient pas révolter l'Espagne, 201. — Plein-pouvoir donné par Philippe à Louis XIV. 202. — Plan pour le commerce de Cadix, rejeté, 203. — Les Anglois modèrent leurs prétentions. — Leur demande pour l'*assiento*, — Lettre de Louis XIV, qui inquiète la cour d'Espagne, 204. — On se prête à ses desirs. en témoignant de la répugnance, 205. — La princesse des Ursins seconde utilement Bonnac, 206. — Elle étoit nécessaire pour modérer les senti-

mens de la reine, 207. — Plus d'Espagnols dans les grands emplois, 208. — Il convenoit pourtant d'exciter leur émulation, — Affaire de cérémonial par rapport à madame des Ursins, 209. — L'exemple d'Offuna fait fléchir les grands. 210. — Obstacles à la cession des Pays-bas, — Défiance mal fondée pour la cour de Londres. 211. — Louis travaille toujours à la paix, — Il exhorte Philippe à s'en rapporter à lui, 212. — Objection du roi d'Espagne sur les Pays-bas, 213. — Bergheick trouve des raisons de retardement. — On ne voudroit pas que le congrès s'ouvrît sans les Espagnols, 214. — Réponses de Bonnac aux difficultés, 215. — Il conseille de traiter sans consulter la cour d'Espagne, 216. — Cette politique déplait, & l'on s'en plaint, — L'envoyé réfute les reproches. 217. — La nécessité seule pouvoit décider le roi & la reine, — Les alliés veulent traiter d'abord seulement avec la France. 218. — Louis demande un plein-pouvoir, 219. — On l'accorde, 220. — L'archiduc élu empereur; motif de paix, — Campagne du duc de Vendôme, 228. — Siége de Car-

done, entrepris mal-à-propos. ..... Le général manqua de prévoyance, 229. ..... Villars sur la défensive en Flandres, 230. .... Négociations d'Utrecht. ..... Constance de Philippe V, 231.

1712, &c.

Traités après l'affaire de Denain. ..... Madame des Ursins, trompée dans ses espérances 232. ..... Elle est dupe d'Albéroni, ... Sa disgrace 233. ..... Son caractère & ses services, 234. ..... Querelles théologiques, ... Le cardinal de Noailles. 235. ..... Il approuve le livre de Quesnel, ... Il avoit à craindre les Jésuites, 236. ..... Première condamnation à Rome. 237. ..... Excès du P. le Tellier, ... Le cardinal interdit les jésuites. 238. ..... Il est blâmé par madame de Maintenon, ... Raisons en faveur des jésuites, 239. ..... Conduite du duc de Noailles dans cette affaire, 240. ..... Madame de Maintenon l'exhorte à faire changer de sentiment au cardinal. 241. ..... Elle lui annonce la colère du roi, 242. ..... Il espère peu de concilier les esprits, 243. ..... Le Tellier implacable. 244. ..... Bulle *unigenitus*, ... Le cardinal refuse l'ac-

ceptation pure & ſimple. 245. ..... Madame de Maintenon l'abandonne, ... Mot du duc de Noailles au roi, 246. ..... Le roi lui confie ſes ouvrages, 247. ..... Notice des écrits de Louis XIV. ..... Diverſes notes ſur ce qu'il méditoit, 248. ..... Il ſe glorifie de la guerre contre l'Eſpagne, 250. ..... Sa guerre de Hollande, ... Ses précautions pour la campagne de 1674, 251. ..... Sa paſſion pour la gloire, 253. ..... Il s'applaudit de ſes ſuccès. ..... Un roi doit tout rapporter au bien de l'état, 254. ..... Savoir prendre ſon parti, ... Eviter la foibleſſe. 255. ..... Penſer à tout, ... Etre en garde contre ſoi-même, & s'attendre à des inquiétudes. ..... Jouir des ſuccès; réparer les fautes, 256. ..... Pomponne appelé aux affaires étrangères, 257. ..... Repentir de ce choix, 258. ..... Harangue pour obtenir des ſecours. ..... Le roi rappelle les efforts qu'il a ſoutenus, 259. ..... Ses diſpoſitions a la paix. ..... Opiniâtreté des ennemis; beſoin de ſecours, 260. ..... Inſtructions pour le roi d'Eſpagne, ... Mort de Louis XIV. 262. ..... Ses paroles au duc d'Orléans pour madame de Maintenon, 263

TABLE
DES PIECES DE'TACHÉES.

LEtres du duc de Bourgogne à madame de Maintenon, après le combat d'Oudenarde, en 1708, *page* 264. ..... Du même, 270. ..... Du même, 271. ..... Du même, 272. ..... Du même, 273. ..... Du même, 280. ..... Du même, 281. ..... Du même, 285. ..... Du même, 287. ..... Lettre du duc de Noailles au cardinal son oncle, 289. ..... Lettres du duc de Bourgogne au duc de Noailles. 291. ..... Du même, 291. ..... Pièces concernant la négociation du duc de Noailles en Espagne, après la bataille de Sarragosse, 294. ..... Lettre de Louis XIV au roi d'Espagne, 314. ..... Lettre du duc de Noailles à M. de Torci, 315. ..... Lettre de la duchesse de Bourgogne au duc de Noailles, 317. ..... Lettres de la reine d'Espagne à madame de Maintenon, 320. ..... A la même, 322. ..... A la même, 325. — A la même, 327.

Fin des Tables du tome IV.